

*Recueil
1774
1775
1776*

P R É C I S
H I S T O R I Q U E
DES FAITS RELATIFS
A U
M A G N É T I S M E - A N I M A L :

21534

SUBJECT

AMERICAN

OF

AMERICAN

PRÉCIS
HISTORIQUE
DES FAITS RELATIFS

A U

MAGNÉTISME-ANIMAL

JUSQUES EN AVRIL 1781.

Par M. MESMER, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND.



A LONDRES.

M. DCC. LXXXI.

L I S T E

DES COMPAGNIES SAVANTES

Auxquelles cet écrit est adressé.

NB. Cet écrit étant également destiné à l'instruction des Savants & du Public, l'Auteur en fait passer un nombre déterminé aux premiers. Le reste de l'édition sera livré au Public dans la manière accoutumée.

R U S S I E.

A l'Académie des Sciences de Pétersbourg, - - - 6

D A N E M A R C K.

A la Société Royale de Médecine de Copenhague, - - 6

S U E D E.

A l'Académie des Sciences de Stockholm, - - - - 6

A Mgr. l'Archevêque d'Upsal, pour l'Université de cette Ville, - - - - - 7

NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A la Société Royale patriotique de Stockholm, - - 6

P R U S S E.

A l'Académie des Sciences de Berlin, - - - - - 6

P O L O G N E.

A Mgr. l'Archevêque de Cracovie pour l'Université de cette Ville, - - - - - 7

NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

H O L L A N D E.

Au College de Médecine d'Amsterdam, - - - -	6
A l'Académie de Harlem, - - - -	6
A la Société de Médecine de la Haye, - - - -	6

A L L E M A G N E.

A la Faculté de Médecine de Vienne, - - - -	20
A l'Académie des Sciences de Baviere à Munich, - -	6
A l'Académie Impériale & Electorale de Mayence, - -	6
A la Société Royale de Gottingen, - - - -	6
Au College des Médecins de Liege, - - - -	6

S U I S S E.

A la Société Helvétique de Basle, - - - -	6
A la Société économique & d'émulation de Berne, - -	6

F R A N C E.

A M. le Recteur de l'Université de Paris, pour l'Université, - - - -	7
NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.	
A M. Philip, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pour la Faculté, - - - -	7
NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.	
A M. de la Martiniere, Président de l'Académie de Chirurgie, pour l'Académie, - - - -	7
NB. Un exemplaire pour lui, le priant de l'agréer,	
A M. de Laffonne, Président de la Société Royale de Médecine de Paris, pour la Société, - - - -	7
NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.	

A l'Académie des Sciences de Paris, - - - - -	6
A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, -	6
A l'Académie des Sciences de Bordeaux, - - - - -	6
A l'Académie des Sciences & Jeux Floraux de Toulouse, -	6
Au Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, -	7

NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marseille, -	6
A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, -	6
A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Besançon, -	6
A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, -	6

E S P A G N E.

A l'Académie Royale des Sciences de Madrid, - - - - -	6
A la Société Royale de Médecine de Madrid, - - - - -	6

P O R T U G A L.

A l'Académie Royale de Portugal à Lisbonne, - - - - -	6
---	---

I T A L I E.

A l'Académie <i>di Humoristi</i> , à Rome, - - - - -	6
A l'Académie <i>del Cimento</i> , à Florence, - - - - -	6
A l'Institut de Bologne, à Bologne, - - - - -	6
A l'Académie <i>di Adormentati</i> , à Gênes, - - - - -	6
A l'Académie <i>di Ardenti</i> , à Naples, - - - - -	6

A N G L E T E R R E.

A la Société Royale de Londres, - - - - -	6
A la Société Royale de Médecine de Londres, - - - - -	6
Au Chancelier de l'Univ. d'Oxford, pour l'Université, -	7

NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant l'agréer.

Au Chancelier de l'Université de Cambridge, pour l'Université, - - - - - 7

NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

É C O S S E.

A la Société Royale d'Edimbourg, - - - - - 6

A la Société de Médecine d'Edimbourg, - - - - - 6

I R L A N D E.

Au Chancelier de l'Université de Dublin, pour l'Université, - - - - - 7

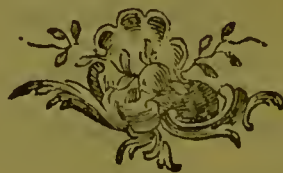
NB. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.

A la Société Philosophique de Philadelphie, - - - - - 6

A l'Académie des Sciences de Massachussets-Bay, - - - - - 6

NB. Ces douze exemplaires remis à Paris à M. Franklin, Ministre desdits Etats, avec un treizieme exemplaire pour lui, le priant de l'agréer, - - - - - 1





PRÉCIS HISTORIQUE

DES FAITS RELATIFS

A U

MAGNÉTISME-ANIMAL.



Il y a quatorze ans que j'annonçai, pour la première fois, au Monde savant l'existence du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Lorsqu'en 1766 je donnai ma Dissertation de l'influence des Planettes sur le corps humain, j'appuyois ma théorie sur des principes reçus dans les sciences, & sur des exemples généralement connus; mais les inductions particulières que je tirois des uns & des autres n'étant pas soutenues d'expériences immédiatement applicables à la question, il en résultoit moins une doctrine à recevoir qu'un système à examiner.

Depuis que par la constance de mes travaux & l'exactitude de mes observations, j'ai établi l'évidence de mes principes sur des preuves sans cesse renaissantes

tes, on doit reconnoître que si les faits aujourd'hui se représentent en foule à l'appui du raisonnement, le raisonnement étoit venu d'avance à l'appui des faits : concours qui s'est rarement élevé en faveur des découvertes les plus utiles ou les plus vantées.

Le MAGNÉTISME-ANIMAL est un rapprochement de deux sciences connues, L'ASTRONOMIE & la MÉDECINE. C'est moins une découverte nouvelle qu'une application de faits apperçus depuis long-tems à des besoins sentis de tous les temps.

Par cette expression MAGNÉTISME-ANIMAL, je désigne donc une de ces opérations universelles de la NATURE, dont l'action, déterminée sur nos nerfs, offre à l'art UN MOYEN UNIVERSEL de guérir & de préserver les hommes.

Unique possesseur de la vérité la plus précieuse au genre-humain, j'en devois le premier hommage & la première jouissance à ma Patrie.

La Faculté de Médecine de Vienne en Autriche, dont je suis membre, étoit essentiellement placée pour apprécier, faire valoir, & mettre dans leur vrai jour les avantages que j'annonçois. Je devois me flatter qu'elle s'empresseroit à constater leur réalité & à promulguer leur utilité; mais lorsque je m'adressai à elle dans cette confiance, l'événement trompa mes vœux & ma persévérance.

Fatigué par l'envie, l'intrigue & la calomnie, peut-être même par l'exaltation d'esprit nécessaire à l'homme qui poursuit la vérité dans des routes

non-frayées, je sentis le besoin de repos. Quelques voyages me parurent propres à me délasser de travaux aussi longs que pénibles.

J'arrivai à Paris, sans objet déterminé, au mois de Février 1778. L'espoir qu'on m'y donna d'être plus heureux que dans ma Patrie, me fit consentir à présenter à l'Académie des Sciences de cette Capitale les assertions relatives à mon système. Elles y furent défavorablement accueillies. J'échouai également auprès de la Société Royale de Médecine établie en cette ville.

Enfin, M. d'Esion, premier Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois, frere du Roi, & Membre de la Faculté de Médecine de Paris, m'engagea à des démarches envers sa Compagnie.

Ce qui venoit de se passer avec l'Académie des Sciences & la Société Royale de Médecine, dictoit la nécessité de se prémunir contre les effets de la prévention. Deux ans entiers ont été consacrés à ce travail. Dans les premiers mois, nous cherchâmes à nous concilier l'esprit de différents Médecins ou autres Savants, en ne négligeant aucune occasion décente de me rapprocher d'eux. En 1779, je fis imprimer un mémoire analytique de ma méthode. * Subséquentement, trois Médecins connus se joigni-

* Mémoire sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL par M. Mesmer, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne chez P. Fr. Didot, le jeune, à Paris.

rent à M. d'Esion, pour suivre les expériences du **MAGNÉTISME-ANIMAL**. En résultat de ces expériences, M. d'Esion donna au Public ses observations relatives. * Enfin les esprits nous paroissant suffisamment préparés, je priai M. d'Esion de proposer à la Faculté de Médecine de Paris, des moyens propres à lever tous les doutes sur l'importante question que je desirois soumettre à ses lumières.

En conséquence, je lui remis un écrit signé de moi, dans lequel je propoisois un résultat à la Faculté de Médecine de Paris, de traiter concurremment un certain nombre de malades donné, de manière à constater les effets de la méthode nouvelle par comparaison avec les effets des méthodes anciennes.

La franchise de ce procédé est sensible. Je me flatte que, dans le style & la forme, on ne trouvera rien qui ait pu raisonnablement offenser le Corps auquel je m'adressois. †

Le 18 7bre. 1780, à la réquisition de M. d'Esion, il fût tenu une assemblée générale de la Faculté. Ce Médecin y fit lecture de mes propositions, les appuya d'un discours préparé à cet effet, & les déposa en original sur le bureau.

* Observations sur le **MAGNÉTISME-ANIMAL** par M. d'Esion, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & premier Médecin ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, chez P. Fr. Didot, le jeune, C. M. Saugrain, le jeune, & Cloufier, à Paris.

† Ces propositions se trouvent tout au long dans la suite de cet écrit; on peut les consulter.

Le même jour, & dans la même assemblée, M. d'Elon fut rayé du tableau des Médecins de la Faculté, pour avoir donné ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL.

Ainsi furent rejetées mes propositions avec dédain & animosité.

Dans le premier moment, les procédés de la Faculté, soit envers M. d'Elon, soit envers moi, exciterent dans Paris une rumeur générale & un blâme universel; mais après le premier éclat, on en est bientôt revenu à considérer le MAGNÉTISME-ANIMAL comme objet de conversation. Chacun croyant y trouver de quoi faire valoir son esprit, on traite aujourd'hui cette matière à Paris, non suivant sa raison, mais suivant le lieu où l'on se trouve, les gens devant qui l'on parle, la tournure d'esprit de chacune des Sociétés où l'on vit,

Il ne seroit pas indigne d'un observateur éclairé d'examiner par quelle gradation la domination souterraine des Médecins est parvenue, en assez peu de temps, à lier les langues qui dans le principe s'étoient expliquées le plus ouvertement.

C'est parmi les personnes de haut rang que ce phénomène d'affervissement est le plus remarquable. Le point essentiel chez elles paroît être de ne point choquer le Médecin dont elles ont l'habitude. Elles en ont peur. On diroit volontiers qu'il y a peine de mort à n'être pas réservé sur ce qui me concerne.

Le gros de la Nation, moins timoré, se livre à

son caractère. Protecteurs, Partisans, Antagonistes, Médecins, Savants de tous les ordres, M. d'Éflon, le MAGNÉTISME-ANIMAL, mes malades & moi sommes tour-à-tour, ou tout à la fois, les objets des plaisanteries dont l'oïveté Parisienne s'alimente pour le moins autant que la gaieté Françoisse.

Les étrangers qui ne connoissent Paris & ses indéfinissables habitants que par livres ou récits tronqués, conclueront peut-être de ce que je viens de dire, que l'on a ici la plus médiocre opinion de ma découverte. Ils se tromperont. C'est parce qu'elle frappe en grand, qu'elle exige un raisonnement suivi, & présente une vaste exécution, qu'on s'en tient à en parler sans rien conclure. Si on la voyoit moins importante, il y a long-temps qu'on auroit pris un parti décisif, n'eût-ce été que pour l'oublier & parler d'autre chose.

Les François qui prétendent le mieux connoître leur Nation, assurent qu'il lui est impossible d'accueillir une bonne raison, que préalablement elle ne se soit épuisée en mauvais raisonnements. S'il en est ainsi, je dois être très-incessamment écouté avec la dernière attention; car la quantité de propos insensés auxquels j'ai donné lieu, est inconcevable.

Mais la grande question que je traite, n'est ni individuelle ni nationale : elle est universelle. C'est à l'humanité entière, & non à Paris seul, à la France, ou à l'Allemagne, que je dois compte de mes efforts pour faire prospérer la consolante vérité que

je promets. C'est à tous les peuples du monde que je dois adresser la parole.

Dans l'état actuel des Sciences, l'homme fortuné qui découvre une vérité utile, devrait trouver autant de médiateurs entre lui & le reste des hommes, que de savants en titre. La vanité, mere de toutes les jalousies, fait que trop souvent les médiateurs deviennent rivaux, & les rivaux, ennemis ou détracteurs.

Malgré ces écueils, qui me sont très-connus, je me suis maintenu dans l'opinion constante, que les Compagnies savantes étoient placées pour me servir d'interprètes auprès des Nations. Il y a long-temps que je leur ai fait hommage des premières ouvertures de mon système. Aujourd'hui je leur rends compte de ma conduite subséquente. On trouvera à la tête de cet écrit la liste des Compagnies auxquelles je l'adresse.

Les Savants de toutes les Nations & moi avons pour juge commun le Public de toutes les Nations : Juge non récusable, depuis que les connoissances sont de tous les rangs & de tous les lieux.

Les nombreux Journaux répandus en Europe, auroient dû me procurer les moyens de faire connoître avec briéveté, facilité & promptitude les détails nécessaires à l'instruction du Public ; mais cette porte n'est pas d'un accès également facile pour tout le monde. Autant les inconséquences répandues sur mon compte ont été recueillies avec soin, autant mes productions ou mes défenses ont été négligées

avec affectation : * ce qui m'a forcé de recourir à d'autres mesures & de faire des livres.

L'histoire du MAGNÉTISME-ANIMAL présente cinq époques principales, qui serviront de di-

* L'humeur n'a pas dicté ces lignes ; je pourrois le prouver par plusieurs exemples. Un seul me suffira. Il est pris en France, parce que cet écrit est principalement destiné à rendre compte de mon séjour en France.

Un Médecin de Province, nommé, je crois, Ehouvenel, avoit remporté un prix de Chymie dans une des Academies méridionales de France. Cet effort de génie lui parut mériter tout au moins les regards du Gouvernement. Il se rendit à Paris pour en solliciter & recueillir les graces, y apprit bientôt mon nom, le genre de ma découverte & les circonstances de ma discussion antérieure avec la Société Royale de Médecine. Le succès de ses projets dépendoit des Chefs ou des Protecteurs de cet établissement. Me tympaniser lui parut un titre valable auprès d'eux. Il s'introduisit chez moi, y fut reçu poliment, & devint, à son grand desir, témoin de quelques-unes de mes opérations. Il s'agissoit de les parodier. Un livre écrit, dit-on, en Portugais, lui fournit la composition d'un sachet avec lequel on opéroit, prétendoit-il, les effets que j'attribuois au MAGNÉTISME-ANIMAL. Les prôneurs mis en jeu répandirent bientôt dans Paris les merveilles du sachet, & des personnes de considération ne dédaignèrent pas de paroître à la tête de ces momeries.

La moindre réflexion auroit fait sentir à la Société Royale de Médecine combien il lui étoit absurde d'accueillir la contrefaçon de ma méthode, elle qui faisoit profession d'en nier l'existence. Que ne peut l'esprit de parti ? Cette Compagnie agréa les ouvertures de M. Ehouvenel avec transport, délibéra que la recette imitative seroit imprimée aux frais & au nom du Corps, & que néanmoins tout honneur en seroit rendu au véritable Auteur.

M. Ehouvenel sentit alors l'imprudence de sa démarche. S'il ne lui en coûtoit rien pour faire, à son profit, une action peu honnête, il lui en coûtoit fort de me donner les moyens de faire réjaillir sur lui partie du ridicule, dont il desiroit me gratifier en entier. Il s'opposa donc à la délibération, déclara les obligations qu'il

vision à cet écrit. 1^o. Relations avec la Faculté de Médecine de Vienne. 2^o. Relations avec l'Académie des Sciences de Paris. 3^o. Relations avec la Société Royale de Médecine de Paris. 4^o. Ré-

avoit au livre Portugais, offrit de le remettre pour que la traduction en pût être faite & rendue publique, demandant pour toute faveur que son nom ne parût pas dans cette affaire. On élevoit déjà au Ciel le défintéressement & la modestie de M. Ehouvenel, lorsque M. Carrere, l'un des Membres de la Société, entreprit de prouver combien il étoit important de ne pas m'épargner. La dispute qui s'éleva à cette occasion ouvrit enfin les yeux de quelques Membres plus réfléchis. Ils virent qu'on alloit trop loin, craignirent de se compromettre désagréablement dans le Public, & jugerent prudent d'assoupir cette affaire. Pour y parvenir, on eut l'air d'entreprendre ou d'ordonner la traduction Portugaise; on laissa à M. Carrere la liberté de faire imprimer à ses frais & dépens la recette du fachel, & l'on fit obtenir à M. Ehouvenel les récompenses dues à son mérite. L'affaire ainsi rangée à la satisfaction de toutes les parties, on espéra que le Public, trop accoutumé aux misérables intrigues pour en être long-temps la dupe, ne tarderoit pas à oublier ce qu'il avoit méprisé.

L'événement avoit déjà prouvé la sagesse de ces vues : il n'étoit plus question dans Paris de M. Ehouvenel, & même il s'étoit retiré dans sa Province, lorsque les Auteurs du Mercure s'aviserent d'insérer dans leur Journal la prétendue contrefaçon de ce Médecin, précédée d'un préambule défobligeant pour moi, & dans lequel, en faisant profession d'impartialité, ils ne décidoient pas à mon désavantage, & de leur propre autorité, moins de trois ou quatre questions assez compliquées (*Voy. Mercure du Samedi 9 7bre. 1780 partie politique, art. Paris.*)

Je dois dire en faveur des personnes étrangères à la littérature Française, que le Mercure est le plus ancien des Journaux connus. Après avoir changé plusieurs fois de forme, il est devenu un objet d'attention pour le Gouvernement; il en est protégé & en quelque sorte avoué : les Auteurs qui le rédigent aujourd'hui, ont des prétentions à l'estime publique, & seroient bien fâchés qu'on ne les eût pas capables de mieux que de la rédaction d'un Journal.

lations diverses pendant les deux années suivantes.
5°. Relations avec la Faculté de Médecine de Paris.

Au moyen de quelques réflexions assez courtes que je joindrai à cette historique, il restera peu de chose à desirer pour ceux qui veulent connoître les détails de cette affaire.

J'ai été accueilli avec indécence par les Compagnies savantes que j'ai à citer. Je dirai sans ménagement comment les choses se sont passées entre elles & moi.

Je traiterai tous les Savants d'égal à égal; car je déclare que je n'en fais pas un, quel qu'il soit, qui doive balancer à traiter d'égal à égal avec moi. Il peut avoir plus de génie; mais je serai plus utile.

Qu'ils me permettent de leur demander par quelle espece de combinaison ils ont mis de l'importance aux niaiseries de M. Ehouvenel, tandis qu'ils n'ont pas daigné rendre compte de mon mémoire sur la découverte du *MAGNÉTISME-ANIMAL*, tandis qu'ils n'ont donné qu'un extrait informe & insuffisant des observations de M. d'Eslon, tandis enfin qu'ils n'ont rien dit de mes propositions à la Faculté de Médecine de Paris: propositions qui, sous quelque aspect qu'on les envisage, sont très-certainement dans les sciences un événement autrement remarquable que le fâchet d'Ehouvenel.

J'espère que les Auteurs du Mercure me pardonneront cette note. Mon dessein n'est pas de les offenser plus que je ne le suis de ce qu'ils ont dit. S'ils vouloient donner aux Journalistes de toute espece l'exemple d'abandonner les factions, & de préférer dans la littérature le rôle de rapporteurs à celui de juges, peut-être un jour reprocheroit-on moins à ces sortes de productions leur futilité & leur mal-honnêteté. Quoi qu'il en soit, j'avois à prouver que les Journalistes les plus accrédités étoient susceptibles de partialité à mon égard: je crois l'avoir fait sans que l'on puisse me taxer de m'être adressé à des inconnus.

Je laisserai paroître le mépris des personnes qui ont cru se faire un nom en affichant le mépris de moi.

Je nommerai chacun par son nom. Chacun m'a bien nommé par le mien. Quelque dure que paroisse ma véracité, j'aurai encore des égards qu'on n'a pas eu pour moi. Du moins je ne calomnierai pas.

RELATIONS

Avec la Faculté de Médecine de Vienne.

LA narration des nombreuses & insurmontables difficultés qui m'ont été opposées à Vienne, occupe une grande partie du mémoire que j'ai donné en 1779 *sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL*. Comme il seroit fatigant pour les personnes qui en ont déjà connoissance de la retrouver ici, je me détermine à renvoyer mes nouveaux Lecteurs à ce mémoire, & à ne leur présenter aujourd'hui qu'un extrait de ma narration.

J'avois, confié en 1773, au Pere Hell, Jésuite, & Professeur d'Astronomie à Vienne, quelques Essais nécessairement informes de mon système pour lesquels je m'aidois de pieces aimantées. Ce Religieux, voulant usurper ma découverte, répandit dans toute l'Europe qu'avec des pieces aimantées, auxquelles il supposoit une vertu spécifique dépendante de leur

forme , il s'étoit assuré des moyens de guérir les maladies de nerfs les plus graves. Il se servoit de moi , disoit-il , pour ses épreuves.

Je n'étois pas encore fait à ces sortes de hardiesse. Celle du Pere Hell étoit si mal-adroite , que je me flattai de détruire aisément ses prétentions , & les erreurs de conséquence qui en pouvoient naître. Je publiai l'existence du Magnétisme-*animal* comme essentiellement distinct du *minéral* , en énonçant avec précision que si l'usage de l'aimant étoit utile comme conducteur , il étoit toujours insuffisant sans le secours de la théorie du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Il résulta de ce débat que les imaginations du Pere Hell furent , à l'expérience , reconnues pour telles , & que néanmoins on ne voulut point admettre la distinction que j'établissois. Aujourd'hui même que , depuis 1776 , je me suis interdit tout usage de l'aimant & de l'électricité , l'on affecte encore de prétendre , (& l'on trouve des gens prêts à le croire sans autre examen) que je n'agis qu'à l'aide de ces deux moyens séparés ou combinés. *

Au Pere Hell se joignit M. Ingenhouze , Membre de la Société Royale de Londres , & inoculateur

* Si , lorsqu'on fera familiarisé avec le MAGNÉTISME-ANIMAL , il se fait quelque découverte surprenante par des effets inconnus , on ne manquera pas à coup sûr de dire à l'Auteur , *c'est du MAGNÉTISME-ANIMAL* , comme on me dit aujourd'hui , *c'est de l'aimant* : décisions très-pertinentes , très-utiles , & qui demandent , comme on voit , un grand génie.

à Vienne, qui devoit à des moyens puérils la réputation de Physicien. * Je regrette tous les jours la peine que je me suis donnée pour la conviction de cet homme léger. Il devint de mauvaise foi, mit tout son talent à me dénigrer, & parvint cependant, par des clameurs insensées, à dérober au Public l'inconséquence de sa conduite.

Je connoissois particulièrement M. le Baron de Stoërck, Président de la Faculté de Médecine à Vienne, & premier Médecin de Sa Majesté l'Impératrice-Reine. Je lui étois attaché, & lui offris la communication de tous mes moyens sans aucune réserve, le pressant de s'assurer de la vérité par ses propres yeux. Ce Médecin, trop timide pour la place qu'il occupe, † n'a jamais su prendre un parti décidé. Il a toujours vacillé suivant les circonstances du moment : tantôt il craignoit de se compromettre, ou que je ne compromisse la Faculté : tantôt, il acquiesçoit à ce que je démontrasse l'utilité de mes principes dans un hôpital; puis il n'osoit se

* La notice de ses expériences de Physique insérée il y a quelques mois avec éloge dans le Mercure de France, ne m'a pas fait changer d'avis.

Le titre de Membre de la Société Royale de Londres devoit être peu imposant. Il en est de l'Angleterre comme de la France. La fausse application & la prodigalité des distinctions littéraires les avilira incessamment à tel point, que tout homme d'un vrai mérite n'en voudra plus.

† Un premier Médecin à Vienne est une espèce de Ministre ayant le département de la Médecine.

faire rendre compte des effets que je produisois. Il m'a constamment refusé une commission de la Faculté que je demandois, & a paru lui-même à la tête d'une députation que je ne demandois pas. A cette occasion, il joignit hautement ses suffrages à ceux du Public, me témoignant sans détour, & en présence de témoins, ses regrets d'avoir autant différé à favoriser par son aveu l'importance de ma découverte; & cependant il n'a jamais osé ni l'avouer ni la défendre dans les moments décisifs. Enfin, j'ai des lettres de lui par lesquelles il convient de sa persuasion : j'ai un *ordre* de lui, par lequel il me taxe de supercherie.

J'avois fait passer à la plupart des Académies des Sciences de l'Europe, le précis de mon système, notamment à la Société Royale de Londres, à l'Académie des Sciences de Paris, & à l'Académie de Berlin. La dernière seule me répondit. Elle décida que j'étois dans l'illusion. Elle décidoit mal, mais elle écoutoit.

J'interrompis deux fois le cours de ces débats par des absences. Je fis des voyages en Bavière, en Suabe & en Suisse, recherchant par-tout les Savants, les étonnant, mais réussissant peu à les intéresser.

Lorsque je retournai définitivement à Vienne, j'étois bien convaincu, par ma propre expérience, que les hommes étoient les mêmes par-tout; aisément enflammés par la vanité, difficilement échauffés par la vérité.

Je persistai quelque temps dans la résolution de ne plus rien entreprendre. Les instances de mes amis, & sans doute le feu mal éteint de l'espérance, me firent concevoir le projet de quelques guérisons éclatantes. J'en cite trois dans mon *Mémoire sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL*. Ici je ne parlerai que d'une; celle de la D^{lle}. Paradis.

Cette Demoiselle étoit âgée de 18 ans. Elle appartenoit à des parents connus : elle étoit elle-même particulièrement connue de Sa Majesté l'Impératrice-Reine : elle recevoit de sa bienfaisance une pension, dont elle jouissoit comme absolument aveugle depuis l'âge de quatre ans : le fond de sa maladie étoit une goutte-sereine parfaite. Elle avoit les yeux saillants, tombants hors de l'orbite, & convulsifs. Elle étoit de plus attaquée d'une mélancolie accompagnée d'obstructions à la rate & au foie, qui la jettoient souvent dans des accès de délire & de fureur, propres à persuader qu'elle étoit d'une folie consommée. Elle avoit fait des remèdes de toute espece : elle avoit souffert imprudemment plus de trois mille secousses de l'électricité : elle avoit été traitée pendant dix ans par M. Stoërck sans succès; enfin elle avoit été déclarée incurable par M. le Baron de Wenzel, Médecin oculiste fixé à Paris, qui dans un de ses voyages à Vienne, l'avoit examinée par ordre de Sa Majesté l'Impératrice-Reine.

Si jamais aveuglement a été constaté, c'étoit

sans difficulté celui de la D^{lle}. Paradis. Je lui rendis la vue. Mille témoins, au nombre desquels étoient plusieurs Médecins, M. Stoërck lui-même, accompagné du second Président de la Faculté, & à la tête d'une Députation de cette Compagnie, vinrent jouir de ce spectacle nouveau, & rendre hommage à la vérité.

Le pere de la D^{lle}. Paradis se fit un devoir de transmettre sa reconnoissance à toute l'Europe, en consignant dans les feuilles publiques les détails intéressants de cette cure. On peut lire sa relation, traduite de l'Allemand, dans mon Mémoire sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Il paroissoit impossible de contester un fait aussi avéré. Cependant M. Barth, Professeur d'Anatomie pour les yeux, & opérateur de la cataracte, entreprit avec succès de le faire passer pour supposé. Après avoir reconnu par deux fois chez moi, que la D^{lle}. Paradis jouissoit de la faculté de voir, il ne craignit pas d'attester dans le Public qu'elle ne voyoit pas. Il disoit hardiment s'en être assuré par lui-même, & donnoit pour preuve de ce qu'il avançoit, que la D^{lle}. ignoroit ou confondoit le nom des objets qui lui étoient présentés : chose bien simple assurément, & même inévitable dans une personne aveugle de naissance ou de bas-âge. *

Ce

* Il ne suffit pas de rétablir l'organe des aveugles de naissance, & d'en ménager la sensibilité ; il faut encore les familiariser avec l'idée que la cause de leur sensation est externe, avec l'absence,

Ce Membre de plus dans l'association de M. Ingenhouze, & du Pere Hell, m'alarmoit peu. La vérité prouvoit l'extravagance avec éclat. Que je connoissois peu les ressources de l'envie !

On trama le complot d'enlever à mes soins la D^{lle}. Paradis, dans l'état d'imperfection où étoient ses yeux, d'empêcher qu'elle ne fût présentée à Sa Majesté, & d'accréditer ainsi sans retour l'imposture avancée.

Pour arriver à cette odieuse fin, il falloit échauffer la tête de M. Paradis. On lui fit craindre de voir supprimer la pension attachée à la cécité de sa fille : on lui persuada de la retirer de mes mains : il la réclama, d'abord seul, puis de concert avec la mere : la résistance de la D^{lle}. lui attira de mauvais traitements : le pere voulut l'enlever de force : il entra chez moi l'épée à la main comme un forcené : on désarma ce furieux ; mais la mere & la fille tomberent évanouies à mes pieds. La premiere de rage, la seconde pour avoir été jettée la tête contre la muraille par sa barbare mere. Je fus délivré de celle-ci quelques heures après ; mais je restai dans la plus grande inquiétude sur le sort de la D^{lle}. Paradis. Les

la présence & la gradation de la lumière, avec la différence des couleurs & des formes, l'éloignement & le rapprochement des objets, l'étroite alliance de la vue & du tact, &c... Toutes ces études, nous les avons faites machinalement, tous tant que nous sommes, dans l'enfance : ce qui nous empêche de réfléchir par la suite sur leurs excessives difficultés.

convulsions, les vomissements & les fureurs, se renouvelloient à chaque instant : elle étoit même retombée dans son premier aveuglement. Je craignois pour la vie, tout au moins pour l'état du cerveau. Je ne songeai point à la vengeance, ressource que m'offroient les loix : je ne songeai qu'au salut de l'infortunée qui étoit restée entre mes mains.

M. Paradis, soutenu des personnes qui le faisoient agir, remplit Vienne de ses clameurs. Je devins l'objet des calomnies les plus insensées. On engagea aisément le trop facile M. Stoërck, à m'enjoindre de remettre la D^{lle}. Paradis à ses parents.

Elle n'étoit pas en état d'être transportée : je la gardai encore un mois. Dans la première quinzaine j'eus le bonheur de rétablir l'organe dans l'état où il étoit avant l'accident. J'employai les quinze derniers jours à lui donner les instructions nécessaires pour raffermir sa santé, & perfectionner l'usage de ses yeux.

Les excuses que me fit M. Paradis sur le passé, les remerciements de sa femme à la mienne, la promesse volontaire de renvoyer leur fille chez moi toutes les fois que je le jugerois nécessaire pour sa santé : tout cela n'étoit que mensonge ; mais séduit par les apparences de la bonne foi, je consentis à ce que la D^{lle}. Paradis allât respirer l'air de la campagne. Je ne l'ai plus revue chez moi : il étoit essentiel dans le système de ses avides parents, que cette infortunée redevînt aveugle ou parût telle. C'est à quoi les cruels donnerent tous leurs soins.

Ainsi triomphèrent M. Ingenhouze & ses associés. *

Je ne me rétrace jamais ces affligeantes scènes, qu'il ne s'éleve en moi des mouvements involontaires d'indignation contre la nature humaine. Chaque fois j'ai besoin de quelques instants de calme pour revenir à des sentiments plus raisonnables.

Cet événement' acheva de me déterminer. Je fis mes préparatifs pour quitter Vienne, & j'exécutai cette résolution six mois après, laissant dans ma maison, & aux soins de mon épouse, deux Demoiselles dont la guérison pouvoit être constatée à chaque instant, & servir de preuve à la vérité. Ces arrangements, dont j'eus soin d'indiquer les motifs au Public, n'ont cessé que huit mois après mon départ, & par ordre supérieur.

Mes adversaires s'empressèrent de répandre, à mon arrivée en France, des préventions sur mon compte. Entre autres inculpations mal-honnêtes, l'autorité, disoient-ils, m'avoit enjoint de quitter Vienne : cette inutile calomnie étoit mal-adroite, puisque j'étois recommandé à M. de Merci, Ambassadeur de l'Empire en France, par le Ministre des affaires étran-

* S'il étoit possible de faire entendre raison à la mauvaise foi, l'état de la Dlle. Paradis auroit présenté un fait bien convaincant. Il étoit de notoriété publique, qu'avant d'entrer chez moi, ses yeux étoient saillants & tombants hors de leurs orbites. Je les avois remis à leur place, en leur procurant la faculté de s'y mouvoir à volonté. Je n'aurois pas fait mieux que ma découverte nécessitoit la plus sérieuse attention.

geres de Vienne, & que Son Excellence ne m'a dé-favoué en aucun temps. Je n'ai fait aucune démar-che pour combattre cette méchanceté. Je me suis contenté de la démentir dans l'occasion, sans m'en occuper davantage. Mais à quoi bon les calomnies contre ma personne? Ce n'est pas de moi : c'est de ma découverte qu'il s'agit.

R E L A T I O N S

Avec l'Académie des Sciences de Paris.

LE systême qui m'a conduit à la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL, n'avoit pas été l'ouvrage d'un jour. Les réflexions s'étoient successivement accumulées dans mon esprit ainsi que les heures sur ma tête. Je ne devois qu'à la constance le courage nécessaire pour attaquer les préjugés de la raison & de la Philosophie, sans être à mes propres yeux coupable de témérité.

Le froid accueil que l'on fit aux premières notions dont je hasardai la publicité, m'étonna comme si je ne l'avois pas prévu. La dérision sur-tout me parut excessivement déplacée de la part des Savants, & plus particulièrement de la part des Médecins, puisque mon systême, dénué de toutes preuves, auroit encore été aussi raisonnable que la plupart de ceux qu'ils honorent tous les jours du nom de principes.

Ce mauvais succès me porta à discuter de nou-

veau mes opinions. Loin de perdre à cet examen, elles en sortirent revêtues des couleurs de l'évidence. En effet, tout me disoit qu'il existoit nécessairement, dans les sciences, des principes négligés ou non aperçus, autres que ceux que nous admettions.

Tant que les principes des sciences, me répétois-je à chaque instant, seront faux ou incertains, les efforts des plus beaux génies seront infructueux pour le bonheur ou l'instruction de leurs semblables.

Les Savants, ajoutois-je, soignent avec zèle le grand arbre des sciences; mais toujours occupés à l'extrémité des branches, ils négligent d'en cultiver la tige.

Je comparois les Médecins à des voyageurs hors de leur route, qui s'égarerent de plus en plus en courant toujours devant eux, au-lieu de revenir sur leurs pas pour se reconnoître.

Une ardeur brûlante s'empara de mes sens. Je ne cherchai plus la vérité avec amour. Je la cherchai avec inquiétude. La campagne, les forêts, les solitudes les plus retirées eurent seules des attraits pour moi. Je m'y sentois plus près de la nature. Violemment agité, il me sembloit quelquefois que, le cœur fatigué de ses inutiles invitations, je la repoussois avec fureur. O nature, m'écriois-je dans ces accès, que me veux-tu? D'autre fois, au contraire, je m'imaginois l'étreindre dans mes bras avec tendresse, ou la presser, avec impatience & trepi-

gnement, de se rendre à mes vœux. Heureusement, mes accents perdus dans le silence des bois, n'avoient que les arbres pour témoins de leur véhémence; j'avois certainement l'air d'un frénétique.

Toutes autres occupations me devinrent importunes. Les moments que je leur donnois, me paroïssent autant de vols faits à la vérité. J'en vins à regretter le temps que j'employois à la recherche des expressions sous lesquelles je rédigeois mes pensées. M'appercevant que toutes les fois que nous avons une idée, nous la traduisons immédiatement & sans réflexions dans la langue qui nous est la plus familière, je formai le dessein bizarre de m'affranchir de cet asservissement. Tel étoit l'effort de mon imagination, que je réalisai cette idée abstraite. Je pensai trois mois sans langue. *

Au sortir de cet accès profond de rêverie, je regardois avec étonnement autour de moi : mes sens ne me trompoient plus de la même manière que par le passé : les objets avoient pris de nouvelles

* Lecteurs susceptibles d'enthousiasme, vous seuls m'entendrez sans doute. Vous seuls apprécierez les épreuves par lesquelles a dû passer pour être utile, celui que vous avez peut-être condamné plusieurs fois avec légèreté. Essayez, je vous y convie, de penser sans traduire votre pensée; mais que ce ne soit qu'un amusement. Si je dois, en homme qui s'intéresse au génie, vous rappeler qu'il n'y a qu'une nuance imperceptible entre le dernier degré d'enthousiasme & la folie, je crois devoir vous prévenir en Médecin, que se livrer à de pareils excès, c'est exposer les organes du cerveau à des dangers imminents.

formes : les combinaisons les plus communes me paroissoient sujettes à révision : les hommes me sembloient tellement livrés à l'erreur , que je sentois un ravissement inconnu quand je retrouvois parmi les opinions accréditées une vérité incontestable , parce que c'étoit pour moi une preuve assez rare qu'il n'y a pas d'incompatibilité décidée entre la vérité & la nature humaine.

Insensiblement , le calme revint dans mon esprit. La vérité, que j'avois poursuivie si ardemment , ne me laissa plus de doutes sur son existence. Elle se tenoit encore dans le lointain : elle étoit encore obscurcie de quelques légers brouillards ; mais je voyois distinctement la trace qui menoit à elle , & je ne m'en écartai plus. C'est ainsi que j'acquis la faculté de soumettre à l'expérience la THÉORIE IMITATIVE, que j'avois pressentie , & qui est aujourd'hui la vérité physique la plus authentiquement démontrée par les faits.

Il me restoit une longue & pénible carrière à parcourir dans l'opinion des hommes. Elle se présentoit à mes yeux dans toute son étendue. Loin de me décourager , je sentis la nécessité d'accroître mes embarras, en contractant l'étroite obligation de transmettre à l'humanité dans toute la pureté que je l'avois reçu de la Nature, le bienfait inappréciable que j'avois en main. J'examinai soigneusement quelles étoient les précautions à prendre pour le préserver de toute altération dans le trajet qu'il

avoit encore à faire pour arriver à sa véritable destination.

Ces précautions trouvent des désapprobateurs en grand nombre. On me taxe de tenir une conduite équivoque, parce que je ne publie pas la théorie de ma doctrine. Je répons à cela que je ne le puis.

Comme c'est par conviction, & non par amour-propre, que je suis entraîné à reconnoître l'inutilité & même le danger d'une pareille tentative, je desirois fort pouvoir en établir les preuves avec ordre, clarté & précision; mais l'objet que je traite, échappe à l'expression positive. Il ne me reste, pour me faire entendre, que des images, des comparaisons, des approximations. Quelque justesse que l'on mette dans ce langage, il présente toujours des côtés imparfaits. Je n'adresse donc les réflexions suivantes qu'à cette portion de lecteurs qui lisent pour comprendre, & non pour tordre les expressions de manière à n'y trouver que ce qui n'y est pas. Dans la confiance qu'ils peseront mes raisons avec impartialité, je ne leur demande que de l'attention. Le reste de mes lecteurs a le choix de ne pas lire ce qui suit, ou de me juger sans égard après m'avoir lu.

Le MAGNÉTISME-ANIMAL doit être considéré dans mes mains comme un sixième sens *artificiel*. Les sens ne se définissent ni ne se décrivent : ils se sentent. On essayeroit en vain d'expliquer à un aveugle de naissance la théorie des couleurs. Il faut les lui faire voir ; c'est-à-dire sentir.

Il en est de même du MAGNÉTISME-ANIMAL. Il doit en premier lieu se transmettre par le sentiment. Le sentiment peut seul en rendre la théorie intelligible.

Par exemple, un de mes malades, accoutumé à éprouver les effets que je produis, a, pour me comprendre, une disposition de plus que le reste des hommes.

La supposition d'un sixieme sens *artificiel* ne doit pas choquer : toute personne qui se sert d'un microscope, fait, à la rigueur de l'expression, usage d'un sixieme sens *artificiel*. *

Si le microscope n'étoit pas connu, & qu'un esprit actif s'avisât d'en pressentir & prédire l'invention & les merveilleux effets, on ne l'écouteroit pas : au plus favorable, il passeroit pour un rêveur ingénieux.

Inutilement établiroit-il la possibilité de son système par des calculs profonds, pris dans le mécanisme de l'œil & les phénomènes de la lumière. Son langage, nécessairement abstrait, seroit taxé d'obscurité.

S'il annonçoit subséquemment l'espoir prochain

* L'ouïe, la vue, l'odorat & le goût : ne sont que des extensions du tact, en sorte qu'il n'y a qu'un sens. Cependant, on en compte cinq en s'attachant aux différences sensibles. On doit convenir que le microscope est à l'œil ce que l'œil est au toucher, une extension de l'organe. Cette idée ne peut être trop abstraite que pour des personnes peu familiarisées avec le langage des Sciences.

de réaliser ce qu'il n'auroit fait que pressentir jusqu'alors, sa confiance seroit réputée présomption.

Si par la constance de ses travaux, il parvenoit enfin à être possesseur d'un microscope, & qu'il invitât les Savants à se convaincre par leurs propres yeux de la vérité & des avantages de la découverte, ceux-ci n'auroient-ils pas mauvaise grace de s'y refuser par le motif qu'on ne leur auroit pas donné préalablement la description de l'instrument & la théorie de ses effets ?

Devroit-on accuser l'Auteur de mauvaise foi, s'il prétendoit que la description d'un microscope ne peut suppléer en rien à la possession d'un microscope ?

Seroit-il non recevable, s'il avançoit que la définition de cet instrument ne peut être intelligible que pour ceux qui ont déjà l'idée nette d'un verre lenticulaire.

Lorsqu'à l'aide d'ouvriers intelligents, le microscope seroit devenu aussi commun qu'il l'est aujourd'hui, on se feroit un jeu de la simplicité du moyen. Cependant pour un observateur digne de la grandeur de la nature, que d'observateurs bornés, ineptes, & même impertinents !

L'inventeur de cette admirable machine en auroit agi fort simplement en la prodiguant sans précaution. Que le monde néglige des objets de curiosité, & même en abuse jusqu'à un certain point, l'inconvénient est mince.

Mais il auroit commis la plus haute imprudence,

si la découverte avoit intéressé la sûreté, la santé, la vie ou la mort de ses semblables : objets sacrés sur lesquels on se permet tant d'horribles légèretés.

On peut appliquer au MAGNÉTISME-ANIMAL les considérations que je viens de présenter, & en tirer deux conséquences principales. La première est que je tenterois en vain de donner la théorie de ma doctrine, sans autre préalable : je ne serois ni écouté ni entendu. La seconde est que lorsqu'elle sera universellement établie, elle ne présentera dans la pratique qu'uniformité aux yeux superficiels, tandis qu'elle absorbera toutes les facultés intellectuelles des personnes dignes de l'administrer.

Ces deux conséquences admises, on doit concevoir par quelle prudence je desirer créer des élèves de qui je puisse être entendu, à qui je puisse transmettre sans danger les fruits de mon expérience, & qui puissent à leur tour faire de nouveaux élèves.

L'ambition de ne travailler à leur instruction que sous les yeux du Gouvernement, devoit fermer la bouche de tous ceux qui osent me prêter des vues étrangères au bonheur des Peuples. *

Les malheureux retardements que j'éprouve †

* On me taxe de n'en agir ainsi que par des vues de fortune. Je peserai peut-être ailleurs cette objection. J'observe ici 1°. qu'elle est très-déplacée dans la bouche de la plupart des Gens de lettres ou de sciences ; ils ne rêvent que fortune : 2°. que je n'ai besoin d'aucun Gouvernement pour gagner de l'argent à satiété.

† Qui n'a gémi des mortalités qui, ces dernières années, ont

ont porté des personnes de sens, & bien intentionnées, à me conseiller de suffire seul à la vérité en faisant des élèves à mon choix, & en telle nombre qu'il me plairoit, sans m'embarasser de l'attache du Gouvernement.

Cet avis a ses côtés spécieux, & l'exécution m'en seroit facile; mais après mûre réflexion, j'ai senti que mes efforts n'aboutiroient qu'à fonder une secte qui auroit à vaincre autant & plus d'obstacles que moi. Isolé, je cause peu d'ombrage : on se contente de plaisanter & de médire; mais s'il y avoit seulement cinq ou six Médecins comme moi répandu dans Paris, l'avarice, tremblante pour ses gains habituels, ne verroit en eux que des ennemis dangereux & prêts à tout envahir sans partage. On mettroit tout en œuvre pour faire suspecter & pour détruire leur doctrine : le merveilleux de leurs effets aideroit à sonner & faire prendre l'alarme. Peut-être même l'imprudence des personnes dépositaires de mes principes donneroit-elle lieu à des interprétations fâcheuses. Car je puis & dois répondre de moi : mais je ne puis ni ne dois répondre des autres. Alors il ne seroit pas surprenant que la vérité fût contrainte à se cacher dans l'avilissement. Je pense qu'il vaut mieux, quoi qu'il en coûte, différer

emporté tant de matelots dans les ports de France? Peut-être n'en auroit-il péri aucun, si j'avois été écouté deux ans auparavant, comme cela se pouvoit.

son triomphe avec prudence que de le compromettre par trop de précipitation.

Tels sont en substance les principes qui ont dû servir de règle à ma conduite, soit à Vienne, soit en France.

Lorsque j'arrivai à Paris, quelques feuilles publiques avoient annoncé que je quittois l'Allemagne dans le dessein de soumettre ma cause au jugement des savants François. On avoit répandu dans le Public des écrits où ma réputation étoit déchirée, & ma découverte tournée en ridicule : je n'étois pas mieux traité dans les correspondances particulières. Ces circonstances, jointes à la singularité & au mérite réel de ma découverte, me persuadoient qu'il pouvoit être question de moi en Pays étranger ; mais je n'avois nulle prétention à une célébrité acquise. Je fus donc étonné de me voir recherché à Paris avec quelque empressement. A peine eus-je fait choix d'un pied-à-terre, que je me vis assailli de personnes qui venoient me consulter. * Ce début

* Un jour que j'avois du monde chez moi, l'on m'annonça un Président d'une Cour Souveraine. Je vis entrer une personne dans le costume des gens de robe, qui, sans égard pour le reste de la compagnie, s'empara de moi, me consulta sur ses maladies, & m'accabla de questions, en parlant à outrance & avec une familiarité que je trouvois déplacée dans un homme bien né. C'étoit M. Portal, Médecin à Paris, qui, très-satisfait de sa gentillesse, se hâta d'en tirer vanité dans le monde. Il étoit prouvé sans réplique, selon lui, que je n'avois aucun des talents dont je me vançois, puisque, sur sa parole, je l'avois cru malade quoiqu'il n'en fût rien, puisque j'avois ajouté foi à l'assurance qu'il me donnoit d'éprouver

me flatta ; mais m'appercevant bientôt que la curiosité superficielle étoit un goût dominant dans cette Capitale , je jugeai convenable de rompre sans affectation toute liaison propre à me conduire par une route aussi contraire à mes vues.

Cependant j'avois au nombre de mes Connoissances M. Le Roi , Directeur de l'Académie des Sciences de Paris. Il avoit assisté à plusieurs de mes expériences , avoit reconnu la réalité de ma découverte , paroissoit en apprécier les conséquences , & prendre intérêt à ses succès. Je ne lui dissimulai pas combien j'avois été étonné du peu d'accueil fait par la Compagnie à mes ouvertures , & combien je trouvois étrange son indifférence pour une question où il s'agissoit du salut du Peuple.

M. Le Roi m'offrit sa médiation auprès de sa Compagnie , si je consentois à faire une seconde tentative. Je lui remis les assertions relatives à mon système , & nous convinmes du jour où je me rendrois à l'Académie pour être témoin du rapport.

Je fus exact : j'arrivai d'assez bonne heure pour voir se former une assemblée de l'Académie des Sciences de Paris.

A mesure que les Académiciens arrivoient , il s'établissoit des Comités particuliers , où se traitoient sans doute autant de questions savantes. Je supposois

des sensations que , dans le fait , il n'éprouvoit pas , & puisqu'enfin dupe de l'habit , je n'avois pas su distinguer le pantalon du Président.

avec vraisemblance, que lorsque l'assemblée seroit assez nombreuse pour être réputée entière, l'attention divisée jusqu'alors, se fixeroit sur un seul objet. Je me trompois : chacun continua sa conversation ; & lorsque M. Le Roi voulut parler, il réclama inutilement une attention & un silence qu'on ne lui accorda pas. La persévérance dans cette demande fut même vertement relevée par un de ses confreres impatienté, qui l'assura positivement qu'on ne feroit ni l'un ni l'autre, en lui ajoutant qu'il étoit bien le maître de laisser le Mémoire qu'il lisoit sur le bureau, où pourroit en prendre communication qui voudroit. M. Le Roi ne fut pas plus heureux dans l'annonce d'une seconde nouveauté. Un second confrere le pria cavalièrement de passer à un sujet moins rebattu, par la raison péremptoire qu'on l'ennuyoit. Enfin une troisieme annonce fut brusquement taxée de charlatanerie par un troisieme confrere, qui voulut bien suspendre sa conversation particuliere tout exprès, pour donner cette décision réfléchie.

Heureusement il n'avoit pas été question de moi en tout cela. Je perdis le fil de la séance, & réfléchissant sur l'espece de vénération que j'avois toujours eue pour l'Académie des Sciences de Paris, je conclus qu'il étoit essentiel pour certains objets de n'être vus qu'en perspective. Révérés de loin, qu'ils sont peu de chose vus de près!

M. Le Roi me tira de ma rêverie en m'annonçant qu'il alloit parler de moi. Je m'y opposai vi-

vement, le priant de remettre la chose à un autre jour. Les esprits, Monsieur, me parcissent très-mal disposés aujourd'hui, lui dis-je. On a manqué d'égards pour vous, n'est-il pas à présumer qu'on en auroit encore moins pour un étranger tel que moi. A tout événement, je desiro n'être pas présent à cette lecture. Je serois forti si M. Le Roi avoit insisté.

L'assemblée finit comme elle avoit commencé : ses Membres défilèrent successivement. Il ne resta bientôt plus qu'une douzaine de personnes, dont M. Le Roi éveilla suffisamment la curiosité, pour qu'on me pressât de faire des expériences.

L'enfantillage de me demander des expériences, avant de se mettre au fait de la question, m'en auroit fait passer l'envie si je l'avois eue. Je m'excusai mal-adroitement sur ce que le lieu n'étoit pas convenable. Plus mal-adroitement encore je me laissai entraîner, sans savoir m'en défendre, chez M. Le Roi, où M. A***, sujet à des attaques d'asthme, voulut bien se prêter à mes essais. *

M. A***, étoit dans un fauteuil : j'étois debout devant lui, & je le tenois par les mains : à quelque distance, & derrière moi, ricanoit désobligement le reste de la Compagnie.

J'interrogeai

* J'ai annoncé que je nommerois chacun par son nom ; mais la scène que je décris est trop bizarre : je n'ai pas la force d'en nommer les Acteurs. Il suffira de savoir que nous étions dix ou douze personnes rassemblées chez M. Le Roi : tous Académiciens, ou aspirants à l'être.

J'interrogeai M. A***, sur la nature des sensations que je lui occasionnois. Il ne fit aucune difficulté de me répondre qu'il sentoit des tiraillements dans les poignets, & des courants de matiere subtile dans les bras; mais lorsque ses Confreres lui firent ironiquement la même question, il n'osa leur répondre qu'en balbutiant, & d'une maniere équivoque. Je ne jugeai pas à propos de m'en tenir là : je procurai à M. A***, une attaque d'asthme : la toux fut violente. Qu'avez-vous donc, lui demanderent ses Confreres d'une air moqueur ? Ce n'est rien, repliqua M. A*** : c'est que je touffe : c'est mon asthme : j'en ai tous les jours des attaques pareilles. Est-ce à la même heure, lui demandai-je à mon tour & à haute voix ? Non, répondit-il, mon accès a avancé ; mais ce n'est rien. Je n'en doute pas, repris-je froidement, & je m'éloignai pour mettre fin à cette scene ridicule.

Je crus m'appercevoir que M. A*** étoit moins gêné après le départ de plusieurs témoins. Nous n'étions plus que cinq, y compris MM. A***, le Roi & moi. J'offris à ces Messieurs une preuve que notre organisation est sujette à des pôles, ainsi que je l'avois avancé. Ils y consentirent, & en conséquence je priai M. A*** de mettre un bandeau sur ses yeux. Cela fait, je lui passai les doigts sous les narines à plusieurs reprises ; & changeant alternativement la direction du pôle, je lui faisois respirer une odeur de soufre, ou je l'en privois à vo-

lonté. Ce que je faisois pour l'odorat, je le faisois également pour le goût, à l'aide d'une tasse d'eau.

Ces expériences ayant été bien constatées par l'aveu formel & répété de M. A***, je me retirai très-peu satisfait, on peut le croire, de la compagnie avec laquelle j'avois si désagréablement perdu mon temps.

Peu de jours après, j'allai rendre mes devoirs à son Excellence M. de Mercy, Ambassadeur de l'Empire. Je le trouvai prévenu contre la solidité des expériences que je viens de citer. Il avoit été instruit par l'Abbé Fontana, qui, n'ayant pas été témoin, ne parloit que d'après M. Le Roi : ce que je trouvai tout au moins singulier.

J'eus occasion de remettre mes assertions à M. le Comte de Maillebois, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Membre de l'Académie des Sciences. Elles faisoient partie d'un Mémoire, où j'exposois succinctement le desir que j'avois eu de faire coopérer sa Compagnie au succès d'une découverte aussi essentielle que la mienne, & la peine que je ressentois de n'avoir pas réussi.

M'étant rencontré chez ce Seigneur avec M. Le Roi, je me plaignis amèrement du sens-froid avec lequel ce dernier m'avoit exposé, moi étranger & sans support, à l'incivilité de ses Confreres. Dans ma juste indignation, j'allai jusqu'à prononcer ce que je croyois devoir faire peu de fond sur un homme qui, après avoir embrassé de son propre mouve-

ment la cause de la vérité, la soutenoit aussi mal dans l'occasion.

L'urbanité Françoisise adoucit l'aigreur de cette conversation. Du procédé M. de Maillebois nous conduisit insensiblement à ne parler que de la chose. A des questions réfléchies sur le genre, les effets & les conséquences de ma découverte, il joignit le regret de ne s'être pas trouvé à portée de m'épargner les désagréments dont je me plaignois, & le desir de voir les expériences que ses Confreres avoient dédaignées. Je consentis à lui donner cette satisfaction.

Au jour indiqué MM. de Maillebois & Le Roi se rendirent chez moi. Le dernier s'étoit fait accompagner de sa femme & d'un de ses amis. Moi, j'avois eu soin de rassembler quelques malades. L'un d'eux enflloit & désenflloit sous mes mains. Ce peu de mots doit suffire pour faire penser que mes expériences furent satisfaisantes.

M. de Maillebois ne chercha point de subterfuges. Il convint avec candeur de son étonnement; mais en même temps il avoua qu'il n'oseroit rendre compte à l'Académie de ce qu'il avoit vu, dans la crainte qu'on ne se moquât de lui. M. Le Roi, très-fort du même avis, me proposa de mettre la vérité en évidence par le traitement & la guérison de plusieurs maladies.

Je rejettai ce moyen comme peu fait pour convaincre gens à qui la science ne donne pas la fa-

culté d'apprécier par le raisonnement le mérite d'expériences telles que les miennes. J'ajoutai au surplus, que lorsque je m'étois déterminé à fuir les lieux de ma naissance à raison des dégoûts que m'avoit fait éprouver le traitement heureux de maladies très-graves, ce n'avoit pas été pour m'exposer ailleurs à des désagrémens de la même espèce; que si jamais les circonstances exigeoient de nouveau le sacrifice de mon repos, je le devois à ma Patrie de préférence à tout autre Pays; qu'il entroit dans mes projets de connoître la France, l'Angleterre, la Hollande, &c. d'établir des relations avec les Savants de ces divers lieux, de leur prouver l'existence d'une vérité physique inconnue, & même d'en constater à leurs yeux l'utilité par des expériences sans appareil; mais qu'il ne pouvoit me convenir de me fixer, sans objet déterminé, en pays étranger, d'y élever des disputes inutiles, d'y soulever les Médecins contre ma découverte, peut-être même contre ma personne, que desirant en un mot me faire connoître en Physicien & non en Médecin, je devois uniquement agir en Physicien, jusqu'à ce que les circonstances me permissent de faire mieux.

J'avois entendu plusieurs fois attribuer vaguement à l'imagination ceux de mes effets que l'on vouloit nier; mais il étoit nouveau pour moi d'entendre lui attribuer des effets avoués tels que je venois de les produire. Cette pitoyable objection sortit de la bouche de M. Le Roi.

J'étois armé contre les raisonnements spécieux de la prudence ordinaire. Les déclamations tant rebattues en faveur de l'humanité, avoient perdu le droit de me séduire : j'aurois même résisté aux sollicitations de l'amitié, bien convaincu que je ne devois être mû que par des considérations indépendantes de tout intérêt particulier ; cependant , je ne fus pas tenir contre un raisonnement puéril. Pris au dépourvu , je fus piqué : je perdis mes principes de vue ; & je m'engageai comme par défi , & contre toute espece de raison , à entreprendre le traitement d'un certain nombre de malades.

Cette espece de preuves paroît sans réplique : c'est une erreur. Rien ne prouve démonstrativement que le Médecin ou la Médecine guérissent les maladies. On verra dans la suite de cet écrit avec quelle sérénité l'on a fait usage de ce raisonnement contre moi. Qu'on ne se hâte donc pas de m'accuser de paradoxe. *

Mais lorsque , par exemple , je promene sous mon doigt une douleur fixe occasionnée par une incommodité quelconque ; lorsque je la porte à volonté du cerveau à l'estomac , de l'estomac au bas-ventre , & réciproquement du ventre à l'estomac & de l'estomac au cerveau , il n'y a que la folie con-

* Guérissez , me crie-t-on de tous côtés , & l'on vous croira. Rien n'est plus faux. J'ai très-assurément fait des cures dans Paris. Quoi de plus commun néanmoins que d'entendre décider qu'il n'en existe aucune.

sommée ou la mauvaise foi, la plus insigne qui puissent méconnoître l'Auteur de sensations pareilles.

J'avance donc en axiome incontestable, que tout Savant doit en une heure de temps être aussi convaincu de l'existence de ma découverte, qu'un Payfan des Montagnes Suisses pourroit l'être après des traitements de plusieurs mois.

Cependant, on vient de voir que je m'engageai à des traitements suivis pour convaincre des Savants. Il fut convenu que je n'entreprendrai pas des malades que préalablement leur état ne fût constaté par les Médecins de la Faculté de Paris, afin de pouvoir juger les succès par l'inspection des personnes, lorsque leurs traitements seroient consommés.

J'ai fidèlement tenu ces engagements. Je me retirai au mois de Mai 1778, avec quelques malades, au village de Creteil, à deux lieues de Paris; le 22 Août suivant, j'écrivis à M. Le Roi la lettre que voici.

M. MESMER à M. LE ROI, Directeur de l'Académie des Sciences de Paris.

Creteil, le 22 Août 1778.

J'AI eu l'honneur, Monsieur, de vous entretenir plusieurs fois à Paris, en votre qualité de Directeur de l'Académie, du **MAGNÉTISME-ANIMAL**. Quelques-uns de MM. vos Confreres ont eu aussi des conférences avec moi sur ce principe. Son existence vous a paru sensible par les épreuves que j'ai faites sous vos yeux & sous les leurs. Je vous ai remis mes propositions sommaires pour être communiquées à l'Académie.

J'ai aussi laissé à M. le Comte de Maillebois un Mémoire relatif. Vous m'avez paru l'un & l'autre desirer qu'aux preuves de l'existence, je joignisse celles de l'utilité. J'ai entrepris en conséquence le traitement de plusieurs malades, qui ont bien voulu, pour cet effet, se rendre au village de Creteil, que j'habite depuis quatre mois.

Quoique j'ignore encore, Monsieur, la façon de penser de l'Académie sur mes propositions, je m'empresse de l'inviter, par votre médiation, & vous-même aussi particulièrement, Monsieur, à constater l'utilité du MAGNÉTISME ANIMAL, appliqué aux maladies les plus invétérées. Leurs traitements devant finir avec ce mois, j'ose espérer que vous voudrez bien me transmettre les intentions de l'Académie, en m'indiquant le jour & l'heure où ses députés voudront bien m'honorer de leur visite, afin que je me mette en état de les recevoir. C'est avec des sentiments de la plus parfaite considération, que j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

L'Académie ne jugea pas à propos de répondre à cette lettre. Le récit qui va suivre de mes relations avec la Société Royale de Médecine dira pourquoi je n'en fus pas surpris.

Je cherchai à savoir comment les choses s'étoient passées. On m'assura que M. Le Roi ayant eu l'honneur de présenter ma lettre à l'Académie, la lecture en avoit été interrompue par MM. d'Aubenton & Vicq d'Azir, qui s'étoient formellement opposés à ce que l'on s'occupât de ma découverte. Ces deux Messieurs sont Membres de la Société Royale de Médecine.

Vrai ou faux, ce procédé ne m'étonna pas de la

part de M. Vicq d'Azir. Il n'en fut pas de même de M. d'Aubenton. Associé en émule aux écrits & à la gloire d'un homme immortel, fidele compagnon du chantre éloquent, dont s'honorent à l'envi la France & la Nature, il n'auroit pas dû perdre de vue, que s'il marche vers la postérité d'un pas ferme à côté de M. de Buffon, c'est pour y être assis sur un trône de merveilles inconcevables. Je l'attends là, pour lui demander de quel droit il a dit à la Nature que les limites de sa puissance sont placées en déça de la carrière que j'affirme lui voir parcourir.

Je viens de rendre un compte exact & vrai de mes relations avec l'Académie des Sciences de Paris : je m'attends que l'on criera à l'imposture : toutes les voix sont intéressées à déposer contre moi : Il ne se levera pas un seul témoin en ma faveur ; cependant, seul contre tous, je parois en assurance devant mes juges. C'est au Public que j'en appelle. Je me flatte qu'il pesera sur-tout ma lettre à M. Le Roi. Elle n'a certainement été écrite que parce qu'il y avoit des conventions antérieures. Ce point accordé, il est évident 1^o. que j'ai recherché l'Académie des Sciences de Paris ; 2^o. que j'ai fait des expériences & traité des malades pour opérer sa conviction ; 3^o. qu'elle ne s'est pas mise fort en peine d'être convaincue.

Je n'en demande pas davantage.

R E L A T I O N S

Avec la Société Royale de Médecine de Paris.

IL est assez généralement reçu dans Paris, que j'ai eu mauvaise grace de refuser une *Commission* nommée par la Société Royale de Médecine, pour l'examen de ma découverte.

Ai-je refusé cette *Commission*? La question ainsi établie le seroit si mal, que je pourrois y répondre indifféremment oui & non. Dans le fait, j'ai refusé une *Commission*; mais j'ai accepté des *Commissaires*: espece d'énigme qui demande explication si l'on veut l'entendre.

Qu'est-ce qu'une *Commission* de la Société Royale de Médecine de Paris? Le voici.

Lorsque le possesseur d'une poudre, d'une liqueur ou d'une composition quelconque, auxquelles on suppose des vertus médicales, veut en faire commerce sans courir le risque d'être inquiété, il doit s'adresser à la Société Royale de Médecine, pour obtenir, dans les formes requises, une permission que l'on appelle, tantôt *Brevet*, tantôt *Privilege*. En conséquence, il se présente au Secrétaire-Perpétuel de la Compagnie: la Compagnie autorise le Suppliant à déposer une fiole de sa liqueur ou un paquet de sa poudre, le tout cacheté pour éviter les indiscretions. Des Commissaires nommés exprès,

& tenus à garder le secret , ont seuls le droit d'ouvrir ces dépôts lorsqu'il en est temps. Il en font l'analyse chymique, s'il y a lieu ; assistent aux traitemens entrepris par les auteurs ou possesseurs des remedes, & constatent leurs bons ou leurs mauvais succès. Sur leur rapport se forme l'opinion de la Compagnie. Toutes ces formalités, & de plus rigoureuses encore, s'observent avec la plus scrupuleuse exactitude ; & néanmoins, c'est ainsi que sont *brevetés* ou *privilegiés*, tous les marchands de poisons qui, sous le nom générique de charlatans, dévastent à l'envi les Villes & les Campagnes de ce beau Royaume.

Il y a sans doute tel de mes Lecteurs qui s'aperçoit déjà que je n'ai pu accepter une pareille *Commission* : je n'ai ni poudre ni liqueur à déposer : je n'ai ni *Brevet* ou *Privilege* à solliciter ; mon desir n'est pas de m'établir en France ; & très-certainement je ne veux y faire aucun commerce de drogue. Enfin, si ma doctrine pouvoit se mettre dans une fiole ou dans un paquet, je ne confierois la fiole ou le paquet qu'à des individus dont la sagesse me seroit connue de longue-main, & non à des *Commissaires* choisis au hasard ou nommés, par ordre du tableau.

Voilà comment & pourquoi j'ai refusé une *Commission*. A présent voici comment & pourquoi j'ai demandé des *Commissaires*.

J'ai en main une vérité essentielle au bonheur de

l'humanité. Il ne suffit pas que je veuille être le bienfaiteur des hommes : il est encore nécessaire qu'ils agrément le bienfait. Avant tout, il faut qu'ils y croient. A cet effet, j'ai recherché les personnes dont l'opinion a quelque prépondérance dans le Public. Je leur ai proposé d'être témoins des effets salutaires de ma découverte, de faire valoir la vérité en lui rendant hommage, & de mériter, par ce facile moyen, la reconnoissance des Nations. La Société Royale de Médecine de Paris n'a pas jugé ce rôle digne d'elle. Elle m'a refusé des *Commissaires*, sous le savant prétexte que je ne présentois ni poudre, ni liqueur, ni fiole, ni paquet.

Il ne faut ni se le dissimuler ou l'oublier : les difficultés entre les Savants & moi ne proviennent que de ce que je me contente d'invoquer leur témoignage, en les pressant uniquement de constater & confesser hautement l'existence & la réalité de ma découverte. Ils voudroient en être les arbitres, les juges, les dispensateurs. Leur Tribunal est tout, & la vérité ne leur est rien, s'ils n'en peuvent tirer avantage pour leur gloire ou leur fortune. Périssent l'humanité plutôt que leurs prétentions !

Ils devroient reconnoître qu'au fond je n'ai d'autre but que celui qu'ils se proposent eux-mêmes. Le Gouvernement quelconque à qui je remettrai ma découverte, ne la gardera certainement pas pour lui seul : il la leur livrera ; mais cette marche ne leur convient point. Ils me traitent avec mépris, parce

que je desiré qu'on exige d'eux quelque sagesse dans l'administration de la vérité : on diroit qu'à leur avis, l'ordre & la science ne peuvent habiter ensemble ; & véritablement dans l'état actuel des choses on seroit tenté de croire qu'ils ont raison.

Le prétendu refus dont on m'accuse, n'est pas mon seul crime aux yeux de la Société. J'ai eu le tort des circonstances. Non-seulement j'ai refusé, mais j'ai refusé dans un moment fâcheux, dans un moment où l'on avoit des vues sur moi. Si je n'entrois pas dans quelques détails à ce sujet, on ne concevrait rien à la marche singulière de cette Compagnie en toute cette affaire.

La Société Royale de Médecine de Paris étoit un établissement si nouveau lorsque j'ai traité avec elle, qu'elle n'étoit pas encore née : * elle n'étoit que conçue ou portée. J'ai, pour ainsi dire, assisté à l'enfantement. Le travail en fut laborieux, & le berceau qui la reçut, n'a résisté qu'avec peine aux orages dont il fut assailli. La Faculté de Médecine de Paris en possession depuis des siècles de réunir la théorie, la pratique & l'enseignement de la Médecine, s'est vivement opposée à ce qu'on désunît des fonctions faites pour se soutenir & s'ennoblir mutuellement. Elle prétendoit qu'il étoit inutile, ou

* Il y avoit déjà quatre mois que je traitois avec la Société, lorsqu'elle obtint les lettres-patentes du mois d'Août 1778, titre de sa création. Il seroit long & inutile de dire quelle espece d'existence elle avoit auparavant.

pour mieux dire , dangereux de créer en Médecine une Académie de paroles & d'écrits sans action nécessaire , dont l'effet infaillible seroit d'avilir par les suites la pratique & encore plus l'enseignement , en portant hors de la pratique & de l'enseignement les encouragements , les distinctions , les récompenses & les prérogatives. Tel étoit le fonds de la discussion , qui d'ailleurs ne me regarde pas. Le procès a été vuide en faveur de la Société : elle a eu l'autorité pour elle , & il est aujourd'hui vraisemblable que la Faculté ne se relevera jamais du coup qui doit par ses suites la plonger dans un avilissement absolu , elle , ses Membres , ses Ecoles & ses Eleves.

Cependant il s'agissoit de mettre le Public de son parti : il falloit se faire un nom dans le monde ; car , tout en méprisant le Public , on veut l'avoir pour soi. Il paie si bien le bruit que l'on fait pour lui plaire !

Pressée de se faire valoir par toutes sortes de nouveautés , la Société voulut bien jeter les yeux sur moi : elle me présenta à baiser le sceptre qu'elle étend sur le charlatanisme : je ne m'inclinai pas : ce fut mon malheur. Peut-être cependant les choses se seroient-elles rangées à l'amiable , si le tranchant Secrétaire-Perpétuel de cette Compagnie n'avoit pas rompu sans égards les mesures protectrices de ses liants Confreres.

Le récit des faits va dire si ma présomption est ou n'est pas vraisemblable.

Les journaux & les feuilles publiques m'avoient transmis à Vienne de merveilleux effets de l'électricité administrée par M. Mauduit , sur les maladies reconnues les plus graves. Dès mon arrivée à Paris , je m'empressai de rendre visite à ce Médecin. L'inspection de ses malades , rassemblés dans ce moment , & son propre rapport , me détromperent. J'appris même de lui qu'il ne pouvoit citer aucune guérison. Il me témoigna le desir de voir l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL sur quelques-uns de ses malades. Je m'approchai d'une femme paralytique des bras , & d'un homme ayant perdu la faculté du tact des deux mains. Ils éprouverent de leur aveu des sensations extraordinaires qui leur étoient inconnues par l'électricité. M. Mauduit m'en témoigna son étonnement , & je me retirai après avoir reçu de lui des honnêtetés particulières.

Je reçus successivement la visite de MM. Mauduit , Andry , Desperrières & l'Abbé Tessier , tous Membres de la Société Royale de Médecine.

J'ignorois l'existence & la constitution de cette Compagnie. Ces Messieurs voulurent bien me l'apprendre. Instruits que je m'étois engagé envers l'Académie des Sciences à traiter des malades , ils m'objectèrent que l'inspection des remèdes nouveaux étant désormais attribuée à la Société Royale , je devois m'adresser à elle.

Je n'argumentai pas contre la prétention ; mais j'observai , en premier lieu , que le témoignage de

l'Académie étoit fuffifant dans la question propofée, en ce qu'il s'agiffoit moins de connoître d'un remede que de constater l'existence d'une vérité physique ; en fecond lieu , qu'étant lié de parole avec elle , je n'aurois pas le mauvais procédé de manquer à mes engagements. Néanmoins , n'appercevant dans la concurrence de la Société rien de défobligeant pour l'Académie , je propofai à ces Meflieurs de fuivre & constater les mêmes expériences qu'elle.

L'offre acceptée , ces Meflieurs me propoferent à leur tour une de leurs *Commissions*. Je demandai ce que c'étoit ; & lorsqu'on me l'eut expliqué , je n'en voulus plus entendre parler. Je m'exprimai plusieurs fois à cet égard fi clairement , & avec tant de précision , que pour avifer aux moyens de lever cet obstacle , il fut tenu deux afemblées particulieres où j'affiftai.

Nous convînmes enfin qu'on fuivroit les mêmes errements que l'Académie des Sciences , c'est-à-dire , que je m'engageai envers la Société , ainfi que je m'étois engagé envers l'Académie , à n'entreprendre que des malades dont l'état auroit été préalablement constaté par des Médecins de la Faculté de Paris , de maniere à juger les succès par l'infpection des personnes après la confommation de leurs traitemens.

On auroit bien voulu ne mêler directement ni indirectement aucun Médecin de la Faculté dans

cette affaire ; mais cette clause , après un débat très-suffisant , ayant paru inadmissible , je promis de faire successivement présenter à la Société chaque malade que je devois traiter , afin qu'elle pût s'assurer par elle-même de la solidité & de la vérité des consultations.

Je consentis encore à remettre d'avance les rapports , consultations & attestations des Médecins de la Faculté entre les mains de la Société.

Conformément à ces conventions , je fis présenter la D^{lle}. L***. par sa mere à MM. Mauduit & Andry. Cette jeune personne étoit épileptique , & ses accès se répétoient si fréquemment qu'elle en éprouva plusieurs en présence de ces deux Médecins. Néanmoins ils ne jugerent pas leurs lumieres suffisantes pour constater cette maladie. Seulement , M. Mauduit prétendit qu'avec son électricité il pourroit bien voir si la jeune personne ne jouoit pas un rôle factice. Il auroit peut-être mieux valu faire la chose & ne pas la dire. Le propos parut dur & affligeant à la mere. Elle offrit les consultations de plusieurs Médecins & Chirurgiens , même le témoignage du Bourreau , à qui , dans son désespoir , elle avoit confié la santé de sa fille. Tout fut également refusé. Telle consultation ne signifioit rien , parce qu'elle étoit donnée par un Médecin de la Faculté. M. Bordeu ne pouvoit plus avoir d'autorité : il étoit mort. M. Varnier , Médecin à Vitri-le-François , n'étoit qu'un inconnu. MM. Didier , pere ,
&

& Moreau n'étoient que des Chirurgiens, &c. La malheureuse mere vint me trouver en larmes. Je la consolai en me chargeant de sa fille, sans m'occuper autrement des tracasseries que je prévoyois.

Je n'envoyai plus des malades à examiner à Messieurs Mauduit & Andry. *

* La mere de la Dlle. L*** est en état de domesticité. On m'objectera sans doute qu'un témoin de cet ordre n'est pas recevable. Je réponds à cela que c'est précisément parce qu'elle n'est pas savante, que ses paroles font preuve en fait de Sciences. Elle raconte simplement ce qu'elle ne sauroit inventer. D'ailleurs ce que je dis d'après elle, se rapproche tant de ce que j'ai entendu de mes propres oreilles, qu'il y auroit de la puérité à moi de révoquer cette narration en doute.

M. d'Esnon a fait mention de la cure de la Dlle. L*** page 70. de ses *Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL*. Depuis la publication de son livre, on nous avoit assuré que la jeune personne étoit retombée dans un état pire que le passé. Cela se pouvoit, & nous en étions d'autant moins étonnés que, suivant les mêmes rapports, on violentoit son inclination dans une maison religieuse, &c. Quelle n'a pas été ma surprise, lorsque rentrant chez moi, il n'y a pas bien long-temps, j'y ai trouvé la Dlle. L*** en compagnie de sa mere? L'air de santé & l'embonpoint de la fille me confondirent : je crus rêver, & restai muet quelques instants. Enfin j'expliquai les causes de mon étonnement, & j'appris que la mere, appelée par son état à la campagne, avoit placé sa fille dans un Couvent. Des restes assez vifs de crises avoient alarmé les Religieuses & autres témoins. Cependant la santé avoit toujours été de mieux en mieux. Successivement il n'avoit resté que le souvenir de la maladie & le sentiment d'une reconnoissance que la mere & la fille me témoignèrent avec effusion. De mon côté je n'étois pas sans émotion tant que dura cette scene.

Voilà de quelle maniere on voit, on interprète & l'on raconte dans le monde. Je profiterai de cet exemple pour faire observer que si la cure de la Dlle. L*** & d'autres avoient eu lieu sous les auspices & sous les yeux du Gouvernement, il ne resteroit rien

J'étois à peine établi depuis douze jours avec quelques malades au village de Creteil, lorsque j'appris, par une voie très-détournée, l'arrivée prochaine d'une *Commission* de la Société Royale. Le bruit en fut répandu dans ma maison par un laquais, qui l'avoit entendu raconter à l'un des Commissaires nommés. Il vint jusqu'à moi; & quoique la chose me parût inconcevable en elle-même, les détails étoient si positifs, que je chargeai la personne avec qui je correspondois à Paris, de rappeler à ces Messieurs nos conventions mutuelles, ainsi que mon refus très-formel & très-répété d'une *Commission*.

Mes intentions remplies, je me rendis à Paris, & témoignai à MM. Andry & Desperrieres ma surprise de leur procédé irrégulier. Ce dernier me répondit que la *Commission* n'avoit été déterminée que sur une demande faite en mon nom. Je lui représentai à mon tour que si j'avois changé d'avis, je n'aurois confié à personne le soin d'en instruire la Société, que personnellement il auroit dû se méfier d'un changement aussi subit, lui qui connoissoit parfaitement mes intentions opposées; enfin, pour trancher la question, je désavouai formellement toutes démarches relatives faites en mon nom. *

à objecter contre les preuves de ce genre. Quelle différence aujourd'hui! Je raconte : à peine fait-on attention.

* Il étoit vrai que la demande avoit été faite; mais avec qui la personne qui abusoit de mon nom étoit-elle d'accord? Ce n'étoit pas avec moi. J'ai toujours pensé que quelques Membres de la Société Royale étoient mieux instruits que moi à ce sujet.

Ce langage déplut à M. Desperrieres, & le fit sortir de sa modération ordinaire. Il mit fin à l'entretien, en m'assurant qu'on ne prenoit intérêt, ni à mes traitements, ni à ma découverte, ni à moi, & qu'au surplus je trouverois chez moi la réponse de la Société. Effectivement, de retour à ma campagne, je reçus la lettre suivante, à laquelle je joins ma réponse.

M. VICQ D'AZIR, Secrétaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris, à M. MESMER.

Paris, le 6 Mai 1778.

LA Société Royale de Médecine m'a chargé, Monsieur, dans la séance qu'elle a tenue hier, de vous renvoyer les certificats qui lui ont été remis de votre part *sous la même enveloppe, que l'on a eu soin de ne pas décacheter.* Les Commissaires qu'elle a nommés, *d'après votre demande,* pour suivre vos expériences, ne peuvent & ne doivent donner aucun avis sans avoir auparavant constaté l'état des malades par un examen fait avec soin. *Votre lettre* annonçant que *cet examen* & les visites nécessaires n'entrent pas dans votre projet, & que pour y suppléer, il nous suffit, suivant vous, d'avoir la parole d'honneur de vos malades & des attestations, la Compagnie, en vous les remettant, vous déclare qu'elle a retiré la commission dont elle avoit chargé quelques-uns de ses Membres à votre sujet. Il est de son devoir de ne porter aucun jugement sur des objets dont on ne la met pas à portée de prendre une pleine & entière connoissance, sur-tout lorsqu'il s'agit de justifier des assertions nouvelles. Elle se doit à elle-même cette circonspection dont elle s'est toujours fait & se fera toujours une loi.

Je suis très-parfaitement,

MONSIEUR, &c.

D 2

M. MESMER à M. VICQ D'AZIR, Secrétaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris.

Creteil, le 12 Mai 1778.

MON intention, Monsieur, ayant toujours été de démontrer l'existence & l'utilité du principe dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Messieurs de la Société Royale de Médecine, je me serois empressé de solliciter moi-même près d'elle la commission dont il est question dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, si j'avois pu penser que des maladies aussi graves que celles dont j'ai entrepris le traitement, fussent susceptibles d'être caractérisées à la simple inspection & au seul rapport des malades. MM. Mauduit & Andry, Membres de la Société Royale, ont pensé comme moi sur cet article, lorsqu'ils ont répondu à la Dame L***, qui leur présentoit sa fille pour constater sa maladie, qu'ils voyoient bien que la jeune personne faisoit des mouvements convulsifs; mais que ces signes apparents étoient insuffisants pour motiver leur attention. J'ai donc pris, Monsieur, de tous les partis celui qui paroïssoit le plus sûr, & en même-temps le plus conforme aux intentions de la Société Royale, en réclamant des malades qui vouloient bien m'accorder leur confiance des attestations ou consultations faites & signées par les Médecins de la Faculté, & je dépois ces pieces sous les yeux de la Société Royale, afin de la mettre en état de juger du mérite des guérisons, lorsque le temps & les circonstances me permettroient de les lui offrir.

D'après ces réflexions, Monsieur, que vous voudrez bien communiquer à la Société Royale en réponse à la lettre qu'elle vous a chargé de m'écrire, elle jugera facilement que la demande d'une commission, & toutes les démarches analogues, ont été faites sans mon aveu. J'ai la confiance qu'elle voudra bien n'en pas douter d'après l'assurance que j'en donne, m'accorder pour l'avenir les mêmes bontés qu'elle m'a té-

moignées pendant mon séjour à Paris, & croire que je m'empresserai toujours de déférer à la supériorité de ses lumières. J'ose vous prier de lui offrir ces foibles expressions de mes respectueux sentiments. Ne doutez pas de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR, &c.

La Lettre ci-dessus de M. Vicq d'Azir doit paroître peu réfléchie ou insidieuse. Il étoit mal à lui de parler d'une de mes lettres qui n'existoit pas, de ma demande d'une commission qu'il savoit très-positivement que je désavouois, du refus de faire constater l'état de mes malades pour lequel il n'ignoroit pas que j'avois fait des démarches inutiles, &c.

Il auroit été dur de relever ces inattentions ou ces petites ruses. Ne songeant qu'à la conciliation, j'évitai soigneusement dans ma réponse toute récrimination, & m'appliquai, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, à ne compromettre personne. Inutiles soins! La lecture des lettres suivantes en convaincra.

M. MESMER à M. VICQ D'AZIR, Secrétaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris.

Creteil, le 20 Août 1778.

NE doutant pas, Monsieur, que Messieurs de la Société Royale n'aient pris connoissance de la réponse que j'ai eu l'honneur de leur faire, par votre médiation, le 12 Mai dernier, & les traitements que j'ai entrepris à Creteil devant finir avec ce mois, je m'empresse d'inviter ces Messieurs à venir s'assurer par eux-mêmes du degré d'utilité du principe dont j'ai annoncé l'existence. Si vous avez la bonté, Monsieur, de

m'annoncer le jour & l'heure où ils voudront bien m'honorer de leur visite, je serai disposé à les recevoir, & à leur répéter l'assurance de mes respectueux sentiments.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. VICQ D'AZIR, Secrétaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris, à M. MESMER.

Paris, le 27 Août 1772.

J'AI communiqué, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, à la Société Royale de Médecine. Cette Compagnie, qui n'a eu aucune connoissance de l'état antérieur des malades soumis à votre traitement, ne peut porter aucun jugement à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce congé positif ne me laissant plus rien à espérer de la Société Royale, je dus cesser toutes démarches auprès d'elle.

Je ne doute pas que la version de cette Compagnie ne diffère de la mienne. Rien de plus aisé que de contester des faits avancés sur parole. Il n'est pas aussi facile de démentir ce qui est écrit.

On vient de voir dans les lettres du Secrétaire-Perpétuel de la Société Royale, que les certificats remis de ma part pour constater l'état des maladies avant le traitement des malades, m'ont été renvoyés *sous la même enveloppe, qu'on a eu soin de ne pas décacheter*, & qu'on s'est très-positivement refusé à mes invitations, lorsque j'ai proposé de reconnoître le meilleur état des mêmes malades

après leurs traitements. Ces aveux formels sont décisifs.

La Société Royale a eu ses raisons pour en agir ainsi ; elle s'est prescrite des usages ; rien ne peut l'en faire sortir ; mais ces usages ne pouvoient l'autoriser à répandre dans le Public , sans autre explication , que j'avois refusé une de ses *Commissions* pour l'examen de ma découverte.

Par quels motifs cette Compagnie se prescrit-elle des usages contraires au but de toute institution respectable ? Par quels motifs se permet-elle de ne pas constater, pour le bien du Peuple, ce qu'on lui donne à constater pour le bien du Peuple , sous le prétexte qu'elle doit examiner ce qu'on ne lui donne pas à examiner ?

Les usages de la Société Royale sont calqués sur les usages de l'Académie des Sciences. Chaque jour celle-ci déroge aux siens, sauf à modifier ses attestations suivant les circonstances. On a vu que cela n'a pas fait difficulté de l'Académie à moi. L'Académie ne m'a opposé ses usages en rien.

Au moment où la Société Royale de Médecine de Paris en agissoit ainsi sur un fait des plus intéressants pour l'humanité, elle sollicitoit & obtenoit des lettres-patentes (du mois d'Août 1778) où elle faisoit insérer qu'elle remplissoit *dignement* les espérances qu'on avoit conçues d'elle. Ils ont fait mettre dans les mêmes lettres, que tous les Membres de la Société Royale sont autant de gens sa-

vants, recommandables, remplis de zèle, d'expérience & de capacité..... La plume tombe des mains. *

Je vais traiter une question plus intéressante. Qu'auroient vu les députés de l'Académie des Sciences & de la Société, si, comme ils le devoient, ils s'étoient rendus sur mes invitations au village de Creteil? Ils auroient vu des guérisons & des soulagemens remarquables. La voix du Public est ici contre moi : cela doit être ; ils l'ont dictée.

J'ai déjà cité la D^{lle}. L*** à l'époque dont je parle, elle n'étoit pas guérie ; cependant elle étoit soulagée de maniere à étonner tout examinateur digne d'un examen de cette importance. †

A cet exemple j'en ajouterai trois autres de personnes plus connues ¶ que j'ai traitées toutes trois

* Je ne suis pas venu en France pour m'y ériger en Aristarque de sa législation ; cependant n'écrivant pas uniquement pour des François, je puis dire combien je vois avec peine qu'on ait déjà établi, dans quelques Etats voisins, des Sociétés de Médecine à l'instar de celle de Paris. Je ne puis qu'exhorter les personnes qui pourroient avoir le même projet pour d'autres lieux, à bien réfléchir sur ses conséquences avant de le mettre à exécution.

† Le genre de la maladie m'a fait supprimer le nom de la Demoiselle L***.

¶ En France la guérison d'une personne pauvre n'est rien : quatre cures bourgeoises ne valent pas celle d'un Marquis ou d'un Comte : quatre cures de Marquis équivalent à peine à celle d'un Duc ; & quatre cures de Ducs ne seroient plus rien devant celle d'un Prince. Quel contraste avec mes idées, moi qui croiroit mériter l'attention du monde entier, quand bien même je n'aurois guéri que des chiens,

à Creteil depuis le mois de Mai 1778, jusqu'à la fin du mois d'Août suivant.

Mad. de la Malmaison s'étoit rendue chez moi impotente de toutes les parties inférieures du corps. Elle se retira, marchant librement.

Mad. de Berny y voyoit à peine pour se conduire. Elle me quitta lisant & écrivant.

M. Le Ch. du Haussay étoit attaqué dans toutes les parties du corps d'une paralysie imparfaite. A l'âge de quarante ans, il avoit les apparences de la vieillesse & de l'ivresse. Je le mis en état de marcher droit, sans appui, & avec vivacité.

Pour se faire une juste idée de la complication de ces maladies & de leurs cures, il faut en lire les détails dans les exposés qui m'en ont été laissés par les trois malades, & comparer les symptômes de maladies avec les symptômes de guérisons. Ces pièces tiendroient trop de place. On les trouvera à la suite de cet écrit en forme de pieces justificatives N^o. 1. 2. 3.

On a fait imprimer que ces certificats ou autres étoient mendés. Quoi ! toujours de l'odieux sans preuves & sans examen ! Cette malhonnêteté gratuite attaque ceux qui les ont donnés au moins autant que moi. Que penser de Mesdames de la Malmaison, de Berny & de M. Le Ch. du Haussay, si tous trois s'étoient fait, sans aucun intérêt, un jeu de m'aider à tromper le Public en matiere aussi délicate. Voici le début de l'exposé que m'a laissé

M. le Ch. du Haussay. *La justice que je dois à la vérité, m'a fait donner au Public un détail circonstancié, &c.* Celui qui s'exprimeroit ainsi contre sa conscience, ne seroit certainement pas un homme délicat.

On croit invalider les conséquences pressantes de ces cures en argumentant contre leur solidité. Les trois malades que je viens de citer, sont tombés, dit-on, dans le même état, & même dans un état pire que le passé.

En admettant les faits pour vrais *, il y a dans cette manière de raisonner subterfuge & contradiction : subterfuge, en ce que l'on ne met en question la solidité des cures que pour éviter de traiter sérieusement la question de leur existence : contradiction, en ce que la dispute sur la solidité suppose nécessairement l'existence que l'on nie.

Tant que les Savants feront vœu d'une pareille incohérence d'idées, il sera impossible de les atteindre ou de les suivre.

* Je passe comme on voit, bien légèrement sur cette allégation ; cependant je ne suis pas convaincu de sa vérité.

L'an dernier, j'entendois assurer très-positivement que Mad. de la Malmaison ne marchoit plus. La veille, M. d'Esnon lui avoit donné le bras dans Paris.

Je n'ai point appris que Mad. de Berny soit redevenue aveugle ; mais j'ai compris qu'on attribuoit aux effets de mes traitements des incommodités survenues depuis, non sans l'assistance des plus grands Médecins de la Capitale. — Quant à M. le Ch. du Haussay, l'on m'a assuré qu'il avoit pratiqué un grand nombre de Médecins depuis, que je ne l'ai vu.

Ramenons-les à des raisonnements plus solides, en prêtant pour quelques instants aux têtes académiciennes & sociétaires un peu moins de légèreté & un peu plus d'amour du bien qu'elles n'en ont montré. Supposons qu'en conséquence de nos conventions, ces deux Compagnies se fussent rendues au village de Creteil pour s'y comporter avec la dignité & la vérité dont elles devroient être jalouses.

Les Députés, gens bien élevés, n'auroient certainement pas affiché la prétention de dire ou de faire des gentilleses.

Ils auroient interrogé les malades avec décence & discrétion : ce qui n'empêche pas que le Médecin ne s'instruise à fond des détails essentiels.

Ils auroient encouragé & non insulté le très-petit nombre de mes malades, qui par infériorité d'état auroient été timides devant eux.

En examinant avec attention & impartialité l'état des malades sous leurs yeux, ils auroient eu pour objet de lui comparer, avec une égale attention & une égale impartialité, l'état des mêmes maladies antérieurement constatées par des Médecins.

Des conversations réfléchies avec les malades auroient servi à fixer la dernière opinion sur l'efficacité de mes procédés.

Les raisonnements approfondis, les simples aperçus, la naïveté, l'enthousiasme même des personnes questionnées auroient fourni autant de points

de comparaison propres à affermir un jugement définitif sur la question proposée.

L'uniformité & la simplicité des témoignages auroient donné la certitude, que les soulagemens obtenus n'étoient dus à aucuns médicamens connus jusqu'à présent.

Alors les Députés, bien convaincus de l'existence d'une vérité très-importante, n'auroient fait aucune difficulté de lui rendre un hommage non équivoque.

De retour auprès de leurs Compagnies, ils auroient fait sans exagération, mais avec exactitude, le rapport de ce qu'ils auroient vu & entendu.

Ils auroient conclu à ce qu'on ne négligeât aucune des mesures propres à faire jouir sûrement & promptement l'humanité d'avantages évidens.

Les deux Compagnies auroient adopté ces vues, non-seulement de paroles, mais encore de faits.

La confiance, ainsi établie entre les deux Compagnies & l'Auteur, celui-ci n'auroit pas été étonné qu'on l'eût pressé de raisonnemens ultérieurs sur la nature de sa découverte.

„ Nous reconnoissons, auroit-on pu lui dire, que
 „ votre agent a sur le corps animal une action sen-
 „ sible, & que cette action est un moyen de guéri-
 „ sons ou de soulagemens équivalents. Ses effets
 „ sont de la plus haute importance. Nous nous fai-
 „ sons un devoir de le reconnoître, & sentirons une
 „ vraie satisfaction à le publier. Cependant il reste
 „ quelques doutes. „

„ A quel degré êtes-vous assuré de l'efficacité
„ de votre agent? où commence-t-il? où s'arrête-
„ t-il?

„ Ne peut-on pas craindre que vos guérisons ne
„ soient qu'apparentes ou momentanées?

„ En pressant la nature d'user de toutes ses res-
„ sources, ainsi que vous paroissez le faire, n'est-il
„ pas à redouter que vous ne détruisiez l'élasticité
„ de ses ressorts, au point de ne laisser que l'en-
„ tière destruction en perspective de la moindre
„ rechûte ou de la moindre incommodité nou-
„ velle? „

Voici ce que j'aurois cru devoir répondre.

„ Si je n'avois obtenu de ma découverte qu'une
„ action sensible sur les corps animés, elle n'en of-
„ friroit pas moins en Physique un de ces pheno-
„ mènes curieux & extraordinaires, qui nécessitent
„ l'attention la plus sérieuse, tout au moins jusqu'à
„ ce qu'il soit reconnu par des expériences exactes,
„ multipliées, & retournées en tout sens, qu'il n'y
„ a aucun avantage réel à en espérer.

„ Aujourd'hui, cette dernière supposition seroit
„ inadmissible, puisqu'il est prouvé que l'action du
„ MAGNÉTISME-ANIMAL est un moyen de sou-
„ lagement & de guérison dans les maladies. Seu-
„ lement l'indifférence sur un fait de cette nature
„ seroit un phénomène plus inconcevable que la
„ découverte elle-même.

„ Les données que j'ai acquises sur l'efficacité du

„ MAGNÉTISME-ANIMAL, sont très-satisfaisantes. En général il doit venir à bout de toutes les maladies, pourvu que les ressources de la nature ne soient pas entièrement épuisées, & que la patience soit à côté du remède; car il est dans la marche de la nature de rétablir lentement ce qu'elle a miné. Quoi que l'homme desire & fasse dans son impatience, il est peu de maladies d'une année dont on guérisse en un jour.

„ Les effets que je produis m'indiquent assez promptement & assez sûrement les succès que je dois craindre ou espérer. Néanmoins, je ne prétends pas à l'infailibilité. Il peut m'arriver de mal calculer les forces de la nature. Je puis en espérer trop & n'en pas espérer assez. Le mieux est d'essayer toujours, parce que lorsque je ne réussis pas, j'éprouve au moins la consolation de rendre l'appareil de la mort moins affreux & moins intolérable.

„ Le MAGNÉTISME-ANIMAL ne guérira certainement pas celui qui ne sentira le retour de ses forces que pour se livrer à de nouveaux excès. Avant toutes choses, il est indispensable que le malade veuille bien être guéri.

„ Une guérison solide dépose plus en faveur de la solidité des cures par le MAGNÉTISME-ANIMAL, que dix rechûtes ne prouveroient contre; car une rechûte méritée ne prouvant pas que la maladie n'a pas été guérie, il doit tou-

„ jours rester la suspicion que le malade a mérité
„ ou provoqué sa rechûte.

„ Pour guérir véritablement une maladie, il ne
„ suffit pas de faire disparoître les accidents visibles ;
„ il faut en détruire la cause. Par exemple, la cé-
„ cité qui provient d'embarras dans les viscères, ne
„ sera véritablement guérie que par l'enlèvement
„ de l'obstruction qui l'a occasionnée.

„ Une pareille cure seroit parfaite assurément ;
„ néanmoins elle pourroit ne plus le paroître par
„ les suites, si le malade se dissimuloit le penchant
„ que la nature conserveroit quelque temps, peut-
„ être même le reste de la vie, vers le cours fâ-
„ cheux dont elle auroit été détournée. Dans cette
„ hypothèse, il est sensible que l'obstruction pour-
„ roit se former de nouveau, les accidents détruits
„ reparoître successivement, & cependant la cure
„ n'avoir pas été moins réelle.

„ La connoissance de ce dernier danger me por-
„ tera toujours à encourager les personnes que j'au-
„ rai guéries à recourir de temps à autre aux trai-
„ tements, par le MAGNÉTISME-ANIMAL, soit
„ pour éprouver leur santé, soit pour la mainte-
„ nir, soit pour la raffermir, s'il y a lieu.

„ Aux causes physiques, on doit ajouter l'in-
„ fluence des causes morales. L'orgueil, l'envie,
„ l'avarice, l'ambition, toutes les passions avilif-
„ santes de l'esprit humain, sont autant de sources
„ invisibles de maladies visibles. Comment guérir

„ radicalement les effets de causes toujours subsis-
 „ tantes ?

„ J'en dis autant des renversements de fortune,
 „ & des chagrins intérieurs si communs dans le
 „ monde. Le MAGNÉTISME-ANIMAL ne guérit
 „ pas de la perte de cent mille livres de rente,
 „ ni d'un mari brutal ou jaloux, ou d'une femme
 „ acariâtre ou infidelle, ni d'un pere & d'une mere
 „ dénaturés, ni d'enfants ingrats, ni d'inclinations
 „ malheureuses, de vocations forcées, &c. &c. &c.

„ La funeste habitude des médicaments opposera
 „ long-temps des obstacles aux progrès du MA-
 „ GNÉTISME-ANIMAL. Les maux auxquels nous
 „ livre la sévère nature, ne sont, ni si communs,
 „ ni si longs, ni si ravageurs, ni si résistants, que
 „ les maux accumulés sur nos têtes par cette foi-
 „ blesse. Un jour cette vérité sera démontrée, &
 „ l'humanité m'en aura l'obligation. En attendant,
 „ il est juste d'observer que si le MAGNÉTISME-
 „ ANIMAL guérit quelquefois de médicaments déjà
 „ pris, il ne guérit jamais de ceux que l'on pren-
 „ dra par la suite. Les personnes qui, sortant de
 „ chez moi, se jettent par impatience ou super-
 „ stition dans les remèdes usités, ne doivent s'en
 „ prendre qu'à eux-mêmes des accidents qu'ils
 „ éprouvent.

„ Les diverses considérations doivent indiquer
 „ suffisamment que la question de la solidité ou de
 „ la non-solidité des cures par le MAGNÉTISME-
 „ ANIMAL

„ ANIMAL est le plus compliqué qu'elle ne le
„ paroît au premier coup-d'œil.

„ Sur quoi fonderoit-on la crainte que le MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL n'épuise les ressources de
„ la Nature? Ce n'est là qu'une présomption. Pré-
„ somption pour présomption, il seroit plus rai-
„ sonnable & plus consolant de penser que l'imi-
„ tation de la Nature, travaillant à notre conser-
„ vation, doit se ressentir de sa bénignité.

„ Quoique mon expérience m'ait appris que le
„ MAGNÉTISME-ANIMAL, entre les mains d'un
„ homme sage, n'exposera jamais le malade à des
„ suites fâcheuses, je conviens que cette question
„ est de fait, & ne peut être décidée avec con-
„ noissance de cause qu'au moyen d'expériences aussi
„ constantes que réfléchies; mais c'est précisément
„ par cette raison que ma voix seule peut être de
„ quelque poids à cet égard, jusqu'à ce que la com-
„ munication & l'étude approfondie de ma doctrine
„ donnent le droit de se croire autant ou plus
„ éclairé que moi.

La simplicité & la vérité de mes réponses au-
roient satisfait l'Académie & la Société; car il ne
faut pas oublier que j'ai supposé dans leurs Mem-
bres raison, réflexion & bonne-foi.

Si quelques Lecteurs, après avoir lu ce que je
viens de dire, venoient d'un air capable m'objec-
ter pour motif déterminant & sans réplique de leur
incrédulité que je n'ai pas guéri telle de leurs con-

noissances, ou bien que telle autre est tombée en état de maladie ou de mort après avoir usé de mes traitements, je me croirois en droit de leur faire sentir que ni le MAGNÉTISME-ANIMAL ni moi ne guérissons la rage de parler sans réflexion sur les objets qui en exigent le plus.



RELATIONS DIVERSES

Depuis le mois d'Août 1778 jusqu'en 7bre. 1780.

AL'époque de ma rupture avec l'Académie des Sciences & la Société Royale, je quittai Creteil & me rendis à Paris. Je continuai à y traiter quatre de mes malades, tant par attachement pour leurs personnes, que par humanité & le desir de ne pas rompre entièrement le fil de mes opérations; mais j'évitai soigneusement la trop grande publicité de ces traitements.

En résumant ma situation, je voyois que pour salaire de mes travaux, de mes complaisances & de mes peines, il me restoit le témoignage de ma conscience. Il étoit à-peu-près seul.

J'avois multiplié les expériences pour prouver l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, & cependant je n'avois pu faire reconnoître l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL.

J'avois entrepris un nombre assez considérable de

traitements pour prouver que le MAGNÉTISME-ANIMAL étoit un moyen de guérison dans les maladies les plus invétérées, & cependant je n'avois pu faire reconnoître que le MAGNÉTISME-ANIMAL étoit un moyen de guérison.

Ma profession de Médecin m'avoit mis autrefois à Vienne en quelque considération : ma découverte m'y avoit mis dans le plus grand discrédit.

En France, j'étois un objet de risée livré à la tourbe académique.

Si dans le reste de l'Europe, mon nom parvenoit à frapper quelquefois la voute des temples élevés aux sciences, ce n'étoit que pour être repoussé avec mépris.

Heureusement, je n'étois pas dans le besoin. La fortune, secondant mon cœur altier, ne faisoit pas dépendre le sort de l'humanité de ma faim ou de ma soif. Elle étoit juste la fortune; car si, par malheur, le précieux secret que m'a confié la Nature étoit tombé en des mains nécessiteuses, il auroit couru les plus grands dangers. Les échos infidèles des sciences parlent toujours sur le ton de l'enthousiasme des encouragements donnés aux sciences; mais ils ne disent pas de quelle vile dépendance ils sont les moyens.

Je dois être protégé : je desire l'être, mais c'est par le Monarque pere de ses Peuples, par le Ministre dépositaire de sa confiance, par les loix amies de l'homme juste & utile. Tout protecteur digne

de ce nom ne me verra jamais rougir de la qualité de protégé; mais je ne le serai jamais, ni ne veux jamais l'être d'un tas de petits importants, qui ne connoissent la valeur de la protection, que par le prix infame qu'elle leur a coûté à acquérir.

Cependant, plus isolé dans Paris que si je n'avois été connu de personne, je jetai les yeux autour de moi pour découvrir si je ne pouvois pas m'appuyer de quelqu'homme né pour la vérité. Ciel! quelle vaste solitude! quel désert peuplé d'êtres inanimés pour le bien!

Je tombai dans une irrésolution excessive. Je voyois bien que je ne devois plus faire ce que j'avois fait jusqu'alors; mais quel parti prendre: je ne le voyois pas.

La Médecine est libre en France. Elle s'est soutenue dans cet état malgré les assauts fréquents qui, depuis deux siècles, lui ont été livrés par les premiers Médecins du Roi. En France, où tout respire protection & crédit, la protection & le crédit des premiers Médecins du Roi n'ont pu franchir les barrières opposées à des vues illégitimes de domination. Ils sont considérés en Médecine, mais voilà tout: ils n'y sont pas maîtres. C'étoit quelque chose pour moi, qui, desirieux de leur bienveillance, n'aurois pas voulu de leur protection.

La place de premier Médecin du Roi étoit remplie alors par M. Lieutaud, mort depuis. M. de Lafsonne, son survivancier, étoit en outre honoré du titre de premier Médecin de la Reine. Tous deux

étoient Membres de l'Académie des Sciences, & tous deux *Présidents* de la Société Royale de Médecine.

Ce titre commun de *Président* de la Société Royale étoit dédaigné ouvertement par M. Lieutaud, & respecté politiquement par M. de Laffonne. Il s'ensuivoit que ma discussion avec la Société Royale étoit un objet de plaisanterie pour le premier & devoit être un péché grave aux yeux du second.

M. Lieutaud me reçut avec l'affabilité qu'il tenoit d'un caractère heureux, & qu'il a toujours conservée à mon égard. Car je l'ai vu plusieurs fois depuis; mais je n'eus pas grande peine à reconnoître qu'il étoit plus porté à ne rien croire de ce dont il avoit été persuadé autrefois, qu'à se laisser convaincre de ce qu'il n'avoit jamais cru.

Deux visites à M. de Laffonne me convainquirent pleinement qu'il ne prendroit en considération ma personne & ma découverte, que lorsque des circonstances impossibles à calculer le dégageroient de préjugés environnans.

Je ne dirai pas combien j'ai vu, recherché, ou accueilli de Savants de tous les ordres pendant mon séjour en France : le nombre est très-considérable.

Les femmes sont, dit-on, superficielles. Je citerois aisément des femmes qui m'ont étonné par des questions remplies de justesse & de raisonnement, & j'aurois peine à citer beaucoup de Savants dont la conversation ait répondu à ce que je devois attendre de leurs lumières.

J'anticiperai sur l'ordre des temps pour faire voir que si je m'éleve en général contre la frivolité, l'insouciance, la morgue & la mauvaise foi des Savants, je n'en suis pas moins prêt à reconnoître le vrai mérite par-tout où je le rencontre.

Vers le mois d'Août ou de Septembre dernier (1780) des amis communs me firent rencontrer avec M. Bailli. Tout le monde fait combien dans son Histoire de l'Astronomie, & ses recherches sur les Atlantides, ce Savant a fait parler aux Sciences le langage du génie avec dignité, profondeur & amabilité. On croit entendre M. de Buffon parlant des Cieux comme il a parlé de la terre.

Je trouvai dans M. Bailli un homme honnête & aimable avec simplicité, & plus d'empressement pour écouter ce qu'il ne savoit pas, que pour faire valoir ce qu'il savoit. On ne m'avoit pas accoutumé à cette maniere. Au-lieu de parler de sa conviction personnelle comme de la chose la plus importante, au-lieu de faire dépendre de son aveu la conviction du monde entier, il parle modestement de ses lumieres, de la crainte qu'il avoit de n'avoir pas bien saisi le sens ou le fil de mes idées, & de l'espérance de se mieux instruire, lorsque les circonstances permettroient de chercher sans indirection de plus amples lumieres. M. Bailli, qui le croiroit ! M. Bailli n'exigea pas que je le convainquissè par des expériences que la Nature en pouvoit savoir plus que lui.

Ce n'est pas devant moi seul que M. Bailli s'est

expliqué avec sagesse sur ce qui me concerne. On parloit un jour de moi à l'Académie des Sciences sur un ton peu décent. M. Bailli crut pouvoir en prendre un plus convenable, en disant qu'il n'avoit suivi par lui-même aucune de mes opérations, mais qu'il croyoit être certain qu'une Dame connue avoit retrouvé, par mes traitements, la chaleur dont une de ses jambes étoit privée depuis long-temps au point d'user en plein été des plus grandes précautions pour les réchauffer. Ce fait ne prouvoit pas, suivant M. Bailli, que le MAGNÉTISME-ANIMAL fût un remede universel, mais il prouvoit l'existence d'une découverte quelconque à laquelle il étoit important de regarder.

Ce Savant a dans l'Académie des Sciences un Confrere en Astronomie, qui fait sans doute profession de ne pas croire aisément. M. Lalande s'éleva contre la prétention de M. Bailli assez vivement, pour que celui-ci crût devoir se restreindre au silence. Je ne prétends pas rabaisser les talents de M. Lalande, ni apprécier au juste l'opinion que l'on a dans le Public de son mérite; mais j'espère qu'il voudra bien croire bonnement avec nous que le ton des conversations académiques est nécessairement mauvais, s'il dispense d'égards envers un Confrere tel que M. Bailli. *

* M. Bailli parloit de Mad. C***. Je n'ai point eu le bonheur de guérir cette Dame, non que je croie sa guérison impossible; mais

Ramenons le Lecteur aux temps qui ont suivi ma rupture avec l'Académie des Sciences, & la Société Royale de Médecine de Paris.

Au mois de Septembre 1778 j'étois abandonné, fui, dénigré, honni par tout ce qui tient aux sciences. Les extrêmes se touchent ; cette époque est

parce que l'incommodité du logement que j'occupe, ne me permet pas d'employer des moyens suffisants pour des maladies de cette espece.

Pourquoi n'ai-je pas un logement plus commode ? Ce n'est pas ce dont il s'agit. J'ai déjà dit ailleurs que si je pouvois me déterminer à faire sans l'attache d'aucun Gouvernement un établissement propre à déployer toute ma doctrine, ce ne seroit pas en France. J'ai une patrie.

Mad. C*** est arrivée chez moi paralytique des parties inférieures du corps à la suite d'un ancien dépôt laiteux. Sur cet exposé, je refusai d'abord de me charger d'elle ; mais je ne sus pas me défendre ensuite de sollicitations pressantes.

Je rendis assez promptement la chaleur naturelle aux parties qui en étoient privées ; mais les suites du traitement ne répondant pas aux commencements, je soupçonnai que l'on ne m'avoit pas tout dit. Je pris quelques informations, & m'assurai que Mad. C*** avoit ressenti dès la plus tendre enfance une grande foiblesse dans les parties devenues impotentes ; ensorte que je travaillois sur un mal invétééré, enté lui-même sur un mal de naissance, & quarante ans de vie.

Je reconnus alors que mes soins devoient opérer peu d'efficacité. Cependant je les continuai à Mad. C*** dans la certitude que je ne pouvois lui faire que du bien, & dans l'espérance que le Gouvernement, venant à mon secours, je pourrois lui être d'une grande utilité. La malade s'étant lassée d'attendre, & m'ayant quitté, je n'ai conservé aucune prétention à sa cure ni à sa reconnoissance.

J'ai cité cet exemple pour prouver à ceux qui se laissent prévenir contre ma découverte par des cures manquées, combien il est difficile d'être assez parfaitement instruit pour hasarder sur de pareils faits un jugement décisif.

précisément celle de mes premières relations avec M. d'Esion.

J'ai dit que M. d'Esion est Membre de la Faculté de Médecine de Paris, & premier Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'ARTOIS, frere du ROI; mais je n'ai pas dit combien M. d'Esion est un homme vraiment rare. Né sincere, c'est avec toute la franchise d'une ame pure & d'un cœur droit qu'il aime la vérité, qu'il la considère sans rougir, l'accueille avec candeur, la dit sans offense, la suit avec constance & fermeté, la publie sans chaleur & sans ostentation..... Je m'arrête : j'ai sacrifié ma vie au bonheur de l'humanité, & n'ai pas encore acquis le droit de lui faire l'éloge de mon ami.

M. d'Esion a rendu compte dans ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL, de l'occasion, du commencement & des suites de notre liaison; mais fidele au penchant de son cœur, il a mis tout son art à polir dans ses récits la vérité que je transmets brute dans les miens.

Il seroit inutile de s'appesantir sur les différences d'opinions qui ont pu exister entre M. d'Esion & moi. Je me suis refusé à des propositions qu'il trouvoit raisonnables; mais aussi j'ai fait bien des pas que tout autre que lui m'auroit inutilement demandés.

C'est ainsi que je suis encore en France, moi qui n'y voulois séjourner que peu de mois : c'est ainsi que j'ai fait des expériences de Savants, moi

qui depuis mon aventure à l'Académie des Sciences, m'étois bien promis de ne plus me donner en spectacle de cette manière; c'est ainsi que j'ai entrepris des traitements de maladies pour la conviction de gens qui ne veulent pas être convaincus, quoique mes relations avec l'Académie des Sciences & la Société Royale m'eussent fait connoître les désagrémens attachés à ce genre de complaisance; enfin, c'est ainsi qu'après avoir renoncé à tout engagement trop formel avec des Compagnies savantes, j'ai fait néanmoins de grands efforts pour me lier par l'engagement le plus formel avec la Faculté de Médecine de Paris.

Il se passa quelques mois avant que M. d'Esion & moi fussions parfaitement d'accord de nos faits. Dans cet intervalle, il parloit souvent de ma découverte aux assemblées de la Faculté, se flattant d'accoutumer ses Confreres à entendre traiter sérieusement une question que les clameurs de l'Académie des Sciences & de la Société Royale avoient ridiculisée. De mon côté, je préparois mon Mémoire sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL. Lorsqu'il fut prêt, je crus devoir autoriser M. d'Esion par un titre quelconque à faire les démarches qu'exigeoit le plan convenu entre nous. Voici la lettre ostensible que je lui écrivis.

M. MESMER à M. D'ESLON.

Paris, le 30 Mars 1779.

Vous m'avez paru, Monsieur, d'après la lecture du Mémoire que je vous ai communiqué, désirer de savoir quelles étoient mes intentions subséquentes. Je vous les ai rendues; mais comme elles peuvent vous être échappées dans la rapidité d'une conversation abrégée, permettez-moi de les tracer ici avec plus de précision.

Je rendrai ce Mémoire public à Paris & dans tous les lieux où l'erreur & les préjugés ont été répandus sur ma doctrine & ma personne; mais avant d'y procéder, je desire en faire un hommage particulier à la Faculté de Paris par la médiation de plusieurs de ses Membres. Ces Messieurs reconnoîtront facilement, à la simple lecture du Mémoire, que mes principes n'ont rien de commun avec les spécifiques ordinaires & les productions de l'Empirisme; & si, comme je n'en doute pas, ils sont aussi pénétrés que vous m'avez paru l'être, Monsieur, du desir de voir le développement de ma théorie, & d'en être les propagateurs, j'attendrai qu'ils veuillent bien m'indiquer les moyens qui leur paroîtront les plus propres à remplir cet objet important, pour leur témoigner mon empressement à seconder leurs vues. Assurez-les d'avance, je vous prie, de mes dispositions à cet égard, & ne doutez pas des sentiments d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Lorsque ce mémoire parut, les Savants le déclarèrent inintelligible.

S'il ne s'agissoit que de ma réputation d'Auteur, je céderois sans peine cette foible victoire à mes antagonistes: mais l'intérêt de ma découverte s'y oppose. Je dois soutenir mon livre parce que les principes vrais qu'il contient, quoique profonds &

même abstraits, y sont présentés avec clarté & précision.

Mon livre est, j'en conviens, inintelligible pour celui qui prétend deviner ce qui n'y est pas ; mais je maintiens qu'il n'a rien d'obscur pour celui qui se contente de ce qui y est.

Cet écrit consiste en quatre-vingt-huit pages d'impression, *petit in-12*. La narration des difficultés que j'ai éprouvées en Allemagne, & dont j'ai donné ci-dessus l'extrait, occupe les trois quarts du livre. Le quart restant est seul consacré à l'exposition de ma doctrine.

Je croirois difficile de dire plus de chose en moins de mots & dans cette confiance, j'espère ne pas abuser de la patience de mes Lecteurs, en plaçant une seconde fois mes principes sous leurs yeux. Les personnes qui connoissent ce morceau, pourront, à leur choix, le passer ou en faire une seconde lecture. Celles qui ne le connoissent pas, seront dispensées de recourir à l'original.

*EXTRAIT du Mémoire sur la découverte du
MAGNÉTISME-ANIMAL.*

L'HOMME est naturellement observateur. Dès sa naissance, sa seule occupation est d'observer, pour apprendre à faire usage de ses organes. L'œil, par exemple, lui seroit inutile, si la nature ne le portoit d'abord à faire attention aux moindres variations dont il est susceptible. C'est par les effets alternatifs de la jouissance & de la privation, qu'il apprend à connoître l'existence de la lumière & ses différentes gradations ;

mais il resteroit dans l'ignorance, de la distance, de la grandeur & de la forme des objets, si, en comparant & combinant les impressions des autres organes, il n'apprenoit à les rectifier l'un par l'autre. La plupart de ses sensations sont donc le résultat de ces réflexions sur les impressions réunies dans ses organes.

C'est ainsi que l'homme passe ses premières années à acquérir l'usage prompt & juste de ses sens : son penchant à observer, qu'il tient de la Nature, le met en état de se former lui-même ; & la perfection de ses facultés dépend de son application plus ou moins constante.

Dans le nombre infini d'objets qui s'offrent successivement à lui, son attention se porte essentiellement sur ceux qui l'intéressent par des rapports plus particuliers.

Les observations des effets que la nature opère universellement & constamment sur chaque individu, ne sont pas l'appanage exclusif des Philosophes ; l'intérêt universel fait presque de tous les individus autant d'observateurs. Ces observations multipliées, de tous les temps & de tous les lieux, ne nous laissent rien à désirer sur leur réalité.

L'activité de l'esprit humain, jointe à l'ambition de savoir qui n'est jamais satisfaite, cherchant à perfectionner des connoissances précédemment acquises, abandonne l'observation, & y supplée par des spéculations vagues & souvent frivoles ; elle forme & accumule des systèmes qui n'ont que le mérite de leur mystérieuse abstraction ; elle s'éloigne insensiblement de la vérité, au point de la faire perdre de vue, & de lui substituer l'ignorance & la superstition.

Les connoissances humaines, ainsi dénaturées, n'offrent plus rien de la réalité qui les caractérisoit dans le principe.

La Philosophie a quelquefois fait des efforts pour se dégager des erreurs & des préjugés ; mais en renversant ces édifices avec trop de chaleur, elle en a recouvert les ruines avec mépris, sans fixer son attention sur ce qu'ils renfermoient de précieux.

Nous voyons chez les différens Peuples les mêmes opinions, conservées sous une forme si peu avantageuse & si peu honorable pour l'esprit humain, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elles se soient établies sous cette forme.

L'imposture & l'égarément de la raison, auroient en vain tenté de concilier les nations, pour leur faire généralement adopter des systêmes aussi évidemment absurdes & ridicules que nous les voyons aujourd'hui; la vérité seule & l'intérêt général ont pu donner à ces opinions leur universalité.

On pourroit donc avancer que parmi les opinions vulgaires de tous les temps, qui n'ont pas leur principe dans le cœur humain, il en est peu qui, quelques ridicules & même quelques extravagantes qu'elles paroissent, ne puissent être considérées comme le reste d'une vérité primitivement reconnue.

Telles sont les réflexions que j'ai faites sur les connoissances en général, & plus particulièrement sur le sort de la doctrine de l'influence des corps célestes sur la planète que nous habitons. Les réflexions m'ont conduit à rechercher dans les débris de cette science avilie par l'ignorance ce qu'elle pouvoit avoir d'utile & de vrai.

D'après mes idées sur cette matiere, je donnai à Vienne en 1766 une dissertation *de l'influence des planetes sur le corps humain*. J'avançois d'après les principes connus de l'attraction universelle, constatée par les observations qui nous apprennent que les planetes s'affectent mutuellement dans leurs orbites, & que la Lune & le Soleil causent & dirigent sur notre globe le flux & le reflux dans la mer, ainsi que dans l'atmosphère; j'avançois, dis-je, que ces spheres exercent aussi une action directe sur toutes les parties constitutives des corps animés, particulièrement sur le *système nerveux*, moyennant un fluide qui pénètre tout. Je déterminois cette action par L'INTENSION & la RÉMISSION des propriétés de la *matiere & des corps organisés*, telles que sont la *gravité*, la *cohésion*, l'*élasticité*, l'*irritabilité*, l'*électricité*.

Je soutenois que, de même que les effets alternatifs, à l'é-

gard de la gravité, produisent dans la mer le phénomène sensible que nous appellons flux & reflux, L'INTENSION & la RÉMISSION desdites propriétés, étant sujettes à l'action du même principe, occasionnent, dans les corps animés, des effets alternatifs, analogues à ceux qu'éprouve la mer. Par ces considérations, j'établissois que le corps animal, étant soumis à la même action, éprouvoit aussi une sorte de *flux & reflux*. J'appuyois cette théorie de différents exemples de retours périodiques. Je nommois la propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'action des corps célestes & de la terre, MAGNÉTISME-ANIMAL; j'expliquois par ce Magnétisme, les révolutions périodiques que nous remarquons dans le sexe, & généralement celles que les Médecins de tous les temps & de tous les pays ont observées dans les maladies.

Mon objet alors n'étoit que de fixer l'attention des Médecins; mais loin d'avoir réussi, je m'aperçus qu'on me taxoit de singularité, qu'on me traitoit d'homme à système, & qu'on me faisoit un crime de ma propension à quitter la route ordinaire de la Médecine.

Je n'ai jamais dissimulé ma façon de penser à cet égard, ne pouvant en effet me persuader que nous ayons fait dans l'art de guérir les progrès dont nous nous sommes flattés; j'ai cru, au contraire, que, plus nous avançons dans les connoissances du mécanisme & de l'économie du corps animal, plus nous étions forcés de reconnoître notre insuffisance. La connoissance que nous avons acquise aujourd'hui de la Nature & de l'action des nerfs, toute imparfaite qu'elle est, ne nous laisse aucun doute à cet égard. Nous savons qu'ils sont les principaux agens des sensations & du mouvement sans savoir les rétablir dans l'ordre naturel, lorsqu'il est altéré; c'est un reproche que nous avons à nous faire. L'ignorance des siècles précédents sur ce point en a garanti les Médecins. La confiance superstitieuse qu'ils avoient & qu'ils inspiroient dans leurs spécifiques & leurs formules, les rendoit despotes & présumptueux.

Je respecte trop la NATURE pour pouvoir me persuader que la conservation individuelle de l'homme ait été réservée au hasard des découvertes, & aux observations vagues qui ont eu lieu dans la succession de plusieurs siècles, pour devenir le domaine de quelques particuliers.

La Nature a parfaitement pourvu à tout pour l'existence de l'individu; la génération se fait sans système comme sans artifice. Comment la conservation seroit-elle privée du même avantage? celle des bêtes est une preuve du contraire.

Une aiguille non aimantée, mise en mouvement, ne reprendra que par hasard une direction déterminée; tandis qu'au contraire, celle qui est aimantée, ayant reçu la même impulsion, après différentes oscillations proportionnées à l'impulsion & au Magnétisme qu'elle a reçu, retrouvera sa première position & s'y fixera. C'est ainsi que l'harmonie des corps organisés, une fois troublée, doit éprouver les incertitudes de ma première supposition, si elle n'est rappelée & déterminée par L'AGENT GÉNÉRAL dont je reconnois l'existence. Lui seul peut rétablir cette harmonie dans l'état naturel.

Aussi a-t-on vu de tous les temps les maladies s'aggraver & se guérir avec & sans le secours de la Médecine, d'après différents systèmes & les méthodes les plus opposées. Les considérations ne m'ont pas permis de douter qu'il n'existe dans la Nature un principe universellement agissant, & qui, indépendamment de nous, opere ce que nous attribuons vaguement à l'art & à la Nature.

Ces réflexions m'ont insensiblement écarté du chemin frayé. J'ai soumis mes idées à l'expérience pendant douze ans, que j'ai consacrés aux observations les plus exactes sur tous les genres de maladies; & j'ai eu la satisfaction de voir les maximes que j'avois pressenties, se vérifier constamment.

Ce fut sur-tout pendant les années 1773 & 1774, que j'entrepris chez moi le traitement d'une Demoiselle âgée de 29 ans, nommée *Æsterline*, attaquée, depuis plusieurs années, d'une

l'azide convulsive, dont les symptômes les plus fâcheux étoient que le sang se portoit avec impétuosité vers la tête, & excitoit dans cette partie les plus cruelles douleurs de dents & d'oreilles, lesquelles étoient suivies de délire, fureur, vomissement & syncope. C'étoit pour moi l'occasion la plus favorable d'observer avec exactitude ce genre de *flux & reflux* que le MAGNÉTISME-ANIMAL fait éprouver au corps humain. La malade avoit souvent des crises salutaires, & un soulagement remarquable en étoit la suite; mais ce n'étoit qu'une jouissance momentanée & toujours imparfaite.

Le desir de pénétrer la cause de cette imperfection, & mes observations interrompues, m'amenerent successivement au point de reconnoître l'opération de la Nature, & de la pénétrer assez pour prévoir & annoncer, sans incertitude, les différentes révolutions de la maladie. Encouragé par ce premier succès, je ne doutai plus de la possibilité de la porter à sa perfection, si je parvenois à découvrir qu'il existât, entre les corps qui composent notre globe, une action également réciproque & semblable à celle des corps célestes, moyennant laquelle je pourrois imiter artificiellement les révolutions périodiques du flux & reflux dont j'ai parlé.

J'avois sur l'aimant les connoissances ordinaires : son action sur le fer, l'aptitude de nos humeurs à recevoir ce minéral & les différents essais faits tant en France qu'en Allemagne & en Angleterre, pour les maux d'estomac & douleurs de dents, m'étoient connus. Ces motifs, joints à l'analogie des propriétés de cette matiere avec le système général, me la firent considérer comme la plus propre à ce genre d'épreuve. Pour m'assurer du succès de cette expérience, je préparai la malade, dans l'intervalle des accès, par un usage continué des martiaux.

La malade ayant éprouvé, le 28 Juillet 1774, un renouvellement de ses accès ordinaires, je lui fis l'application sur l'estomac & aux deux jambes de trois pieces aimantées d'une

forme commode à l'application. Il en résultoit, peu de temps après, des sensations extraordinaires; elle éprouvoit intérieurement des courants douloureux d'une matière subtile, qui, après différents efforts pour prendre leur direction, se déterminèrent vers la partie inférieure, & firent cesser, pendant six heures, tous les symptômes de l'accès. L'état de la malade m'ayant mis le lendemain dans le cas de renouveler la même épreuve, j'en obtins le même succès. Mon observation sur ces effets, combinés avec mes idées sur le système général, m'éclaira d'un nouveau jour: en confirmant mes précédentes idées sur l'influence de l'AGENT GÉNÉRAL, elle m'apprit qu'un autre principe faisoit agir l'aimant incapable par lui-même de cette action sur les nerfs; & me fit voir que je n'avois que quelques pas à faire pour arriver à la THÉORIE IMITATIVE qui faisoit l'objet de mes recherches.

Les préventions données au Public, & ses incertitudes sur la nature de mes moyens, me déterminèrent à publier une *lettre le 5 Janvier 1775, à un Médecin étranger*, dans laquelle je donnois une idée précise de ma Théorie, des succès que j'avois obtenus jusqu'alors & de ceux que j'avois lieu d'espérer. J'annonçois la nature & l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, & l'analogie de ses propriétés avec celles de l'*Aimant* & de l'*Electricité*. J'ajoutois ,, que tous les corps étoient, ainsi que ,, l'aimant, susceptibles de la communication de ce principe ,, magnétique; que ce fluide pénétrait tout; qu'il pouvoit ,, être accumulé & concentré comme le fluide électrique; ,, qu'il agissoit dans l'éloignement; que les corps animés étoient ,, divisés en deux classes, dont l'une étoit susceptible de ce ,, magnétisme, & l'autre d'une vertu opposée qui en sup- ,, prime l'action. ,, Enfin, je rendois raison des différentes sensations, & j'appuyois ces assertions des expériences qui m'avoient mis en état de les avancer.

Mes essais successifs pour le triomphe de la vérité ayant été inutiles, je fais aujourd'hui un nouvel effort en donnant à mes

premières assertions une publicité & une étendue qui leur ont manqué jusqu'ici.

P R O P O S I T I O N S .

1°. Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre & les corps animés.

2°. Un fluide universellement répandu & continué de manière à ne souffrir aucun vuide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, & qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager & communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

3°. Cette action réciproque est soumise à des loix mécaniques, inconnues jusqu'à présent.

4°. Il résulte de cette action, des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux & reflux.

5°. Ce flux & reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

6°. C'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre & ses parties constitutives.

7°. Les propriétés de la matière & du corps organisé, dépendent de cette opération.

8°. Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; & c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs, qu'il les affecte immédiatement.

9°. Il se manifeste particulièrement dans le corps humain, des propriétés analogues à celles de l'aimant; on y distingue des pôles également divers & opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits & renforcés; le phénomène même de l'inclinaison y est observé.

10°. La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes & de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer **MAGNÉTISME-ANIMAL.**

11°. L'action & la vertu du MAGNÉTISME-ANIMAL, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés & inanimés. Les uns & les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

12°. Cette action & cette vertu peuvent être renforcées & propagées par ces mêmes corps.

13°. On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité.

14°. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

15°. Elle est augmentée & réfléchie par les glaces comme la lumière.

16°. Elle est communiquée, propagée, & augmentée par le son.

17°. Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée & transportée.

18°. J'ai dit que les corps animés n'en étoient pas également susceptibles : il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce Magnétisme dans les autres corps.

19°. Cette vertu opposée pénètre aussi tous les corps; elle peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée & transportée, réfléchie par les glaces, & propagée par le son; ce qui constitue, non-seulement une privation, mais une vertu opposée positive.

20°. L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du MAGNÉTISME-ANIMAL, & même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur le fer & l'aiguille souffre aucune altération : ce qui prouve que le principe du Magnétisme diffère essentiellement de celui du minéral.

21°. Ce système fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu & de la lumière, ainsi que dans la théorie

de l'attraction, du flux & reflux, de l'aimant & de l'électricité.

22°. Il fera connoître que l'aimant & l'électricité artificielle, n'ont à l'égard des maladies, que des propriétés communes avec plusieurs autres agents que la nature nous offre; & que s'il est résulté quelques effets utiles de l'administration de ceux-là, ils sont dus au MAGNÉTISME-ANIMAL.

23°. On reconnoîtra par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, & médiatement les autres.

24°. Qu'avec son secours, le Médecin est éclairé sur l'usage des médicaments; qu'il perfectionne leur action, & qu'il provoque & dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le maître.

25°. En communiquant ma méthode, je démontrerai par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

26°. Avec cette connoissance, le Médecin jugera sûrement l'origine, la nature & les progrès des maladies, même des plus compliquées; il en empêchera l'accroissement, & parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament & le sexe. Les femmes même dans l'état de grossesse & lors des accouchements, jouiront du même avantage.

27°. Cette doctrine, enfin, mettra le Médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, & de le préserver des maladies auxquelles il pourroit être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection.

Quoiqu'il ne soit aucune de ces assertions, sur laquelle mon observation constante, depuis douze ans, m'ait laissé de l'incertitude, je conçois facilement, d'après les principes reçus & les connoissances établies, que mon système doit paroître, au premier aspect, tenir à l'illusion autant qu'à la vérité. Mais

je prie les personnes éclairées d'éloigner les préjugés, & de suspendre au moins leur jugement, jusqu'à ce que les circonstances me permettent de donner à mes principes, l'évidence dont ils sont susceptibles. La considération des hommes qui gémissent dans les souffrances & le malheur, par la seule insuffisance des moyens connus, est bien de nature à inspirer le desir, & même l'espoir d'en reconnoître de plus utiles.

Les Médecins, comme dépositaires de la confiance publique sur ce qui touche de plus près la conservation & le bonheur des hommes, sont seuls capables, par les connoissances essentielles à leur état, de bien juger de l'importance de la découverte que je viens d'annoncer, & d'en présenter les suites. Eux seuls, en un mot, sont capables de la mettre en pratique. Si ce petit ouvrage offre bien des difficultés, il doit leur être sensible, qu'elles sont de nature à n'être applanies par aucun raisonnement sans le concours de l'expérience. Elle seule dissipera les nuages, & placera dans son jour cette importante vérité : que LA NATURE OFFRE UN MOYEN UNIVERSEL DE GUÉRIR ET DE PRÉSERVER LES HOMMES.

*Fin de l'Extrait du Mémoire sur la découverte du
Magnétisme - Animal.*

Tel est le morceau que les Savants de Paris ont déclaré inintelligible. M. d'Esnon en avoit jugé différemment, lorsqu'il invita douze de ses Confreres à dîner pour entendre la lecture de mon manuscrit. On se rendit au jour convenu : la lecture se fit avant le dîner : j'y joignis la proposition de faire dans un hôpital les expériences propres à prouver la partie de ma doctrine susceptible de ce genre de preuves : je quittai ces Messieurs, peu après le repas : moi parti, il fut délibéré que ma proposition de se

transporter dans les hôpitaux seroit acceptée ; mais il ne fut pas pris jour pour l'exécution.

Cette dernière circonstance me donna quelques soupçons de ce qui devoit arriver. Inutilement M. d'Esilon refusa-t-il de les partager & multiplia-t-il les efforts pour me prouver leur injustice ; l'événement démontra qu'il est plus aisé de rassembler des Médecins de la Faculté de Médecine de Paris pour un dîner que pour une visite d'hôpital. *

* Les douze Médecins invités, par M. d'Esilon étoient MM. Majault, Boric, Bertrand, Grandelas, Malloët, Sallin, d'Arcet, Philip, Lepreux, Sollier de la Rominais, Bacher & de Villiers. MM. Sallin & d'Arcet ne se rendirent pas, & M. Boric n'ayant pu dîner avec nous, n'assista qu'à la lecture & point à la délibération.

Ma proposition ne fut pas accueillie sans difficulté. M. d'Esilon fut seul de l'avis qu'il importoit de voir, jusqu'à ce que M. Grandelas, en se joignant à lui, fit prévaloir ce sentiment, quoique M. Bacher (prononcez Baker) criât, à poulmons déployés, contre ma personne, ma découverte, mon livre & ma proposition. Quel genre de prévention pouvoit animer M. Bacher ? Je le voyois pour la première fois.

A l'issue du dîner, ce Médecin m'avoit pris à l'écart pour me faire de grands compliments sur la beauté de ma découverte, & me proposer de la faire valoir ensemble. Il ne s'agissoit que de la lui confier, de prendre une maison, & d'y traiter des malades à frais & profits communs. En remerciant M. Bacher de sa bonne volonté pour moi, je tâchai de lui rendre sensible qu'il se trompoit s'il croyoit pouvoir mettre ma doctrine en usage avec la même facilité qu'un spécifique quelconque. Il n'en est pas, lui disois-je, du MAGNÉTISME-ANIMAL, comme d'une boîte de pillules. J'offensois vivement sans m'en douter ; j'ignorois alors que M. Bacher avoit débuté à Paris en Fabriquant-Marchand de pillules, & qu'il avoit vendu sans remords au Gouvernement le secret de sa composition pour mille écus de rente, quoiqu'il ne pût pas se dissimuler dans le for de sa conscience que cette rente seroit l'unique profit que la Médecine retireroit de la publication de sa recette.

Mon Livre étant imprimé , je crus convenable d'en offrir un exemplaire à la Faculté; mais M. Dèffarts, Doyen en charge, à qui j'adressai de droit, le Livre & la Lettre relative, ne laissa pas échapper l'heureuse occasion de commettre deux fautes à la fois; l'une contre son devoir, en ne transmettant pas mon hommage à sa compagnie; l'autre contre l'honnêteté la plus ordinaire, en ne daignant pas me donner le moindre signe d'attention.

L'inutilité de mes premières démarches fit penser à M. d'Esnon, qu'il étoit indispensable de se restreindre & de se contenter de convaincre trois ou quatre Médecins assez amis de la vérité pour la professer hautement, & faire pencher la balance de son côté. Il se chargeoit de trouver ces rares personnages, si je voulois entreprendre des traitements suivis pour leur conviction.

C'étoit me demander ce que je croyois impossible d'accorder. Le souvenir du passé me décourageoit entièrement. M. d'Esnon prétendoit au contraire, que travailler au grand jour étoit le seul moyen de détruire les sourdes interprétations de travaux trop peu connus.

Cette manière d'envisager l'objet ne manquoit pas de solidité. J'étois mu d'ailleurs par la considération que si j'étois en méfiance des Médecins qui se joindroient à M. d'Esnon, je n'en pouvois avoir aucune de lui. Je cédaï.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier de la Ro-

minais, furent les Médecins amis de la vérité dont M. d'Esion fit choix.

On leur présenta un paralytique qui avoit perdu toute sensibilité & toute chaleur dans les parties inférieures du corps. En huit jours de traitement, la chaleur & la sensibilité revinrent, & n'ont pas été perdues depuis. — Chaleur & sensibilité ne sont pas guérison, & peuvent être dues à la Nature seule, disoit M. Malloët, répétoient ses deux échos.

Un second paralytique de tout le côté droit, arrivé chez moi le 20 Janvier sur une civiere, cessa de s'en servir le 20 Mars suivant, ayant suffisamment recouvert l'usage de ses Membres pour agir sans secours. — Cet exemple qui fit dans le temps assez d'impression dans le Public, n'en fit aucune sur MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Cependant les progrès de la main leur paroissoient, dans les regles de l'art, plus étonnans que ceux du pied; mais voilà tout.

Une jeune Demoiselle étoit à-peu-près aveugle à la suite de glandes au sein. Six semaines après son entrée chez moi, elle y voyoit parfaitement. — On convenoit qu'elle y voyoit; mais il n'étoit pas aussi évident qu'elle n'y avoit pas vu. Personne ne s'étoit trouvé dans ses yeux pour assurer que cela n'étoit pas un jeu. Cette impertinence m'a été dite à moi parlant.

Un Militaire obstrué au point de ne plus penser qu'à la mort, suivant son expression, ne pensa plus

un mois après qu'à la vie. — A la vérité, l'on avoit vu un changement réel, & les évacuations paroiffoient étonnantes; mais il ne falloit, pour opérer de tels effets, qu'une révolution dont la Nature est capable à elle feule.

Une jeune-fille defféchée par les écrouëlles avoit déjà perdu un œil; l'autre étoit attaqué d'une hernie, & couvert d'ulceres. Six femaines après, cette perfonne avoit repris chair, elle y voyoit parfaitement de fon œil éclairci, & les tumeurs fcrophuleufes étoient confidérablement diminuées. — Où gît la preuve que la Nature ait été aidée en tout ceci par le MAGNÉTISME-ANIMAL. Elle a tant de reffources à l'âge de cette jeune perfonne.

Je pourrois citer une foule de pareils traits; mais chaque exemple m'obligeroit d'appliquer à mes trois Ariftarques les célèbres paroles du Pſalmiſte. *Oculos habent & non videbunt.* *

* MM. Bertrand Malloët & Sollier ont cependant vu & même fait quelque choſe chez moi. Ils ont vu un flacon & bu de l'eau claire. Voici comment.

On nous mena une Dame qui avoit perdu le ſentiment de l'odorat, & que j'ai guérie depuis, à la très-parfaite connoiſſance de ces Meſſieurs. Je demandai qu'on lui préſentât des vinaigres, ſels, eau de luee, alcali volatil fluor, &c. &c. Elle fut immobile, & ne ſentit rien. A mon tour, je tirai de ma poche un flacon, & le lui mis ſous le nez. Auſſi-tôt elle porta la main à ſa narine pour en faire ſortir une boule qui, diſoit-elle, la gênoit. Il n'y avoit pas de boule: c'étoit un ſentiment imparfait que je lui occaſionnois. Cette ſenſation fut ſuivie d'une légère paralyſie qui ſ'étendit ſur la joue & ſe diſſipa d'elle-même.

Ces fatigantes scènes se sont répétées tous les quinze jours pendant sept mois consécutifs. Dans ce long intervalle, j'ai souvent été le témoin des inutiles peines que se donnoit M. d'Esion, pour faire comprendre à ses Confreres qu'ils devoient à la vérité un hommage désintéressé.

Je n'étois pas content : je priai sérieusement M. d'Esion de prendre des mesures pour que tout cela finît d'une ou d'autre maniere. De son côté, il me pressoit d'en agir avec ses Confreres non moins ouvertement qu'avec lui. Voici de quoi il s'agissoit.

L'entrée du salon où sont mes malades, est interdite à toute personne inutile. Je dois à eux & à moi de n'y souffrir ni pédant incommode, ni curieux indiscret, ni rieur incivil.

M. d'Esion ne pouvoit être déplacé par nous, puisqu'il ne passoit pas de jour sans me donner des témoignages non équivoques de son obligeance, qu'il étoit le Médecin ordinaire de quelques-uns de mes malades, l'ami de plusieurs, l'introducteur auprès de moi d'un grand nombre, & qu'il n'avoit pas cessé de se comporter envers tous avec la familiarité honnête & graduée de la véritable civilité.

Il falloit voir l'attitude de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Leurs yeux fixés d'étonnement sur le magique flacon, exprimoient avec énergie combien ils auroient désiré en partager la propriété. Je leur donnai cette satisfaction en les engageant à goûter la liqueur qu'il contenoit. C'étoit de l'eau de fontaine dénuée hors de mes mains, de toute vertu particuliere.

Il n'en étoit pas de même de MM. Bertrand, Malloët & Sollier : on auroit dit volontiers qu'ils n'étoient pas fâchés de déplaire. Leur importante gravité étoit ridicule, & leurs soupçons injurieux, conséquemment leurs questions choquantes & leurs regards gênants. En joignant à ces considérations sommaires l'inutilité prévue de leurs examens, on conviendra que plusieurs malades devoient trouver désagréable de s'y prêter. *

Dans le fond, il m'étoit assez indifférent que ces

* M. le Comte de La-Touche-Treville, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre Militaire de St. Louis, m'ayant autorisé plusieurs fois à le citer quand je le croirois convenable, je profite de sa permission pour donner un exemple des complaisances dont mes malades ont infructueusement usé pour la conviction de MM. Bertrand, Malloët & Sollier.

M. d'Eslon a rendu compte de la maladie de cet Officier-Général dans ses Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL, p. 83 & suivantes, sous le titre de *Contre-coup à la tête*. On peut recourir à son livre pour les détails. Il suffit de rappeler ici que le coup étoit déjà ancien, que les remèdes usités n'avoient produit aucun soulagement, que je procurai jusqu'à entière guérison l'écoulement par le nez du dépôt fixé derrière la tête, & que le malade ne s'est plus ressenti de cet accident.

Lorsque MM. Bertrand, Malloët & Sollier arrivoient chez moi, M. de Treville avoit, ainsi que les autres malades, la complaisance de quitter chaque fois son traitement pour rendre compte des effets suivis qu'il éprouvoit, & son mouchoir, rempli de pus & de sang, venoit à l'appui de sa déclaration.

M. de La-Touche-Treville convient hautement qu'il a été guéri par moi au vu & su de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Ceux-ci nient, taisent, atténuent ou donnent le fait à suspecter. De quel côté croyez-vous la loyauté, Lecteurs ? C'est à vous que s'adresse la question.

Messieurs entraissent ou n'entraissent pas dans la salle de mes traitements ; mais il m'en coûtoit d'avoir cette déférence pour gens capables de marchander assez indignement la vérité, pour faire dépendre son aveu de mes sacrifices. Cependant M. d'Esflon mettant sa délicatesse à ce que ses Confreres ne se plaignissent pas de prétendues prédilections, je le laissai maître d'en agir à son gré, après l'avoir bien assuré toutefois que je ne croyois aucunement aux bons effets qu'il se promettoit de ma facilité.

Il en arriva ce que j'avois prévu. La prochaine espérance de voir le *MAGNÉTISME-ANIMAL* comme l'on voit une potion cordiale à travers les parois d'un verre blanc, enflamma MM. Bertrand, Malloët & Sollier pour l'intérêt de ma découverte ; mais ils redevinrent de glace lorsqu'ils n'apperçurent qu'une espece de bacquet, monté sur trois pieds, recouvert, & d'où sortoient quelques verges de fer recourbées de maniere à pouvoir en appliquer les extrémités, soit à la tête, soit à la poitrine, soit à l'estomac, soit au ventre ; ce qu'effectuoient au même instant des personnes assises autour du bacquet.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier avoient reconnu trop récemment l'obligation d'un aveu clair & précis de la vérité pour ne pas sentir quelque embarras à ne pas se retracter. Ils chercherent des biais ; & arguant de ce qu'il se trouve des difficultés à décider en quel cas les guérisons sont dues à la Médecine, & en quel cas elles sont dues à la Nature, ils de-

manderent les expériences faites assez immédiatement, & avec assez peu de préparation pour que l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, ne pût être méconnue ou infirmée.

Des Savants, des Médecins faire naître une pareille difficulté après sept mois d'examen ! La chose étoit trop ridicule pour être choquante ; je ne me fis pas presser, mais nous convinmes en souriant, M. d'Esion & moi, que si ces Messieurs ne se décidoient pas après cela, nous prendrions le parti de les congédier sans formalité.

En prenant jour pour les expériences, on déterminâ, d'un commun accord, que pour éviter toute idée de collusion, chaque Médecin meneroit des malades au nombre de trois ; douze en tout.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier furent exacts au rendez-vous ; mais, fideles à leurs principes, ils se garderent bien d'amener des malades. Nous fûmes réduits à ceux que M. d'Esion procura, ainsi qu'il s'y étoit engagé. *

* MM. Bertrand, Malloët & Sollier en ont constamment agi de même. Chaque fois que M. d'Esion les pressoit de me donner des malades dont l'état leur fût antérieurement connu, ils avouoient que c'étoit un moyen non équivoque de s'assurer que les maladies n'étoient pas supposées ; mais dans le fait, ils ne m'ont jamais donné directement aucun malade. De cette manière, ils se sont crus dispensés de s'expliquer avec précision sur les effets curatifs de ma méthode, & ils se sont conservé une ressource pour révoquer en doute dans le besoin les maladies les plus graves.

Je ne fais quel honneur ils espèrent retirer de ces précautions

Outre les trois malades qui servirent aux expériences, j'eus pour témoins de la scène que je vais décrire plusieurs de mes malades ordinaires, M. Didier, fils, Chirurgien connu dans cette Capitale, M. Demanne, son élève, & M. le Chevalier de Crussol, Capitaine des Gardes de Mgr. le Comte d'ARTOIS, frere du Roi.

1^{re}. EXPÉRIENCE — faite sur M. le Baron d'Andelau, Colonel-Commandant du Régiment de Nassau-Sarbruck. Il est assez fréquemment tourmenté d'attaques d'asthme. — J'annonçai que je ne le toucherois pas, afin de prouver que le tact immédiat n'est pas nécessaire à l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL. De quatre ou cinq pas au loin. Je dirigeai la verge de fer que je tenois en main vers sa poitrine, & lui ôtai la respiration. Il seroit tombé en défaillance, si je ne m'étois arrêté à sa priere. Au surplus, il assura sentir si distinctement les courants opposés que j'opérois en lui, qu'il s'engagea à désigner les yeux fermés, chaque mouvement de mon fer. Cette dernière expérience eut lieu; mais on y fit peu d'attention.

2^{de}. EXPÉRIENCE — faite sur M. Verdun, homme-d'affaires de Mad. de Petineau, demeurant à Pa-

étudiées; mais ils voudront bien agréer, je l'espère, que j'accorde aux malades la capacité nécessaire pour décider s'ils souffrent ou ne souffrent pas, s'ils maigrissent, s'ils engraisent, s'ils sont guéris ou malades. Certes il ne faut pas être Docteur en la Faculté de Médecine de Paris pour en savoir jusques-là.

ris, rue de Richelieu, & sur le Palais Royal. Son sort est assez déplorable. Il est sujet à des maladies nerveuses, qui commencent par inflammation, & ne se terminent qu'à l'aide d'évacuations tardives. Il sortoit d'une de ces maladies. — La direction de mon fer lui occasionna tremblement, chaleur au visage, suffocation, sueur & défaillance. Il tomba sur un canapé.

3^e. EXPÉRIENCE — faite sur M^{lle}. de Berlancourt de Beauvais, âgée de vingt à vingt-deux ans, paralytique de la moitié du corps. Un de ses yeux avoit perdu la faculté de voir; l'autre étoit très-douloureux. Elle devenoit entièrement aveugle par accès. Les articulations de la langue étoient si gênées que les personnes accoutumées à son service pouvoient seules deviner quelques-unes de ses intentions : elle étoit muette pour le reste du monde, personne ne l'entendoit. Cette situation étoit excessivement aggravée par une douleur au front si terrible, que cette malheureuse Demoiselle étoit quelquefois dix ou douze jours entiers dans un état de malheur inexprimable. Souvent les accents plaintifs de sa voix déchirante ont fait venir les larmes aux yeux de plusieurs de mes malades, témoins de ses souffrances. — Je dirigeai mon fer vers son front. La douleur qu'elle y ressentit fut prompte : je la laissai calmer. Dans l'intervalle, j'offris de prouver que le foyer du mal n'étoit pas dans la tête, mais bien dans les hypochondres. En conséquence, je dirigeai mon fer vers l'hypo-

l'hypocondre droit : la douleur fut plus subite & plus vive que la première fois. Je laissai calme encore la malade ; & augurant que le vrai principe du mal étoit dans la rate, j'annonçai qu'on alloit apercevoir la différence de mes effets. A peine eus-je dirigé mon fer vers ce viscere, que la D^{lle}. de Berlancourt chancela, & tomba, les membres palpitants, dans des douleurs excessives. Je la fis emporter tout de suite, ne jugeant pas à propos de pousser plus loin des expériences que déjà plus d'un Lecteur accusent peut-être de barbarie. *

4^e. EXPÉRIENCE — faite sur M. le Chevalier de Crussol, venu comme témoin ; mais sujet à des incommodités habituelles & souvent manifestées par des accès de maux de tête de douze & quinze jours. — M. le Chevalier de Crussol ayant saisi un des inter-

* Mlle. de Berlancourt m'avoit été amenée, sous les auspices de M. d'Esnon. par M. Didier fils, que j'ai dit avoir été présent à mes expériences. Depuis cette époque, Mlle. de Berlancourt a suivi mes traitements. Rien ne ressemble moins aujourd'hui à la personne malheureuse que j'ai dépeinte. Elle voit, parle & agit avec une vivacité qui va quelquefois jusqu'à nous alarmer, & qui même a pensé lui être funeste. Chérie de nous tous, je ne l'envisage plus que je ne sente le plaisir inexprimable d'avoir donné la vie (j'ose me servir de cette expression) à l'objet qui en est le plus digne. Si les circonstances me permettent d'achever sa cure, je me croirai des droits à la reconnoissance de la société, pour lui avoir rendu une personne qui possède les qualités du cœur & de l'esprit au degré le plus éminent. Puissé ce très-foible hommage me faire pardonner par les gens austères la liberté que je prends d'appeler en témoignage public une Demoiselle que sa délicatesse devoit peut-être préserver de cet éclat.

valles entre les expériences précédentes, m'avoit prié de le toucher, & je lui avois occasionné dans le côté une douleur accompagnée de chaleur si sensible qu'il avoit engagé la Compagnie à s'en assurer en y portant la main. Cette douleur ne lui étoit pas inconnue. Elle servoit assez fréquemment d'avant-coureur aux accès de mal de tête dont j'ai parlé. M. de Crussol, desirant servir de sujet à une dernière expérience, me laissa ignorer ces particularités, & me demanda si je ne pourrois pas essayer de lui faire ressentir ses douleurs habituelles sans être prévenu de leur genre. Je me prêtai à en faire l'essai : il fut heureux ; c'est-à-dire que M. de Crussol y gagna un violent mal de tête. Alors il réfléchit que je lui avois fait un fort mauvais présent, & me pria de le reprendre, si la chose étoit possible : elle l'étoit ; & je trouvai juste de lui ôter son mal avant de le laisser sortir de chez moi.

Telles furent les expériences qui ne convinrent pas MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je m'en consolai en apprenant que M. d'Esnon m'avoit tenu parole, & que ces Messieurs n'auroient plus accès chez moi. *

* A la suite de ces expériences, j'eus la pénible condescendance de traiter M. de Crussol chez lui. Son rang & ses qualités personnelles l'ayant rendu très-agréable à la Cour, il y est assez connu pour que chacun puisse comparer à l'état ancien de sa santé, celle dont il a joui depuis que je lui ai donné mes soins. Je ne fais mention de cette circonstance que pour donner quelque satisfaction aux

Aussi-tôt après que nous eûmes été débarrassés de M. Bertrand, Malloët & Sollier, M. d'Eslon mit la main à ses Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL. Je dirai peu de chose de ce livre : ce n'est pas à moi à le juger : c'est aux amis de l'humanité à le lire.

Cet Ouvrage sert de signal aux critiques. Si je n'écrivois que pour Paris, ou même pour la France seule, j'aurois honte d'entretenir le Public de gens à qui il refuse talents & considération ; mais écrivant indistinctement pour tous les Pays, je ne veux pas que les Personnes étrangères, à ce qui se passe dans Paris, puissent imaginer que je leur cache des objections valables.

Il est à présumer que M. Dehorne étoit instruit de la prochaine publication du Livre de M. d'Eslon, lorsqu'il fit paroître, peu de jours auparavant, une Brochure contre moi sous le titre de *Réponse d'un Médecin de Paris * à un Médecin de Province, sur le prétendu MAGNÉTISME-ANIMAL de M. Mesmer* : cet opuscule est merveilleux, à mon avis, puisqu'en seize pages *in-12*, il contient pour un *in-folio* d'absurdités & de contradictions.

On m'y reproche finement d'avoir quitté Vienne

gens qui répètent sans cesse que ma méthode ne peut opérer des cures, sans se donner la moindre peine pour vérifier s'il en existe, ou non, autour d'eux.

* Il ne faut pas conclure de ce mot que M. Dehorne soit Médecin de Paris. Il est Médecin de je ne fais d'où.

en Autriche à raison de dégoûts que j'avoue. Sûr de son fait , M. Dehorne ne craint pas sans doute qu'on lui demande si par hasard , il n'auroit pas quitté Metz dans les trois Evêchés , à raison de dégoûts qu'il n'avoue pas.

Suivant lui , mes malades sont des gens crédules , des imaginations exaltées , des vaporeux , des esprits foibles , timides , & dignes de pitié. Il ne dispense pas de moindres faveurs aux Partisans de ma méthode. Quant à moi , je suis peu délicat , pour ne rien dire de plus : j'ai le comble de l'assurance , pour ne rien dire de plus : j'ai de l'adresse : j'ai de l'artifice : j'ai monté un théâtre : j'y fais mes exercices : je m'exerce merveilleusement en ce genre d'escrime : je suis un Thaumaturge : mon vol est audacieux : je suis un Prométhée : je suis enfin l'Opérateur Mesmer.

Aux personnes qui assurent avoir senti par mes procédés des impressions remarquables , M. Dehorne oppose habilement les personnes qui assurent n'avoir rien senti ; d'où il conclut que personne n'a senti.

A son avis , j'ai grand tort d'insinuer (je ne fais où) que le principe par lequel j'opere des prodiges , réside en moi ; car s'il étoit possible , dit M. Dehorne , qu'il émanât continuellement de moi un principe aussi dangereux , il est de toute évidence que je serois déjà détruit , évaporé , mort.

On ne sauroit trop le répéter ; c'est toujours M. Dehorne qui parle : tout mon art , toute ma

charlatanerie ne consiste peut-être qu'à profiter habilement des moyens que me présente une imagination exaltée, affoiblie & trompée. D'où il résulte, par une conséquence sensible, que l'influence des astres n'a que faire à mon principe, & que j'en emprunte la vertu de corps étrangers.

Cependant comme il seroit fâcheux que ma découverte ne fût qu'une chimere, M. Dehorne se charge de consoler le monde, en prédisant à l'univers la venue très-prochaine d'un grand homme, M. Ehouvenel. Grand Médecin, grand Chymiste, ou plutôt grand Alchymiste, laborieux & instruit. M. Ehouvenel va découvrir non-seulement un MAGNÉTISME-ANIMAL, mais encore un Magnétisme végétal.

En voilà trop sur M. Dehorne : je serai plus court sur M. Paulet.

M. Paulet a plus de célébrité que M. Dehorne en Médecine. On y fait par tradition qu'il est Auteur d'un Livre sur la Petite-Vérole, & de plus, il est Gazetier. Il rend compte dans sa gazette de la Lettre de M. Dehorne, & du Livre de M. d'Esnon. Il blâme le premier de sa prétention à raisonner, évite soigneusement ce reproche, fait des historiettes, cite des vers, rapporte des chansons. C'est là ce que M. Paulet appelle être plaisant.

Cependant comme il ne se dissimule pas que sa gazette ne peut être lue que par des écoliers, il en a extrait ce qui me concerne, l'a fait imprimer

à part, en a distribué des exemplaires aux portes ; & par ce moyen quelques honnêtes gens ont été forcés à le lire.

Si M. Paulet est Gazetier, M. Bacher est Journaliste. Il a rendu compte dans son triste Journal du Livre de M. d'Eslon & du mien. La marche qu'il a suivie ne differe de celle de M. Paulet, qu'en ce que M. Paulet grimace la plaisanterie, & M. Bacher la gravité. D'ailleurs ils se sont tous deux flattés de rendre nos expressions ridicules en rapprochant ce qui doit être séparé, divisant ce qui fait ensemble, tronquant ce qui ne doit être lu qu'en entier, &c.

Il y a cependant trois pages utiles dans le Journal de M. Bacher. Ce sont, je crois, les seules depuis sa fondation. Voici comment il y révèle lourdement le secret de l'école.

Journal de Médecine, Octobre 1780, p. 294, 95, 96, 97. “ M. d'Eslon avoue implicitement que
 „ les trois Médecins qui ont été admis à voir les
 „ malades de M. Mesmer chez lui, & qui néces-
 „ sairement les ont vus dans différents temps, dans
 „ différentes circonstances, ne croient pas ce qu'il
 „ croit. Cependant, il est certain qu'ils ont vu
 „ quelque chose, & qu'après six mois ils étoient
 „ encore incrédules, non pas sur les mouvements
 „ singuliers, bizarres & violents qu'exécutoient les
 „ malades, ni sur les plaintes qu'ils faisoient d'é-
 „ prouver des douleurs aiguës, & même insup-

„ portables , mais sur la cause de ces mouve-
 „ ments , de ces douleurs que M. Mesmer disoit
 „ être l'effet de son principe. Car après avoir vu
 „ subir une épreuve des plus fortes à *une jeune-*
 „ *fille de Province* , l'un d'eux proposa à M. d'Es-
 „ lon de faire servir *cette fille* à dissiper tous leurs
 „ doutes.

„ Voici le moyen qu'il indiqua. Que M. Mes-
 „ mer rassemble dans ce salon , ou dans tel autre
 „ qu'il voudra , vingt-quatre personnes , Médecins
 „ & autres ; que *cette fille* , *si susceptible des im-*
 „ *pressions du MAGNÉTISME-ANIMAL* , soit
 „ placée dans un angle , isolée de tout le monde ,
 „ qu'elle ait les yeux couverts d'un bandeau , en-
 „ sorte qu'elle ne puisse voir qui que ce soit ; que
 „ l'on observe le plus rigoureux silence ; que tous
 „ les assistants soient distingués par un ruban ou
 „ autre signalement de couleur différente pour cha-
 „ cun : tous passeront l'un après l'autre , & s'arrê-
 „ teront devant *cette fille* , faisant ou ne faisant pas
 „ les mêmes gestes , ou des gestes à-peu-près sem-
 „ blables à ceux que nous avons vu faire à M. Mes-
 „ mer. Cette procession se répétera , toujours en
 „ silence , dix-huit , vingt , ou vingt-quatre fois ; &
 „ M. Mesmer passera à son tour , mais une fois par
 „ exemple , le cinquième , la seconde fois , le dou-
 „ zième , &c. . . . Ni lui ni les autres ne touche-
 „ ront *la fille* , puisque M. Mesmer ne l'a point
 „ touchée pour opérer ce qui s'est passé sous nos

„ *yeux.* * Un des assistants, placé dans un endroit
 „ d'où il puisse tout voir, tiendra un Régistre exact
 „ de tout ce qui arrivera sans rien dire, & désignant
 „ seulement les personnes par leur couleur. Si à
 „ chaque procession, la présence de M. Mesmer
 „ produit des sensations marquées, des douleurs,
 „ des mouvements, & que la présence des autres
 „ assistants ne produise aucun effet, comme ce Mé-
 „ decin est le seul qui connoisse le MAGNÉTISME-
 „ ANIMAL, le seul qui sache le faire jouer, nous
 „ conviendrons en effet qu'il possède l'art d'agir
 „ sur les corps animés sans les toucher, sans que
 „ l'imagination des malades puisse être suspectée
 „ comme la cause de tous ces phénomènes; qu'en
 „ un mot il fait imprimer un fluide quelconque,
 „ connu ou inconnu, qui existe dans tous les ani-
 „ maux, une direction, un mouvement qu'il mo-
 „ dere à son gré.

„ Cette proposition parut déplaire, du moins
 „ elle ne fut point acceptée; en conséquence, les
 „ trois Docteurs *se retirèrent* & laissèrent M. d'Es-
 „ lon seul spectateur des opérations de M. Mes-
 „ mer : ils n'y ont pas retourné depuis cet instant.
 „ *Nous les connoissons tous trois*, & nous sommes
 „ *garants*, que s'ils eussent été témoins de quel-

* J'espère que le Lecteur voudra bien observer l'aveu positif, que non-seulement il s'est passé quelque chose sous les yeux de MM. Bertrand, Malloët & Sollier; mais même que ce que j'ai opéré l'a été sans toucher *la fille*.

„ques cures véritablement opérées par le M A-
„GNÉTISME-ANIMAL, ils n'hésiteroient pas à
„l'attester ; mais ils gardent le silence.

Eh ! Monsieur Bacher ! que vous ont fait MM. Ber-
trand, Malloët & Sollier ? Ils sont à votre avis ,
cruellement tombés dans l'opinion publique , puis-
que vous les croyez capables d'accepter votre garan-
tie sans rougir. Votre garantie ! y songez-vous donc ?
J'ai certainement à me plaindre de ces Messieurs ;
mais me préserve à jamais le Ciel de les insulter ,
au point d'exiger pour eux la garantie de M. Bacher !

J'ajouterai quelque chose au récit de M. Bacher ,
mais je n'y retrancherai rien , je conviens sans peine
que les faits rapportés sont vrais , & je ne suis em-
barrassé que d'accorder leur publicité avec le silence
religieux que l'on prête à MM. Bertrand , Malloët ,
& Sollier , & qu'ils ont réellement affecté.

On doit être à présent bien convaincu que
MM. Bertrand , Malloët & Sollier ont vu quelque
chose chez moi ; qu'ils ont vu mes malades en diffé-
rents temps & en différentes circonstances ; que leur
incrédulité ne tomboit pas sur les effets , mais sur la
cause ; qu'une *jeune-fille de Province* a subi devant
eux une épreuve des plus fortes , & que l'un des
Médecins (M. Malloët) a proposé de faire servir
cette jeune-fille à une expérience très-compiquée.
Je remercie M. Bacher ! Jamais je n'aurois pu arra-
cher ces aveux directs de MM. Bertrand , Malloët
& Sollier.

La fille, la jeune-fille de Province, cette jeune-fille si susceptible des impressions du MAGNÉTISME-ANIMAL, n'est autre que la D^{lle}. de Berlancourt dont j'ai parlé. Je ne lui fais pas d'excuses; il est sensible qu'en citant les expressions de la mauvaise compagnie, je suis très-loin de mes les approprier.

Les expériences faites sur M^{lle}. de Berlancourt & MM. d'Andelau, de Crussol & Verdun eurent lieu un Samedi. On remit à en délibérer au Mardi suivant. L'assemblée des quatre Médecins se tint chez M. Malloët, & celui-ci proposa la belle expérience dont le détail est ci-dessus. M. d'Esnon répondit :

1^o. Qu'une telle demande ne pouvoit être fondée que sur les soupçons les plus injurieux pour lui, pour moi, pour M. Didier, fils, pour les malades qui avoient bien voulu se prêter aux expériences; soupçons déplacés à tous égards, & notamment en ce qu'il n'avoit tenu qu'à MM. Bertrand, Malloët & Sollier de mener chacun des malades dont ils se fussent assurés.

2^o. Qu'en supposant dans M^{lle}. de Berlancourt la force nécessaire pour fournir au pitoyable rôle qu'on prétendroit lui faire jouer, il n'étoit nullement apparent, qu'elle ni toute autre personne délicate, voulussent s'y prêter.

3^o. Qu'il seroit inutile & inconséquent de s'adresser à des malades moins délicats ou mercenaires, puisqu'ils seroient nécessairement suspects à

M. Malloët, lui qui ne voyoit que des saltinbanques dans MIM. d'Andelau, de Crussol, &c.

4°. Enfin, M. d'Esnon fit à M. Malloët une objection sans réplique “ Non-seulement, lui disoit-il, „ votre expérience ne doit pas être proposée, mais „ vous savez qu'elle ne peut pas l'être. M. Mesmer „ convient, vous ne l'ignorez pas, que l'existence „ du MAGNÉTISME-ANIMAL dans les corps „ animés peut donner à plusieurs individus la Fa- „ culté momentanée d'opérer les mêmes effets que „ lui, phénomène moins surprenant encore, dans „ une circonstance où il auroit établi la communi- „ cabilité du principe. Il est donc de présomption „ non absurde que parmi vingt-quatre Médecins, „ faisant à tour de rôle, de Compagnie avec M. Mes- „ mer, & à quatre cents quatre-vingt reprises diffé- „ rentes, des espiègleries sous le nez d'une per- „ sonne à qui l'on auroit bandé les yeux, il s'en „ trouveroit quelqu'un qui opéreroit des effets suf- „ fisants pour que M. Mesmer ne pût être reconnu „ à coup sûr; ce qui suffiroit pour faire manquer „ l'expérience, ou, ce qui revient au même, pour „ la rendre improposable & inadmissible. „

Il sembloit que M. Malloët n'avoit rien à répondre à des arguments aussi positifs. Cependant il résiste à ces assauts, en se sauvant à sa manière par des *si*, des *mais*, & des *car*. M. d'Esnon demanda qu'on allât aux voix : M. Bertrand se rengea de son côté, protestant qu'il étoit satisfait. M. Sollier

au contraire se tint du parti de M. Malloët, uniquement pour être de l'avis de M. Malloët; car il ne dissimuloit pas sa conviction.

Après avoir épuisé tous les moyens, M. d'Esnon se déterminà à *remercier* ces Messieurs de ma part.
 „ Ce sont sans doute des remerciements dans toute
 „ la vérité de l'expression, dit M. Malloët assez
 „ étonné. Je ne m'en ferois pas chargé autrement,
 „ répondit, M. d'Esnon; & il sortit.„

Voilà la séparation que M. Bacher annonce dans son journal, en disant que les trois Docteurs *se retirèrent*. Voilà la séparation que j'ai annoncée, en disant que les trois Docteurs seroient *congediés* sans formalité.

Qui a pu dicter à MM. Bertrand, Malloët & Sollier leur incohérente, leur inconcevable conduite? Quel intérêt les conduisit chez moi uniquement pour y faire vœu du silence le plus offensant pour moi & le plus nuisible à la vérité? S'ils ont vu les faits que je raconte, pourquoi ne pas en convenir? Si j'en impose, par quelle crainte indigne n'ont-ils pas détrompé le public sur mon compte? Qu'on n'allegue pas que dans l'occasion ils me méprisent au chevet de leurs malades, auprès des Grands, dans leurs sociétés particulières, aux assemblées de leur Faculté. Dans une affaire majeure telle que celle-ci, silence est crime, sourde détractation est infamie. D'ailleurs, dirai-je à ces Messieurs, nous ne sommes pas seuls la vérité &

moi. Un de vos Confreres, qui vous vaut très-certainement à tous égards, s'est joint à nous. Que repondez-vous aux interpellations de M. d'Eslon p. 29, 30, 31. de ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL? Les ménagements pour votre réputation vous auroient-ils fermé les yeux sur l'assurance avec laquelle il vous exempte de toute complaisance? Rappellez-vous que le 18 7bre. 1780, dans la déshonorante assemblée de votre Faculté, il vous a mis entre votre Compagnie & lui avec autant de dignité que de fermeté. L'avez-vous démenti formellement? L'avez-vous abandonné lâchement! Parlez : il n'y avoit pas de milieu. (*Voy. le discours ci-après de M. d'Eslon à la Faculté de Médecine de Paris.*)

M. Bertrand étant mort, MM. Malloët & Sollier restent pour me répondre & me démentir. Je les y convie, mais en les prévenant que je ne reconnoîtrai qu'eux pour adversaires. Des champions tels que MM. de Horne, Paulet & Bacher ne peuvent ni les représenter ni m'émouvoir. Eux seuls peuvent m'engager à dire tout ce que j'ai tû par respect pour les volontés du conciliant & pacifique M. d'Eslon.*

* J'ai parlé collectivement de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je devois en agir ainsi, pour éviter les personnalités marquées. Il a cependant existé des gradations dans la conduite de ces trois Messieurs. Par exemple, M. Bertrand s'est déclaré plusieurs fois devant ses Confreres pour la vérité; mais il n'a pas eu la vigueur nécessaire pour blâmer de front leur conduite, en donnant une publicité constante à son opinion. Si M. Bertrand n'étoit pas mort, je se-

 R E L A T I O N S

Avec la Faculté de Médecine de Paris.

MA discussion avec la Faculté de Médecine de Paris à eu cela d'agréable, qu'elle n'a duré qu'un jour, & que d'ailleurs tout s'est passé par écrit entre nous.

Je vais causer à mes Lecteurs le plus mortel ennui. S'ils veulent être au fait de ce qui s'est passé, il leur faut lire

1°. Mes propositions à la Faculté de Médecine de Paris. Je crois leur lecture plus instructive que récréative.

2°. Un long mémoire de M. Roussel de Vauzemes, qui, dans l'assemblée de la Faculté du 18 7bre. 1780, a porté la parole contre M. d'Eslon & moi. Je le couperai par des réflexions explicatives, pour que la discussion en soit finie en même-temps que la lecture : mais ce commentaire ne peut qu'ajouter à l'ennui du texte : texte infiniment indigeste ; & l'on ne doit pas en être étonné : M. de Vauzemes est un jeune Médecin de la dernière licence : c'est, dans

rois entré dans cette discussion, & je n'aurois pas craint laisser voir mon attachement pour lui au même moment que j'aurois hautement blâmé sa foiblesse. Mais il n'est plus là pour me démentir ou pour m'avouer. Je dois me taire,

toute la force du terme, un Ecolier dont l'éducation n'est pas finie, si même elle a jamais été sérieusement commencée.

3°. Le discours de M. d'Esion dans la même assemblée, discours bien fait : prononcé pour amener la lecture de mes propositions, les faire agréer, & présenter avec rapidité l'histoire du MAGNÉTISME-ANIMAL en France. Néanmoins je ne crois pas que M. d'Esion ait eu la prétention de faire quelque chose d'amusant.

4°. Le décret de la Faculté portant décision sur M. d'Esion & moi, en résultat des pièces précédentes. Le morceau est court : il ne peut être fatigant.

Je sentoie l'utilité de mettre à profit la sensation que le livre de M. d'Esion avoit fait sur les esprits, & de rendre le public juge de ma conduite envers la Faculté de Médecine de Paris, tandis que les faits passés lui étoient encore familiers.

Je remis à M. d'Esion les propositions que je le priois de faire à sa Compagnie. Les voici :

Propositions de M. MESMER à la Faculté de Médecine de Paris.

LA découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL a donné lieu à l'impression d'un Mémoire, dans lequel il est avancé que la Nature offre un moyen universel de guérir & de préserver les hommes; qu'avec cette connoissance, le Médecin jugera sûrement l'origine, la nature & les progrès des maladies, même des plus compliquées; qu'il en empêchera l'accroissement, &

parviendra à leur guérison , sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses , quel que soit l'âge , le tempérament & le sexe.

Ce système , en opposition à toutes les idées reçues , a passé pour illusoire. L'Auteur de la découverte s'y attendoit ; mais il n'a pas tardé à justifier le raisonnement par le fait.

Il a entrepris aux yeux de tout Paris un nombre considérable de traitements. Les soulagemens procurés & les cures opérées par le MAGNÉTISME-ANIMAL , ont invinciblement prouvé la vérité des assertions avancées.

Néanmoins il faut observer que les expériences faites jusqu'à ce jour ont dépendu de tant de volontés diverses , que la plupart n'ont pu être portées au point de perfection dont elles étoient susceptibles ; car si quelques malades ont suivi leurs traitements avec la constance & l'assiduité nécessaires , il en est un grand nombre qui les ont sacrifiés à des convenances étrangères.

Si l'Auteur ne voyoit qu'à la célébrité , il suivroit constamment la même marche ; mais l'espoir d'être plus généralement utile lui en prescrit une autre.

Il a pour but de convaincre le gouvernement ; mais le Gouvernement ne peut raisonnablement statuer en pareille matière qu'à l'aide des Savants.

S'il est en Europe un Corps , qui , sans présomption , puisse se flatter d'une prépondérance non récusable dans l'objet dont il est question , c'est sans doute LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

S'adresser par son entremise au Gouvernement est donc la preuve la plus formelle de la sincérité de l'Auteur , & de l'honnêteté de ses vues.

En conséquence il propose à la Faculté de prendre , d'un commun accord , & sous les auspices formels du Gouvernement , les moyens les plus décisifs de constater l'utilité de sa découverte.

Rien

Rien ne paroîtroit mener plus directement à ce but, que l'essai comparatif de la méthode nouvelle avec les méthodes anciennes.

L'administration des remèdes usités ne pouvant être en meilleures mains qu'en celles de la Faculté, il est évident que si la méthode nouvelle obtenoit l'avantage sur l'ancienne, les preuves en sa faveur seroient des plus positives.

Voici quelques-uns des arrangements qui pourroient être pris à cet égard. Il est inutile de dire que, de part & d'autre, on doit conserver la plus grande liberté d'opinions, & une autorité égale sur les malades soumis à chaque traitement.

1°. Solliciter l'intervention du Gouvernement; mais comme il est aisé de sentir que la demande d'un Corps tel que la Faculté doit avoir plus de poids que celle d'un particulier, il seroit à propos qu'avant tout, la Faculté se chargeât de cette négociation.

2°. Faire choix de vingt-quatre malades, dont douze seroient réservés par la Faculté pour être traités par les méthodes ordinaires; les douze autres seroient remis à l'Auteur, qui les traiteroit suivant sa méthode particulière.

3°. L'Auteur exclut de ce choix toutes maladies vénériennes.

4°. Il seroit préalablement dressé procès-verbal de l'état de chaque malade; chaque procès-verbal seroit signé, tant par les Commissaires de la Faculté, que par l'Auteur & par les personnes préposées par le Gouvernement.

5°. Le choix des malades seroit fait par la Faculté, ou par la Faculté & l'Auteur réunis.

6°. Pour éviter toutes discussions ultérieures & toutes les exceptions que l'on pourroit faire d'après la différence d'âge, de tempéraments, de maladies, de leurs symptômes, &c. la répartition des malades se feroit par la voie du sort.

7°. La forme de chaque examen comparatif des maladies & leurs époques seroient fixées d'avance, afin que par les

suites, il ne pût s'élever aucune discussion raisonnable sur les progrès obtenus par l'une ou l'autre des méthodes.

8°. La méthode de l'Auteur exigeant peu de frais, il ne demanderoit aucune récompense de ses soins, mais il paroîtroit naturel que le Gouvernement prît sur lui les dépenses relatives à l'entretien des vingt-quatre malades.

9°. Les personnes préposées par le Gouvernement assisteroient à chaque examen comparatif des malades, & en signeroient les procès-verbaux; mais il est essentiel d'éviter de la part du Public toutes inculpations d'intelligence ou de connivence, il seroit indispensable que les Préposés du Gouvernement ne fussent pris dans aucun Corps de Médecine.

L'Auteur se flatte que la Faculté de Médecine de Paris ne verra dans les propositions ci-dessus, qu'un juste hommage rendu à ses lumières, & l'ambition de faire prospérer, par les soins d'un Corps cher à la Nation, la vérité qui peut lui être la plus avantageuse.

Suivant les statuts & réglemens de la Faculté de Médecine de Paris, M. d'Esnon ne pouvoit présenter ces propositions à sa Compagnie que dans une assemblée générale convoquée à cet effet. Au Doyen en charge appartient le droit de convocation.

M. Le Vacher de La Feutrie étoit alors Doyen. Il a la réputation de posséder au plus haut degré toutes les qualités de l'honnête homme. Malheureusement, elles ne suffisent pas dans un Doyen de Faculté. M. Le Vacher n'a pas tardé à sentir cette vérité. Convaincu qu'il lui manquoit la fermeté nécessaire à la tête d'une Compagnie indisciplinée, il a pris le sage parti de se démettre volontairement

de sa charge à la suite des discussions dont je fais le récit, & de quelques tracasseries peu faites pour lui.

Il avoit de l'amitié pour M. d'Esnon. La demande d'une assemblée de la Faculté l' alarma vivement pour son ami. Il ne concevoit pas que l'on se compromît pour un inconnu tel que moi, & pour une découverte imaginaire telle que la mienne. Il est aisé de pressentir quels durent être à ces égards les conseils d'un cœur droit voyant à gauche.

M. d'Esnon répondoit à cela qu'il étoit déjà tout compromis ; qu'il croyoit l'être pour une bonne cause ; qu'à tout événement, les conseils venoient trop tard pour être utiles ; & qu'enfin il ne demandoit pas des avis, mais une assemblée de la Faculté.

Il fallut se fâcher. Après des délais multipliés, l'assemblée fut accordée, mais avec des conditions sujettes à des conséquences très-oppo sées sans doute aux vues conciliatrices de M. Le Vacher de La Feutrie. Il ne sentit pas que lorsqu'on lui conseil loit de ne donner à M. d'Esnon & à son Dénonciateur qu'une même assemblée, on lui faisoit rapprocher de trop près des objets de discorde & allumer un feu qu'il ne seroit pas maître d'éteindre ou de diriger à son gré. *

* M. Le Vacher de La Feutrie, se méfiant de ses propres forces dans des circonstances que les discussions avec la Société Royale iendoient épineuses pour un Doyen, avoit pris le parti de n'agir que

Dans cet intervalle, se passa un fait que je rapporte par deux raisons ; la première, parce que M. d'Esnon y fait allusion dans son discours à la Faculté, & que ce passage seroit inintelligible, s'il n'étoit expliqué d'avance : la seconde, parce qu'il établit sur des preuves le degré de considération dont jouissoit M. d'Esnon dans sa Compagnie avant qu'il eût formé des liaisons avec moi.

La Faculté ne s'est réveillée sur les conséquences de ces liaisons, qu'au bruit fait dans le monde par le Livre de M. d'Esnon. Jusqu'à ce moment, la conduite équivoque de MM. Bertrand, Malloët & Sollier l'avoit entretenue dans son engourdissement. A l'apparition du Livre de M. d'Esnon, on crut devoir songer au parti que l'on avoit à prendre : on tint des assemblées secrètes : à la tête de ces conciliabules étoit ce qu'il y a de plus fameux dans la Faculté ; on prétendit être compromis. Cependant, ces Messieurs, trop prudents pour s'afficher en personne, crurent devoir mettre en avant quelque jeune homme, ardent, peu avisé, conséquemment moins délicat observateur des bienséances. M. Roussel de Vauzefmes parut propre à ce rôle : il fut recherché, caressé, flatté, consulté, admis aux assemblées : quelle gloire ! il y fut sensible : bientôt il jeta feu & flammes contre M. d'Esnon ; & dans une des assemblées

d'après les conseils de quelques Membres. Je suis fâché de pouvoir citer M. Malloët dans leur nombre.

ordinaires de la Faculté, il en sollicita une générale pour y dénoncer M. d'Esnon, sa conduite & son livre.

M. Le Vacher, à qui la parole s'adressoit de droit en sa qualité de Doyen, fut visiblement ému. Il n'étoit pas, disoit-il, de l'avis de M. d'Esnon, mais il l'avoua sans difficulté pour son ami, fit son éloge, représenta que nul Membre de la Faculté ne méritoit plus d'égards, qu'aucun n'avoit plus de droits à la bienveillance de sa Compagnie, puisqu'aucun ne lui avoit donné des témoignages plus fréquents d'attachement; enfin, blâmant sans détour la démarche peu honorable de M. de Vauzemes, il le pria de s'en désister.

M. de Vauzemes ayant insisté, le Doyen fut réduit à le sommer de rédiger sa demande par écrit aux termes des réglemens. M. de Vauzemes ne se fit pas prier, prit une plume, de l'encre, du papier; mais pendant qu'il écrivoit, la Faculté se sépara; les membres défilèrent, & M. de Vauzemes se trouva seul, ou à-peu-près seul, avec le Doyen, qui tâcha de lui faire comprendre que son déchaînement, contre un homme aimé & estimé, devoit déplaire & déplaisoit effectivement.

J'ai de la satisfaction à rapporter cette anecdote. Elle a un caractère de noblesse que j'aime, & qui me persuade que si la Faculté n'avoit pas été entraînée par quelques esprits fougueux, elle auroit mis dans sa conduite la dignité qu'on devoit atten-

dre d'elle. Je ne doute même pas que si MM. Bertrand, Malloët & Sollier avoient fait ce qu'ils devoient, cette Compagnie n'eût fini par se rendre aux vues conciliantes de M. d'Esnon, & par servir d'organe & de protecteur à la vérité que je desirois faire apprécier par elle.

M. de Vauzemes fut sans doute déconcerté, mais on le rassura. Il se déchaîna de nouveau, se plaignit, cria à l'injustice, &c. D'un autre côté, M. d'Esnon, persistant avec la dernière fermeté dans la résolution de porter devant sa Compagnie la cause de l'humanité, le Doyen crut ne pouvoir mieux faire que de tout finir en un seul & même jour, & en une seule & même assemblée. Je suis persuadé, & on doit l'être avec moi, qu'en commettant cette mal-adresse incroyable, il avoit l'intention de plaire à tous les partis : moyen efficace de ne plaire à aucun. L'assemblée fut indiquée, & eut effectivement lieu au 18 Septembre 1780. M. Roussel de Vauzemes y parla le premier en ces termes :

MÉMOIRE de M. ROUSSEL DE VAUZESMES, lu par lui dans une assemblée générale de la Faculté de Médecine de Paris, le 18 7bre. 1780.

„ **D**E tous les temps, il a existé des gens à secret, posses-
 „ seurs de recettes miraculeuses pour la guérison des mala-
 „ dies; & le Public, ignorant en Médecine, a toujours été la
 „ dupe des vaines promesses de ces aventuriers. Ils n'établif-
 „ sent nulle part une demeure fixe; car leurs manœuvres sont

„ bientôt mises au grand jour ; & ce même Public , honteux
 „ d'avoir été grossièrement séduit , les traite' ensuite avec l'in-
 „ dignation qu'ils ont justement encourue ; mais , par une foi-
 „ bleffe attachée à l'humanité , qui ne cesse de courir après
 „ l'erreur , s'il vient encore à paroître sur la scene un nouveau
 „ charlatan , il attire bien vite tous les regards de la multi-
 „ tude. Ainsi , M. Mesmer , après avoir fait pendant assez long-
 „ temps beaucoup de bruit à Vienne en Autriche , après avoir
 „ été , comme c'est la coutume , démasqué & ridiculisé , est
 „ venu établir son théâtre dans cette Capitale , où , depuis près
 „ de trois ans , il donne des représentations le plus tranquille-
 „ ment du monde. Tous les Médecins , qui exercent ici no-
 „ blement leur profession , se contentoient de le mépriser ; &
 „ certainement son regne auroit été de courte durée , si
 „ M. d'Esion , un de nos Confreres , ne s'étoit point donné
 „ ouvertement comme son Procureur , prôneur & son satellite ;
 „ & le titre de Docteur-Régent de cette Faculté , dont
 „ M. d'Esion est revêtu , n'a pas peu contribué à donner au
 „ Jongleur Allemand une espece de célébrité momentanée , à
 „ laquelle il ne devoit pas s'attendre. Comme la cause de
 „ M. d'Esion est intimement liée à celle de M. Mesmer , vous
 „ voudrez bien me permettre de vous exposer succinctement
 „ ce qu'il est nécessaire que vous sachiez sur le compte de ce
 „ dernier.

Note de M. MESMER. Dans l'intention de ne plus revenir sur les injures & insultes dont ce Mémoire est rempli , je prie le Lecteur d'observer 1^o. qu'il a été lu , M. d'Esion présent. 2^o. Que la Faculté de Médecine de Paris étant composée de cent cinquante à cent soixante Membres , dont l'état exige la plus grande circulation dans les

Sociétés de tout genre , il est peu d'insultes plus publiques pour M. d'Esion & moi. 3°. Que MM. Bertrand , Malloët & Sollier , présents , ne se sont pas élevés contre M. de Vauzefmes. 4°. Que la Faculté , loin de sévir contre ce dernier , l'a écouté d'un air d'approbation , tandis que M. d'Esion a été *hué* en lisant le discours qui suivra celui de M. de Vauzefmes.

Lorsque l'on aura fait toutes ces observations , je prie de les comparer aux clameurs qui s'éleveront de toutes parts contre la prétendue hardiesse avec laquelle je parle contre quelques Savants , ou soi-disant tels. Les bonnes gens ! Quand ils m'ont bafoué de toutes les manieres , ils se croyoient à l'abri des représailles !

„ En 1766 , M. Mesmer a été reçu Docteur de la Faculté
 „ de Vienne. Voulant se tirer de l'obscurité à laquelle le con-
 „ damnoient de foibles talents en Médecine , (& c'est le te-
 „ moignage de ses Confreres ,) il a d'abord commencé par
 „ étonner le vulgaire en se servant de l'électricité , que même
 „ il dirigeoit mal ; ensuite il a employé des plaques d'aimant.
 „ Un Chirurgien de Vienne , nommé Leroux , sur ces extra-
 „ vagances , s'est déclaré son champion , & de même que
 „ M. d'Esion , il a écrit pour annoncer les merveilles de
 „ M. Mesmer , qui d'abord ne détruisoit que quelques mala-
 „ dies , comme les affections vaporeuses & épileptiques. Bien-
 „ tôt , son empire s'est étendu. Selon le même Leroux , il étoit
 „ parvenu à guérir la moitié des maux qui affligent l'humani-
 „ té. Enfin , M. d'Esion , pour renchérir , a publié hardiment

„ qu'il guériſſoit toutes les maladies, même celles qui ſont in-
„ curables.

Note de M. MESMER. Il eſt vrai que M. Leroux, Docteur en Médecine, & Chirurgien d'Etat des Armées Impériales & Royales, a rendu compte au Public de pluſieurs effets & de cures opérées par le MAGNÉTISME-ANIMAL. Nous nous ſommes déſunis depuis, mais par des motifs étrangers au fonds de ma découverte, & dont perſonne n'a droit de ſe mêler.

„ En 1772 un Hydroſcope du Dauphiné a fait un inſtant
„ la ſenſation la plus vive. Un Médecin du Canton attelloit
„ les miracles qu'il opéroit. M. De Lalande, que vous con-
„ noiſſez tous, a découvert le prestige, & bientôt il n'en a
„ plus été queſtion. De même un très-habile Aſtronomie de
„ Vienne, (M. Heuzer) a ſuivi de près M. Meſmer, qui a
„ fait tous ſes efforts pour le mettre dans ſes intérêts; mais cet
„ honnête Savant a démaſqué le charlatan, qui depuis a été
„ obligé d'abandonner ſa Patrie, où récemment il ne pouvoit
„ plus reſter. Son charlatanisme a d'abord été dévoilé par une
„ Lettre écrite à M. Hell, célèbre Phyſicien Allemand, dont
„ je vais vous donner l'extrait.

Note de M. MESMER. C'eſt la ſeconde fois que je trouve M. de Lalande ſur mon chemin. S'il a dévoilé l'Hydroſcope du Dauphiné auſſi ſubtilement que M. Heuzer a dévoilé le charlatan Meſmer, je crains fort qu'il n'ait fait de mauvaſe proſe. Je crois

devoir dire aux vrais Savants que la véritable hydroscopie n'est pas entièrement hors de nature. Il y a tant de choses à acquérir en Physique, qu'ils ne seront pas blessés d'être réduits au doute jusqu'à la communication de principes inconnus.

EXTRAIT d'une Lettre sur les cures de M. MESMER, écrite de Vienne en Autriche le 21 Décembre 1777 à M. HELL, Bailli de Hersinger & de Landzer, Membre des Sociétés économiques & d'émulation de Berne, de Bâle, &c.

„ J'AI oublié de vous satisfaire dans ma dernière lettre touchant M. Mesmer. Je vous demande pardon; & pour réparer ma faute, je vais vous dire ce que j'en fais.

„ La réputation qu'il s'est faite dans ce pays-ci, ne vaut gueres mieux que celle du très-Révérénd Curé Gassner, que vous avez vu. Tandis que l'un prétend opérer des miracles par une vertu surnaturelle, l'autre emploie un remède que la Nature lui a mis sous la main, & dont il ne connoît pas mieux les effets que la cause qui doit les produire. Parfaitement ignorant en Physique, (quoique cette science con-
vienne à son état plus qu'à un autre) il n'a pas la moindre science de la théorie de l'aimant. Plein de confiance en ses paroles, qui en imposent sur-tout aux malades, il parvient souvent à cacher l'empirisme sous un langage éblouissant, peut-être inintelligible. Ensuite, il va en tâtonnant, il varie dans l'emploi de sa cure pour lui donner un air de vérité, & si le hasard le seconde, ou que l'imagination du malade lui attribue, comme M. Gassner, un succès qui n'existe pas, il fait s'en targuer & en remplir les gazettes & les journaux, & par-là acquérir une réputation qu'il ne mérite pas.

„ Voilà, mon cher ami, ce que les Membres de la Faculté
„ de Vienne pensent sur le compte de M. Mesmer; & comme
„ ce sont des gens d'honneur & de probité, je ne crois pas
„ que la passion les porte à discréditer un remede dont l'em-
„ ploi influeroit si fort sur le bonheur de l'humanité. Au
„ reste, ils avouent qu'un Médecin habile, & profond Physi-
„ cien, qui voudroit cultiver en homme sage cette branche
„ de la Physique, considérer l'analogie que l'aimant peut
„ avoir avec le corps humain, tenter avec prudence quel-
„ ques expériences, enrichiroit son art des expériences que
„ M. Mesmer tentera inutilement. Car, pour y réussir, il
„ faudroit réunir toutes les qualités qui manquent à celui ci;
„ c'est à-dire, des connoissances parfaites de la chose, une
„ étude infatigable, longue & pénible, des maladies contre
„ lesquelles ce remede peut convenir, enfin les facultés & le
„ désintéressement nécessaires quand on veut travailler pour
„ le bonheur des hommes. Je suis d'autant plus porté à
„ croire ces Messieurs, qu'une cure de M. Mesmer, faite sur
„ une Demoiselle aveugle, que je connois de nom, a eu les
„ plus funestes effets. Dans les premiers jours, on a per-
„ suadé à la pauvre fille qu'elle voyoit : elle nommoit par-
„ faitement une couleur quand on lui en avoit dit tout-bas le
„ nom : tout le monde s'empressoit de la voir; & on la
„ quittoit persuadé de sa cécité comme auparavant. Personne
„ ne croyoit au faiseur de miracles, que les parents & la
„ jeune Demoiselle, qui n'osoient être incrédules. Enfin,
„ après quelques jours, cette infortunée tomba dans des
„ convulsions horribles & des douleurs effroyables, que le
„ secours d'un autre Médecin apaisa; mais on vient de
„ m'assurer qu'elle se trouve dans une situation pire que jamais.
„ Enfin, mon cher ami, les lectures que j'ai faites sur l'anal-
„ gie du Magnétisme & de l'électricité, me font conjecturer
„ qu'il en est des cures magnétiques comme de l'électricité
„ médicale. Plusieurs Médecins, tant en France qu'en Suif-

„ se, en Italie & autres pays de l'Europe, se sont occupés
 „ de cette dernière avec divers succès. Elle est tombée dès
 „ que l'Empirisme s'en est mêlé, & qu'aucun Savant n'a eu
 „ la patience de s'y livrer comme il convenoit. On la reprend
 „ actuellement à Paris & à Geneve; & si l'on réussit à en
 „ fixer le succès, nous pouvons à coup sûr, d'après le rap-
 „ port parfait existant entre les deux fluides, espérer les mê-
 „ mes succès du Magnétisme. Tirez de ceci, mon cher ami,
 „ ce que vous croirez devoir marquer à la personne dont
 „ la santé vous tient tant à cœur. A sa place, je ne m'expo-
 „ serois pas à la dépense inutile d'un long voyage, & au
 „ danger du hasard. La réputation de M. Mesmer fait beau-
 „ coup de bruit au-dehors, mais à Vienne elle parle si bas
 „ qu'on ne l'entend pas.

„ Cette lettre, Messieurs, se trouve toute entière dans le
 „ Journal Encyclopédique de l'année 1778, première quin-
 „ zaine de Juin. Il s'en trouve aussi une autre concluante dans
 „ un Journal intitulé : *la Nature considérée sous ses différents*
aspects, année 1780. N^o. 4. Je vais la mettre sous vos yeux.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. de VOLTER, Docteur
 en Médecine, Conseiller-Aulique, Médecin de l'E-
 lecteur & Directeur de l'Académie Royale des Scien-
 ces de Bavière, à M. Higle mann, Docteur en Mé-
 decine.*

„ Vous m'avez essentiellement obligé, Monsieur, en me
 „ communiquant votre juste sentiment sur le MAGNÉTISME-
 „ ANIMAL de M. Mesmer. C'est un homme bien hardi, à
 „ l'exemple de tous les charlatans, de citer ces personnes de
 „ Vienne & de Munich qu'il prétend avoir guéries; notam-
 „ ment M. Osterwald, qui s'est cru à la vérité fortifié à la
 „ suite de sa cure, mais qui, dans peu de temps, est devenu
 „ plus malade que jamais, & dont la prostration de forces a

„ tellement augmenté tous les jours, qu'enfin il s'est éteint.
„ Quant aux cures faites à Vienne, elles ont eu si peu de
„ succès, que cette pratique lui a été défendue, quoique
„ M. Stoërck, né en Suabe, soit son Compatriote. Le bon
„ homme Mesmer croit ennemis tous ceux qui ne sont point
„ partisans de son système chimérique. Je fais & j'ai vu com-
„ bien son opération est en état d'ébranler le système ner-
„ veux, ordinairement au détriment, & jamais à l'avantage
„ des malades. C'est pour cela que je lui ai proposé cent
„ ducats contre dix, s'il guérissait ici une seule personne va-
„ poreuse & hypocondriaque; & de cette façon je me suis
„ défait de lui.

Note de M. MESMER. Que M. de Vauzemes trouve pâture pour lui dans les deux lettres ci-dessus, à la bonne heure. Mais qu'une assemblée de Savants, une Faculté de Médecine, écoute de sens-froid, & d'un air d'approbation, un pareil assemblage d'absurdités contradictoires, il faut, malgré soi, lever les épaules.

J'ai dit dans un de mes écrits, en désignant M. le Curé Gassner, qu'il opérait des effets réels, mais qu'il en ignoroit la cause. Je le répète ici.

Quant à M. Osterwald, je ne fais comment il a usé de la santé que je lui avois rendue. Il s'est marié depuis : on m'a assuré qu'il étoit mort au sortir de table, soit d'indigestion, soit d'un coup de sang. Je suis fâché de ne l'avoir pas rendu immortel.

Au reste, tout Lecteur impartial doit reconnoître au style de M. de Volter, que ce prétendu *parieur* n'est rien moins qu'impartial en ce qui me concerne.

„ Ce que ces Messieurs nous ont appris sur M. Mesmer
 „ nous a été *pleinement confirmé* par tous ceux qui ont suivi
 „ ses opérations en France; mais si on pouvoit en douter,
 „ il n'y auroit qu'à lire les observations que M. d'Esion n'a
 „ pas craint de rendre publiques pour se convaincre de l'inu-
 „ tilité, pour ne rien dire de plus, du MAGNÉTISME-
 „ ANIMAL.

Note de M. MESMER. MM. d'Esion, Bertrand, Malloët & Sollier sont les seules personnes avouées, qui aient suivi mes opérations en France. Sont-ce les trois derniers que M. de Vauzemes prétend désigner dans les lignes que je viens de transcrire, comme lui ayant *pleinement confirmé* ce qui est avancé dans les lettres à M. Hell & de Volter? S'il en est ainsi, je prie MM. Malloët & Sollier de s'expliquer; & l'on doit trouver très-extraordinaire qu'ils ne l'aient pas fait dès le premier moment, sinon pour appuyer M. de Vauzemes, du moins pour réfuter M. d'Esion, qui les interpella d'une manière non douteuse, comme on le verra tout-à-l'heure. Quant à moi je ne cesserai d'invoquer leur silence en ma faveur.

„ Mais avant de vous entretenir de ce qui est particulier
 „ à M. d'Esnon, j'atteste ici que ni l'intérêt, ni aucune autre
 „ passion ne m'a poussé à le citer à votre tribunal. Je peux
 „ même dire que je ne suis pas son seul accusateur. Si je
 „ n'avois pas élevé la voix, beaucoup d'autres de mes Con-
 „ freres auroient rempli ce devoir, & même M. Pajon De-
 „ moncets avoit déjà demandé là-dessus une assemblée à M. le
 „ Doyen. J'atteste encore, Messieurs, que ce n'est pas sans
 „ une extrême répugnance, que vous me voyez aujourd'hui
 „ vous faire une espece de dénonciation. Il est toujours dé-
 „ sagréable d'avoir une mauvaise opinion d'un de ses Confre-
 „ res, & de la donner à ceux qui ne l'avoient point encore;
 „ mais l'amour du bien public, l'honneur de ma Compagnie,
 „ l'espérance de faire rentrer ce Confrere dans le sentier dont
 „ il s'étoit écarté; tous ces motifs puissants m'ont enhardi,
 „ m'ont entraîné malgré moi, & je vais vous parler en ce
 „ moment avec le plus de modération que je pourrai, quoi-
 „ que la matiere ne soit gueres susceptible d'être traitée ainsi.

„ En parcourant la premiere fois l'ouvrage intitulé, *Ob-*
 „ *servations sur le Magnétisme-Animal par M. d'Esnon, Doc-*
 „ *teur-Régent de cette Faculté*, j'avoue que le ton affirmatif
 „ de l'Auteur, le témoignage qu'il affecte de se rendre à lui-
 „ même, de sa bonne conscience, de sa probité, de son
 „ honnêteté, (car ces mots honneur, honnêteté, vérité,
 „ franchise se trouvent presque à toutes les lignes) m'en
 „ ont imposé d'abord. Une seconde lecture & un examen
 „ plus réfléchi m'ont deffillé les yeux.

„ Je vais donc vous présenter M. d'Esnon, en premier
 „ lieu, comme se comportant d'une maniere peu conforme
 „ à la dignité de son état, comme favorisant le charlata-
 „ nisme.

„ Ensuite, comme insultant toutes les Compagnies savan-
 „ tes, & spécialement cette Faculté.

„ Enfin, comme abjurant la doctrine des écoles, comme

„ annonçant des principes contraires à la saine Médecine , &
 „ nous donnant , pour appuyer & confirmer ces faux princi-
 „ pes des observations de cures *impossibles & invraisemblables*. J'ajouterai à tous ces articles quelques remarques &
 „ quelques réflexions.

Conduite de M. D'ESLON , Charlatanisme accueilli.

„ Mettons d'abord sa conduite en opposition avec ce qu'il
 „ écrit : c'est ainsi qu'il s'exprime , p. 116. *Je conviens que*
 „ *tout homme qui se respecte , évite , autant qu'il est en lui ,*
 „ *de se donner en spectacle au Public , que la circonspection*
 „ *est une des premières vertus du Médecin , & qu'il est très-*
 „ *dangereux pour lui de donner des suspicions sur la solidité*
 „ *de son jugement.* Cependant M. d'Esnon , qui ne veut point
 „ faire parler de lui , a publié , par le Journal de Paris , qu'à
 „ certaines heures il donnoit au TEMPLE des consultations
 „ gratuites , maniere indirecte & indécente de donner son
 „ adresse , & indigne d'un vrai Médecin.

Note de M. MESMER. Le raisonnement de M. de Vauzemes est d'autant plus admirable , que M. d'Esnon ne loge pas au TEMPLE. Ceux qui connoissent Paris , savent que ce TEMPLE n'est pas voisin de la rue Mont-Martre. Je n'ai pu refuser cette note aux Lecteurs , quoique cela ne me regarde en rien. Ces bagatelles disent quelquefois mieux que les raisonnements les plus graves.

„ J'ai dit qu'il favorisoit les Charlatans : j'en vais citer deux
 „ exemples.
 „ Tout le monde sait que M. d'Esnon appelle auprès de ses
 „ malades ,

„ malades , & consulte publiquement avec le charlatan Gon-
 „ dran , qui vend des gouttes pour la goutte , quoique M. d'Es-
 „ lon ne connoisse pas la vertu de ces gouttes.

„ Il accueille de même le charlatan Mesmer , & il y a en-
 „ tre eux la liaison la plus intime : écoutons parler M. d'Es-
 „ lon , p. 26 *Je pris le parti de passer par-dessus les considé-*
 „ *rations ordinaires , de vaincre quelques répugnances per-*
 „ *sonnelles , & d'entrer dans les vues de M. Mesmer. Nous*
 „ *allâmes ensemble heurter aux portes.* Je soumets totalement
 „ ces dernières paroles , aussi indécentes qu'elles sont extraor-
 „ dinaires , à vos réflexions.

Note de M. MESMER. A l'exclamation
 de M. de Vauzefmes , ne diroit-on pas que
 nous avons heurté aux portes pour deman-
 der l'aumône ? c'est aux portes des Savants
 que nous avons heurté inutilement.

„ Leur Société s'étend jusqu'à la Province , où ils vont en-
 „ semble , ou séparément , déterrer les malades. Ils ont été tout
 „ récemment à Orléans pour amener ici une Dame vaporeuse
 „ & très-riche. En Allemagne , le nommé Leroux parcouroit
 „ aussi les Provinces avec M. Mesmer. On a distribué à Or-
 „ léans des affiches ; c'est-à-dire , des Observations & des Mé-
 „ moires sur le MAGNÉTISME-ANIMAL ; & on répand ici
 „ ces deux ouvrages avec profusion , mais avec une adresse
 „ capable d'en imposer aux foibles ; car c'est M. d'Eslon qui
 „ distribue le Mémoire de M. Mesmer , & c'est ce dernier
 „ qui distribue le Livre de M. d'Eslon.

Note de M. MESMER. Le charlatan
 Gondran ! le charlatan Mesmer ! leur société !
 déterrer des malades ! une Dame vaporeuse !

une Dame très-riche ! le nommé Leroux ! des affiches pour exprimer le Livre de M. d'Esilon & le mien ! que ce ton est mauvais !

Je suis parti de Paris pour Orléans avec une Dame qui peut être *riche* ; mais je n'ai pas été l'y chercher. M. d'Esilon n'est pas sorti de Paris. Je n'ai point distribué des Mémoires à Orléans, &c. On ne peut être plus éloigné que M. de Vauzefmes de l'honnêteté & de la vérité.

Au reste, M. d'Esilon assure avoir entendu M. de Vauzefmes, prononçant son discours, dire que je *vendois* les Livres de M. d'Esilon, & que M. d'Esilon *vendoit* les miens. En effet, le mot *vendre* paroît plus que le mot *distribuer* dans le goût de M. de Vauzefmes, & dans celui de la Compagnie à qui il adressoit la parole. Je ne dirai pas si nous sommes, M. d'Esilon & moi, d'une adresse capable d'en imposer aux foibles ; mais je doute que nous fassions jamais fortune au commerce de Librairie.

„ Ce qu'il y a encore de plus singulier, & ce qui étonne
 „ tout le monde, c'est que M. d'Esilon, en préconisant avec
 „ enthousiasme le MAGNÉTISME-ANIMAL, en ignore abso-
 „ lument la nature, & qu'il ose même l'avouer.

Compagnies savantes insultées.

„ On peut dire à l'honneur de tous les Savants François, sans
 „ crainte d'être démenti, qu'ils ont reçu toujours les Savants

„ étrangers de la maniere la plus affable & la plus engageante.
 „ Lorsque M. Mesmer est arrivé à Paris , non-seulement il a
 „ été accueilli & fêté des Médecins , mais encore ils ont été
 „ au-devant de lui ; mais M. Mesmer , craignant sans doute
 „ leurs regards éclairés , a bientôt cherché à les éloigner , &
 „ il y est parvenu. La maniere outrageante dont il a com-
 „ mencé à parler de la Médecine & des Médecins , le voile
 „ sous lequel il s'est enveloppé , le bruit de la réputation qu'il
 „ s'est acquise en Allemagne , ont en effet bientôt fait changer
 „ d'opinion à son égard. Il s'est adressé , dit-on , à deux Com-
 „ pagnies savantes ; mais il leur a fait des propositions qui n'é-
 „ toient ni honnêtes ni admissibles. M. d'Esnon a pris delà oc-
 „ casion d'insulter ces Compagnies , & de dire , p. 20. *Je ne*
 „ *fais s'il ne seroit pas plus aisé de faire couler les quatre*
 „ *grands fleuves de France dans le même lit , que de rassem-*
 „ *bler les Savants de Paris pour juger de bonne foi une ques-*
 „ *tion hors de leurs principes.*

Note de M. MESMER. M. d'Esnon a eu tort. Je suis persuadé que s'il avoit à refaire son Livre , il se garderoit bien de parler des quatre grands fleuves de France. Il citeroit à leur place le Volga , le Niger , le Gange , & la riviere des Amazones.

A remarquer : que lorsque M. de Vauzemes avance que je me suis adressé à deux Compagnies savantes , il ajoute : *dit-on.* Mais lorsqu'il dit que je leur ai fait des propositions qui n'étoient ni honnêtes ni admissibles , il n'y a plus de *dit-on.* Le fait devient positif. Je me permets peu de ces réflexions , parce que M. de Vauzemes est

si abondant en contradictions faillantes, qu'il est impossible de croire qu'elles échappent à ses Lecteurs.

„ Il affirme ensuite, p. 135, que les Corps littéraires sont très-coupables, n'ayant point rempli le but de leur institution en ce qui concerne le MAGNÉTISME ANIMAL, & que quand même M. Mesmer se seroit refusé à des moyens décents de conciliation, quand même il auroit manqué à ces Corps, ils auroient dû encore le rechercher.

Note de M. MESMER. En analysant M. d'Esnon ici & dans les pages suivantes, M. de Vauzemes le défigure entièrement. Il fait tour-à-tour le petit Paulet ou le petit Bacher. Ceux qui voudront connoître le sens original, voudront bien lire M. d'Esnon dans son Livre.

„ M. Cadet, Apothicaire de la rue St. Antoine, nouvel écho de MM. Mesmer & d'Esnon dans le Journal de Paris, N^o. 266, fait savoir que *M. Mesmer s'est adressé tour-à-tour aux Compagnies, & qu'il les a invitées à suivre son agent, qu'enfin il en a reçu l'accueil que de tous les temps ont reçu les Auteurs de toute découverte.* M. d'Esnon répète encore la même chose, p. 141. Ces Messieurs ne nomment à dessein aucune de ces Compagnies savantes; mais dans le monde, on ne manque pas d'y comprendre la Faculté, parce qu'il paroît spécialement qu'on l'a en vue dans cette circonstance; & on insinue adroitement que la jalousie seule a fait rejeter les propositions de M. Mesmer. M. d'Esnon nous avertit, *qu'il faut se hâter de rechercher M. Mesmer. Qu'il faut lui faire un pont d'or, & que chaque iour mul-*

„ *tiplie nos crimes de négligence envers l'humanité.* Aussi nous
 „ a-t-il dit, *primâ mensis* que nous ne savions pas ce que nous
 „ perdions, si M. Mesmer nous abandonnoit; que lui M. d'Es-
 „ lon étoit chargé de faire de sa part des avances à la Faculté,
 „ à qui il vouloit bien dévoiler tous ses secrets. Mais, dira-
 „ t-on à M. d'Eslon : Pourquoi votre homme n'a-t-il pas fait
 „ part de sa belle découverte à la Faculté de Vienne dont il
 „ étoit jadis Membre? Il me semble qu'il convient mieux d'en-
 „ richir sa patrie qu'une terre étrangere. Pourquoi dans les dif-
 „ férentes Cours d'Allemagne, où il a été d'abord accueilli,
 „ n'a-t-il pas fait ce même sacrifice? Il crie qu'il est ici per-
 „ sécuté, & pour prix des persécutions qu'il éprouve, il veut
 „ nous accabler de bienfaits! On sait qu'en arrivant ici, il a
 „ demandé des Commissaires à la Société Royale, qui lui en
 „ a nommé. Ces Commissaires se sont présentés, *dit-on*; mais
 „ ils ont été éconduits, parce qu'ils se sont trouvés précisé-
 „ ment avoir une vertu anti-Magnétique, & que M. d'Eslon a
 „ écrit, d'après M. Mesmer, qu'il se trouve en effet des corps
 „ animés tellement opposés au Magnétisme, que leur seule
 „ présence en détruit tous les effets. Ne pourroit-on pas delà
 „ conclure que si la Faculté lui nommoit des Commissaires,
 „ ils auroient aussi la propriété si singuliere de détruire le Ma-
 „ gnétisme : ce qui est un moyen sûr & adroit d'é luder d'a-
 „ vance toute espece de vérification. *Malgré cet inconvénient,*
 „ *on comprend néanmoins que M. Mesmer desireroit que la*
 „ *Faculté lui nommât des Commissaires, mais ce ne seroit*
 „ *qu'un nouvel expédient pour gagner du temps, & faire par-*
 „ *ler de lui d'une maniere plus marquée.*

Note de M. MESMER. Ces dernieres li-
 gnes, & les suivantes ne sont pas en lettres
 italiques, pour faire remarquer que M. de
 Vauzemes les a prononcées, mais pour faire

observer que la Faculté les a écoutées & approuvées.

„ *En effet, la Faculté est trop attentive au bien public,*
 „ *pour craindre que jamais elle se prête à favoriser cette*
 „ *demande. A quoi ont abouti jusqu'à présent tout ce qu'on*
 „ *a fait pour vérifier les prétendues panacées de tous les*
 „ *charlatans & les imposteurs? Les expériences malheureuses*
 „ *faites sur tous les remèdes annoncés comme spécifiques,*
 „ *ne prouvent-elles pas qu'au moins pendant le temps de*
 „ *ces expériences, c'est accréditer les charlatans qui se disent*
 „ *Auteurs de ces misérables compositions? Ils répandent*
 „ *alors que de savants Médecins ont expérimenté leurs re-*
 „ *mèdes; mais, loin de dire que ces Médecins en ont re-*
 „ *connu l'insuffisance, ils avancent hardiment tout le contrai-*
 „ *re, & il est impossible de détromper le public sur le*
 „ *champ.*

„ D'ailleurs, la démarche que vient de faire M. d'Esion,
 „ n'est point conséquente à ce qu'il écrit p. 145. où il fait
 „ ainsi parler M. Mesmer : *Il seroit absurde de vouloir me*
 „ *donner des juges qui ne comprendroient rien à ce qu'ils*
 „ *prétendroient juger. Ce sont des élèves & non des juges*
 „ *qu'il me faut.* Par cette phrase, Messieurs, vous voyez
 „ qu'il exclut absolument vos Commissaires, ou qu'il a la
 „ prétention audacieuse de vouloir en faire ses élèves.

Note de M. MESMER. Je ne vois pas où est l'audace de montrer aux gens ce qu'ils ne savent pas. Si ma découverte présente une doctrine inconnue, rien de plus simple que de faire des élèves. Néanmoins, si le terme déplaît, qu'on en indique un autre : je m'en servirai avec plaisir.

„ Jamais non plus, M. Mesmer ne vous dévoilera son se-
 „ cret , ni la raison pour laquelle il le gardera p. 147. *C'est*
 „ *qu'autrement il arriveroit que le Magnétisme-Animal se-*
 „ *roit traité comme une mode. Chacun voudroit briller &*
 „ *y trouver plus ou moins qu'il n'y a. On en abuseroit. Son*
 „ *utilité deviendroit un problème dont la solution n'auroit*
 „ *peut-être lieu qu'après des siècles.* Vous voyez donc clai-
 „ rement, Messieurs, que M. Mesmer s'est moqué de l'Aca-
 „ démie des Sciences, de la Société Royale, & qu'il vou-
 „ droit également vous en imposer, s'il étoit possible, &
 „ vous compromettre.

Note de M. MESMER. Lisez M. d'Esion dans l'original, vous verrez combien M. de Vauzemes déraisonne, à la Paulet, à la Bacher, & à la de Horne.

„ Enfin, Messieurs, vous serez peut-être bien-aïses de
 „ trouver ici une réflexion très-sensée, analogue à tout ce
 „ que je viens de vous annoncer, faite par les Auteurs du
 „ Mercure de France 26 Août. *L'offre que fait M. Mesmer*
 „ *d'initier quelques élus dans les secrets de son art, nous sem-*
 „ *ble indigne d'un vrai Médecin. Tout mystère doit être à*
 „ *jamais pros crit du sanctuaire des Sciences..... En sup-*
 „ *posant que M. Mesmer soit réellement possesseur d'une dé-*
 „ *couverte importante, il faut avouer qu'il entend bien*
 „ *mal ses intérêts. Comment peut-on s'entendre qualifier de*
 „ *visionnaire & d'imposteur, tandis qu'on pourroit obtenir les*
 „ *titres d'homme de génie & de bienfaiteur de l'humanité?*

Note de M. MESMER. Les titres d'homme de génie & de bienfaiteur de l'humanité me sont immanquables; & je les attendrois avec patience si le reste alloit comme il doit.

L'approbation de M. de Vauzefmes ne rendant pas meilleure la réflexion des Auteurs du Mercure, je prendrai la liberté de leur observer qu'elle manque de solidité, en ce qu'ils confondent mes intérêts avec les intérêts de la chose. Si l'intérêt de la chose exige qu'il y ait quelque temps du mystère dans le *sanctuaire* des Sciences, le mystère ne doit pas être pros crit du *sanctuaire* des Sciences; d'où il suit que les Auteurs du Mercure pouvoient s'épargner la citation des mots *visionnaire* & *imposteur*, qui viennent mal après celui de *sanctuaire*: mots déplacés dans la bouche de gens honnêtes, & sous la plume d'un Ecclésiastique. C'est à M. l'Abbé Remy, Auteur de la Réflexion, que s'adresse cette dernière phrase.

*Principes de M. MESMER, présentés & adoptés par
M. D'ESLON.*

„ **O**BSERVATIONS. Pag. 33. *De même qu'il n'y a qu'une*
 „ *nature, qu'une vie, qu'une santé, il n'y a qu'une ma-*
 „ *ladie, qu'un remède, qu'une guérison. Ce remède est le*
 „ *Magnétisme-Animal.* C'est ainsi que patlent les Sieurs Ail-
 „ laud & Molenier, qui, l'un avec sa poudre, l'autre avec
 „ sa tisane, guérissent tous les maux sans exception.

„ P. 35. On lit ces paroles étranges. *Les Médecins ont*
 „ *donné à chacun des accidents d'une même maladie, un*
 „ *nom particulier, & les ont définis comme autant de ma-*
 „ *ladiés. Les effets sont innombrables; la cause est unique.* 1

„ Ce qui suit est encore plus surprenant. *Ainsi que la*
 „ *Médecine est une, le remède est un; & tous les remèdes*
 „ *usités dans la Médecine ordinaire, n'ont jamais obtenu de*
 „ *succès avantageux, qu'en ce que par des combinaisons*
 „ *heureuses, mais dues au hasard, ils seroient de conduc-*
 „ *teurs au Magnétisme-Animal.* Assurément on ne s'en se-
 „ roit pas douté; aussi, M. d'Esion ajoute-t-il tout de suite
 „ après : *cette conclusion ne plaira pas universellement.*

„ P. 36 & 37. On lit : *Le Magnétisme guérit par les*
 „ *crises & en les accélérant; par exemple, si M. Mesmer en-*
 „ *treprend la cure d'un fou, il ne le guérira qu'en occasion-*
 „ *nant des accès de folie : les vaporeux auront des accès de*
 „ *vapeurs; les épileptiques, d'épilepsie. Une crise opérée en*
 „ *neuf jours, sera obtenue en neuf heures par le Magné-*
 „ *tisme-Animal.* On a dit jusqu'à présent avec les Peres de la
 „ Médecine : *Medicus naturæ minister* : actuellement tout
 „ est changé : il faudra dire avec M. d'Esion : *Medicus na-*
 „ *turæ magister.*

„ P. 92. M. Mesmer est tout Magnétisme; *car le Magné-*
 „ *tisme lui sort continuellement des mains, des pieds, des*
 „ *yeux & par tous les pores.*

„ M. Mesmer, loin d'être affoibli par cet effluve continuél
 „ de cette matiere magnétique, en devient encore plus fort
 „ & vigoureux. Il dirige comme il veut ce fluide; & il a
 „ acquis entre ses mains la perfection nécessaire pour la cure
 „ de toutes les maladies.

„ Les principes que je viens de vous exposer, & qui sont
 „ contenus dans le Livre de M. d'Esion, m'ont paru si singu-
 „ liers & si invraisemblables, que j'ai cru qu'il seroit superflu
 „ de vous le démontrer. Une simple exposition en ce cas est
 „ plus que suffisante; mais comme les observations qui y
 „ sont annexées & qui en dépendent seroient très-dangereu-
 „ ses, si on n'en prouvoit pas le faux, je me suis attaché
 „ spécialement à cette partie, qui m'a paru de la plus grande

„ conséquence, & qui pourroit avoir en Médecine les suites
 „ les plus funestes, si le public pouvoit croire que vous les
 „ approuvez, au moins par votre silence. Je vais successive-
 „ ment les parcourir & y répondre.

„ OBSERVATION I^{re}. Un enfant de dix ans a successi-
 „ vement mal à l'estomac, mouvement fébrile, agacement de
 „ nerfs, fièvre miliaire, il tombe dans le marasme & dans
 „ une léthargie qui sert ordinairement d'avant-coureur à la
 „ mort & à l'agonie. On étoit au quarante cinquième jour.
 „ M. d'Esion, désespéré, appelle M. Mesmer qui touche les
 „ mains, & elles se couvrent d'une moiteur gluante : il touche la
 „ langue, & il occasionne une chaleur intérieure & agréable.
 „ M. d'Esion presse M. Mesmer *d'achever ce qu'il a si bien*
 „ *commencé*. M. Mesmer s'y refuse ; car il voit l'enfant mort.
 „ M. d'Esion insiste, persécute & ne lâche point M. Mes-
 „ mer qu'il n'ait fait un miracle. En effet, l'enfant qui avoit
 „ l'œil éteint, la peau sale & terreuse, la parole expirante
 „ sur les lèvres, au bout de cinq quarts-d'heures se portoit
 „ bien ; car sur le champ il mangea du pain, une écrevisse &
 „ but du vin de Champagne blanc.

„ Comment est-il possible qu'un enfant dans un état de
 „ marasme & agonisant, quel que soit le moyen employé pour
 „ le soulager, puisse en cinq quarts-d'heures éprouver un
 „ changement qui lui permette de manger du pain, une écre-
 „ visse, & boire du vin de Champagne ? Ou l'exposé de la
 „ maladie est excessivement exagéré, ou on a pris pour ago-
 „ nie un affaissement vaporeux, ou la guérison qu'on ap-
 „ pelle miraculeuse est fautive. Il est au moins permis d'en
 „ douter, puisque M. d'Esion ne donne ni le nom ni la de-
 „ meure du malade pour qu'on puisse la vérifier. Cette cure
 „ doit donc être insérée au rang de celles qui sont impossibles.

Note de M. MESMER. Après avoir ob-
 servé une seconde fois qu'il faut lire dans

le livre de M. d'Esnon ce qu'on cite de lui, si l'on veut en connoître le véritable sens, je donnerai à M. de Vauzefmes la satisfaction qu'il paroît desirer. La cure qu'il vient de citer est celle de M. Pellet, fils, à l'Ecole Royale militaire. J'ajouterai quelques faits de même nature, uniquement pour prouver qu'en faisant manger M. Pellet, j'ai fait une chose qui m'est très-ordinaire.

Une Dame passa trois jours chez moi sans boire ni manger, sourde, aveugle, muette, sans connoissance & en état convulsif. Le premier acte qu'elle fit, par mon ordonnance, en reprenant ses sens, fut de manger une bonne soupe au riz.

Une Demoiselle passa treize jours dans le même état que la Dame dont je viens de parler. Dans les neuf derniers jours, elle n'avoit rien avalé. Au moment où elle revint de ce terrible état, il n'y avoit rien de prêt. J'envoyai chercher deux œufs frais, & les lui fis manger avec les mouillettes. Avec les mouillettes, Messieurs, de la Faculté!

Un troisieme malade m'a encore cruellement inquiété huit jours de suite; mais il avoit des intervalles. J'en profitois toujours pour le faire manger.

Je pourrois offrir à la critique de M. de

Vauzefmes plusieurs exemples de ce genre ; mais qu'il lui suffise de savoir qu'en général mes malades , quel qu'ait été leur état une ou deux heures auparavant , me quittent le matin pour aller dîner , & le soir pour aller souper.

Cette Médecine nutritive paroît une fable aux yeux de Médecins accoutumés à faire mourir leurs malades de faim , quand ils n'en peuvent pas venir à bout autrement. Cependant , ils devroient bien réfléchir que la nutrition est un besoin urgent de la nature , tandis que la diete forcée n'est qu'un systême hors de nature. Préjugés à part , le sens commun est pour moi. J'aurois fort désiré y ramener la Faculté de Médecine de Paris ; mais l'examen des faits l'effraie , & le mot *élèves* lui paroît *audacieux*.

„ OBSERVATION p. 66 & 67. M. d'Esion cite une cure
 „ de jaunisse & de pâles couleurs , & il assure bien positive-
 „ ment qu'à Paris on ne guérit pas ces maladies. Vous sa-
 „ vez , Messieurs , mieux que M. d'Esion , qu'on guérit tous
 „ les jours à Paris des jaunisses & des pâles couleurs. Il est
 „ fâcheux sans doute que ces maladies résistent aux remedes
 „ de M. d'Esion.

Note de M. MESMER. M. d'Esion n'a pas tout-à-fait dit cela. Si par malheur il s'étoit avancé jusques à ce point , je ne fais si je ne me serois pas jetté dans la mêlée ; mais

puisqu'il ne l'a pas dit, c'est une querelle de moins.

„ OBSERVATION p. 83 & 84. CONTRE-COUP À LA
 „ TÊTE. Je copie : M. Mesmer annonça à ce malade qu'il
 „ feroit remonter sa douleur de tête de bas en haut, qu'il
 „ lui procureroit un écoulement par le nez, & qu'il feroit
 „ peler son front. Au bout d'un mois, par la vertu du Ma-
 „ gnétisme, les prophéties mesmériennes s'accomplirent, &
 „ il n'y eut rien à désirer, pas même le front à peler. —
 „ RÉFLEXION DE M. D'ESLON, p. 87 & 88. *M. Mesmer*
 „ *fait peu de cas de ces cures; il se trouve trop à son aise.*
 „ *Il lui faut, comme dit Moliere, des tempéraments bien*
 „ *delabrés, des masses de sang bien viciées. Pour satisfaire*
 „ *son cœur & son génie, il lui faut des mourants à soulager,*
 „ *des proies à arracher au tombeau.*
 „ Je crois en effet que M. d'Esilon auroit beaucoup prêté
 „ aux plaisanteries de Moliere. Il l'a senti lui-même; car il
 „ se présente de bonne grace au ridicule qu'on peut lui appli-
 „ quer. Cette observation n'a pas besoin d'une autre réponse. „

Note de M. MESMER. Cette observation, qui n'a pas besoin de réponse, est le récit de la cure de M. le Comte de La Touche-Treville, que j'ai déjà cité; mais je crois en avoir fait pour le moins assez en le mettant vis-à-vis de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je ne vois pas de nécessité à le confronter avec M. de Vauzemes. Au surplus, si l'on veut avoir quelque idée de cette cure, il faut toujours recourir au Livre de M. d'Esilon; car lorsque M. de Vauzemes copie, il copie d'imagination.

„ OBSERVATION p. 57. TAYE SUR L'ŒIL AVEC UL-
 „ CERE ET HERNIE. La nommée..... avoit l'œil gauche
 „ profondément enfoncé dans l'orbite. L'œil droit au con-
 „ traire étoit saillant en même proportion, & recouvert d'une
 „ taye grise & épaisse. La malade étoit absolument aveugle.
 „ Après l'examen, M. Mesmer promet de raccommo-der les
 „ deux yeux & de les remettre à leur place, & M. d'Es-
 „ lon assure qu'il a tenu parole, & qu'il a rendu la malade clair-
 „ voyante. — RÉFLEXION DE M. D'ESLON. Y a-t-il une
 „ cure? n'y en a-t-il pas? des yeux font-ils quelque chose
 „ ou rien?

„ Les yeux sont sans doute très-précieux; mais quand ils
 „ sont fondus, comme le dit M. d'Es-
 „ lon, il y a une impossi-
 „ bilité physique à leur rétablissement, à moins d'une nou-
 „ velle création; & M. Mesmer n'est point encore parvenu
 „ au point de s'en flatter.

Note de M. MESMER. Pour sentir tout
 ce qu'il y a de pitoyable dans ce que vient
 de dire M. de Vauzemes, il faut nécessaire-
 ment lire le récit de M. d'Es-
 lon : récit aussi
 simple que celui de M. de Vauzemes est
 misérable.

„ OBSERVATION p. 75. PARALYSIE AVEC ATROPHIE
 „ DE LA CUISSE ET DE LA JAMBE. La cure de cette pa-
 „ ralyse est sans doute des plus surprenantes. Il n'y avoit plus
 „ de chaleur naturelle, ni de mouvement à la cuisse : les chairs
 „ étoient desséchées & racornies : les os étoient plus courts
 „ & plus minces que ceux de l'autre côté du corps; & cette
 „ malade avoit été déclarée incurable aux écoles de Chirur-
 „ gie. Eh bien ! dit M. d'Es-
 „ lon, les chairs sont revenues : les
 „ os ont grossi : les mouvements sont libres; & ce qu'il y a
 „ de plus singulier, le pied gauche, autrefois le plus court,

„ est à présent le plus long. L'observateur avoue que le fait
 „ est incompréhensible. Je suis entièrement de son avis. Pour
 „ qu'on puisse ajouter foi à M. d'Esion, je crois qu'il est in-
 „ dispensable que l'Académie de Chirurgie, qui, selon lui, a
 „ reconnu cette maladie comme incurable, la constate au-
 „ jourd'hui de nouveau, telle qu'elle lui a été présentée, lors-
 „ qu'elle l'a jugée, & qu'elle atteste que la guérison subsé-
 „ quente & les phénomènes qui l'ont accompagnée, ne sont
 „ point équivoques & ne peuvent être contestés.

Note de M. MESMER. Je ne demande pas mieux que de donner cette satisfaction à M. de Vauzemes; mais j'espère qu'à son tour il voudra bien régler l'affaire des quatre grands fleuves de France, du Volga, du Niger, du Gange & de la rivière des Amazones.

„ OBSERVATION p. 47. MALADIE CONVULSIVE. Une
 „ jeune Demoiselle sans connoissance, & en état de convul-
 „ sion depuis cinq jours, étoit couchée sur le dos, & n'ap-
 „ puyoit sur son lit que de la tête & des talons. M. d'Esion
 „ reconnoissant, dit-il, son insuffisance, appelle M. Mesmer.
 „ Malheureusement il étoit dix heures du soir. M. Mesmer
 „ annonça qu'il lui faudroit trois ou quatre heures pour la
 „ faire revenir de cet état : il fallut que le sentiment de l'hu-
 „ manité cédât à la nécessité, & remettre l'opération au len-
 „ demain. Alors, la malade, en deux heures de temps, fut
 „ rendue à elle-même. De là elle passa chez M. Mesmer, où,
 „ selon M. d'Esion, son traitement a été des plus singuliers,
 „ des plus apparents & des plus instructifs. — RÉFLEXION
 „ DOULOUREUSE DE M. D'ESION, p. 49. Si la Nature
 „ renvoyée au lendemain par la nécessité, a eu la bonté d'at-
 „ tendre l'heure de M. Mesmer, il faut convenir qu'elle est

„ bien *complaisante* à son égard , & en même temps bien
 „ *cruelle* pour moi , qu'elle paroît prendre à tâche de faire
 „ tomber en erreur. — Le hafard , Messieurs , m'a fait con-
 „ noître une personne liée avec les parents de cette Demoi-
 „ selle. Voilà *mot pour mot* un billet que j'ai reçu dernière-
 „ ment à ce sujet. — Mlle. P*** a été six mois chez M. Mes-
 „ mer , où elle a été traitée pour une maladie nerveuse. De-
 „ puis qu'elle est rentrée chez ses pere & mere , M. d'Esnon
 „ est venu la voir , & a assuré qu'elle étoit radicalement gué-
 „ rie. Mais actuellement , elle est retombée dans des convul-
 „ sions encore plus affreuses. On a obtenu que les Gardes-
 „ Françaises ne battissent point la caisse en passant devant sa
 „ porte. Bien plus , cette Demoiselle a communiqué la même
 „ maladie à une de ses sœurs cadettes , & au *petit chien* qui
 „ couche avec elle.

Note de M. MESMER. J'employai huit jours au voyage d'Orléans cité par M. de Vauzemes. Pendant mon absence , la Dlle. P*** étant seule , eut fantaisie de je ne fais quelle bagatelle placée assez haut. Elle mit un fauteuil sur une table , & sur le fauteuil une chaise ; mais cet édifice s'étant écroulé sous elle , la chute fut malheureuse. La Dlle. P*** tomba sur le plancher sans connoissance & sans mouvement. M. Didier , & successivement M. d'Esnon , furent appelés. Le souvenir de ce que j'avois déjà opéré sur cette Demoiselle , leur inspira la résolution de m'attendre , sans administrer aucun remede : ce qui fut plus long qu'on ne l'avoit présumé , puisque je n'arrivai que plu-
 sieurs

neufs jours après l'accident. Je me rendis à l'instant auprès de la malade, que je fis revenir à elle; mais les suites de cette chute m'ont long-temps inquiété: j'ai craint, pendant quatre mois & demi, qu'il n'arrivât quelque malheur à cette Demoiselle: j'en ai même désespéré au point de lui faire administrer les derniers Sacraments. Heureusement, la Nature a repris le dessus. Au moment où j'écris, la Dlle. P*** est dans le même état de santé qu'avant son accident. *

* Au Mémoire de M. de Vauzemes est joint un papier intitulé, *Lettre ou Note*, dont je ne vois pas l'utilité. Je le prendrois pour l'original du texte, si M. de Vauzemes n'assuroit que celui-ci est copié mot pour mot. Quoi qu'il en soit, voici cette Lettre ou Note: Je ne veux pas qu'on m'accuse d'altérer en rien la production de M. de Vauzemes. — « Mlle. P*** l'aînée, qui a été plus de six mois » entre les mains du Sr. Mesmer pour violentes attaques de nerfs, » en est attaquée actuellement plus vivement qu'auparavant. Elle » a même communiqué cette maladie à une de ses sœurs cadettes, » qui en est dans ce moment dans le plus grand danger. De plus » un chien qui couchoit avec elle éprouva dans le même moment les » mêmes symptômes. Ces Demoiselles... sont filles d'un Inspecteur- » Général des.... & elles logent rue du.... Elles ont demandé & » obtenu, ces jours-ci, que les Gardes-Françoises ne battissent pas la » caisse pour la retraite, parce que cela leur causoit des douleurs in- » tolérables. C'est M. Didier, Chirurgien, rue Neuve St. Eustache, » qui voit ces Demoiselles. M. d'Esnon va les voir aussi, & les a » dites guéries. » — Je puis assurer que M. de Vauzemes a eu tort de dénoncer *le petit chien* à la Faculté. Jamais Azor n'a eu d'attaques de nerfs. Il a long-temps accompagné sa maîtresse à mes traitements: mais loin d'aboyer, comme tant d'autres animaux, contre le MAGNÉTISME-ANIMAL, il avoit en moi la plus grande confiance. Il savoit fort bien distinguer, en mon absence, quand

„ OBSERVATION p. 62. CÉCITÉ À LA SUITE D'IN-
 „ FLAMMATION AUX YEUX. A la suite d'une maladie &
 „ des remèdes qu'elle exigea, les yeux du nommé *** La-
 „ quais, s'enflammerent & s'atrophierent. Il se fit conduire des
 „ Thuilleries au Marais par un Savoyard. M. Mesmer toucha
 „ ses yeux quelques minutes, l'aveugle devint clair-voyant;
 „ & dans la joie de son cœur, il descendit, paya le Sa-
 „ voyard, le renvoya & s'en retourna chez lui sans conduc-
 „ teur.

„ D'après cette exposition n'est-on pas en droit de dire :
 „ ou les yeux n'étoient pas atrophiés; car l'atrophie est une
 „ espèce de flétrissure, de desséchement, qui détruit, en quel-
 „ que sorte, l'organisation; ou s'ils l'étoient, M. Mesmer,
 „ quel qu'ait été son agent, n'a pu rétablir l'organe en quel-
 „ ques minutes. Il y a donc dans cette observation une erreur
 „ de calcul : la voici. Ce malade est encore un de ceux que
 „ j'ai découverts malheureusement pour M. d'Esnon. Il n'est
 „ pas vrai qu'il ait eu les yeux atrophiés. On a remarqué
 „ qu'une grande abondance d'humeur séreuse s'étoit portée
 „ sur les yeux; qu'il y avoit sur la cornée plusieurs taches
 „ qui l'obscurcissoient. Il a demeuré assez long-temps, chez
 „ M. Mesmer, où il a pris beaucoup de bains, de tisane,
 „ de crème de tartre. Il a senti *une espèce de soulagement*
 „ pendant les quinze premiers jours, mais il en est sorti dans
 „ un état semblable à celui qu'il éprouvoit lorsqu'il y est en-
 „ tré : de là ce malade a été trouver MM. Grand-Jean, qui lui
 „ ont donné un certificat pour se présenter aux incurables.
 „ M. Cadet, Chirurgien, l'a renvoyé à M. Chamferu, qui l'a

sa maîtresse avoit réellement besoin de mes secours. Alors, il ve-
 noit me chercher, & j'ai souvent éprouvé qu'il ne se trompoit pas
 à l'instinct qui le faisoit agir. Au surplus la lecture du décret ci-
 après de la Faculté de Médecine de Paris, prouvera que ce Corps
 n'a pas fait droit à la plainte de M. de Vauzemes contre le *peu-
 sion*.

„ fait passer à l'hospice de St. Sulpice où il a été entre les
 „ mains de notre confrere M. Doublet. Il y a été vu par
 „ MM. Thierry, de Buffy, Tissot, & d'autres Médecins.
 „ Un traitement très-actif a détourné de dessus la vue le flux
 „ d'humeur qui s'y portoit, & maintenant il éprouve un mieux
 „ sensible.

„ Voilà deux prétendues guérisons, & des plus faites pour
 „ en imposer, reconnues absolument fausses. Ne peut-on pas
 „ porter le même jugement des autres? Pourquoi M. d'Es-
 „ lon, comme je l'ai déjà dit, cache-t-il les noms, les qua-
 „ lités, les demeures des personnes qui font le sujet de ces
 „ observations? Des observations se font-elles de cette ma-
 „ niere? M. d'Eslon craint-il qu'on ne les vérifie? Nous pou-
 „ vons donc rigoureusement exiger de lui qu'il mette un nom
 „ à chacune de ces observations, s'il ne veut qu'on les con-
 „ fonde avec celles que publient journellement les charlatans.
 „ Elles intéressent essentiellement le public, puisque ce sont
 „ des guérisons extraordinaires qu'on lui présente dans une
 „ circonstance *très-importante & très-délicate*. D'ailleurs les
 „ maladies qu'il expose, ne sont ni honteuses ni ridicules.

Note de M. MESMER. Si la circonstance est *très-importante & très-délicate*, M. de Vauzemes en a écrit d'un ton beaucoup trop léger & trop indécent. La Faculté n'est pas moins coupable de ne lui avoir pas imposé silence avec indignation.

M. de Vauzemes, en parlant des traitements de la Dlle. P *** & du nommé *** Laquais, s'écrie: *voilà deux prétendues guérisons, & des plus faites pour en imposer, reconnues absolument fausses.* M. d'Eslon

n'a donné ni l'un ni l'autre pour des cures , mais pour des traitements extraordinaires. J'ai déjà parlé de la D^{lle}. P ***. Je ne dirai rien ici du traitement du nommé *** , parce que cette digression couperoit trop le Mémoire de M. de Vauzefmes , mais je la placerai immédiatement à la suite du Mémoire.

Lorsque M. d'Esnon n'a pas donné dans son livre le nom des malades , il a craint sans doute de leur déplaire. Peu de personnes aiment à être citées en Public & dans des livres , sur-tout pour y être en butte aux malhonnêtetés d'Ecrivains sans pudeur.

On n'aime pas à s'entendre traiter publiquement , même par MM. de Horne , Bacher , & Paulet , d'ames pusillanimes , de têtes exaltées , de visionnaires , de foux , &c.

Les Dames de mon traitement ont trouvé très-mauvais , que M. de Horne se soit permis de dire que j'emploie *des moyens de séduction , qui ne sont pas du ressort de la Médecine.*

Je crois que M. Bacher aura eu peu d'admirateurs de son style dans le morceau que j'ai cité , & où M^{lle}. de Berlancourt est désignée sous la dénomination de *la fille*. Je veux bien ne pas examiner des passages de ce lourd Ecrivain , qui , s'ils signifient quelque chose , sont d'une grossièreté abominable.

Le Pere Gerard , Procureur - Général de l'Ordre de la *Charité*, a été fort choqué de se voir indécemment nommé dans la Gazette de M. Paulet. Le ton de ce Gazetier ne va réellement ni au caractère ni à l'honnêteté de ce Religieux.

Le même M. Paulet , faisant allusion à l'endroit du livre de M. d'Esnon , où il est dit que je passai la nuit sur un lit de camp auprès d'un de mes malades en danger , ajoute décemment en parenthese , que je *couche* avec mes malades. Je demande pardon à mes Lecteurs de l'insolence du terme. Je ne fais que citer.

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire l'éloge de la retenue de M. d'Esnon ; d'autant que si la Compagnie avoit pris des résolutions dignes d'elle , il auroit été temps de lui donner tous les renseignements de cette espece qu'elle auroit pu desirer.

„ TRAITEMENT DE M. BUSSON. — Celui-ci est public.
 „ C'est un article , Messieurs , qu'il est très-important d'éclair-
 „ cir. A l'avant-derniere assemblée du *primâ-mensis* , M. d'Es-
 „ non vous a annoncé à très-haute voix , & avec son assu-
 „ rance ordinaire , que notre Confrere M. Bussion avoit été
 „ abandonné par la Médecine & la Chirurgie , son polype
 „ ayant été déclaré cancreux & incurable : que M. Mes-
 „ mer avec son Magnétisme avoit déterminé une suppuration
 „ d'un très-bon caractère , & qu'il étoit à la veille d'une
 „ guérison *ridicule*. M. d'Esnon & les partisans du Magné-

„ tisme font sonner bien haut cette guérison future. Voici le
 „ fait : MM. de Horne, Moreau, Louis, Ferrand, Lassus,
 „ Grand-Jean ont été les seules gens de l'art appelés pour
 „ voir M. Buffon. Ils ont consulté plusieurs fois tous ensemble
 „ sur son état. Tous ont décidé que le polype n'étoit pas
 „ cancreux, ni même incurable. Comme on ne peut déterminer
 „ où s'implantent les racines de ce polype, comme il est baveux,
 „ molasse, & qu'il y a toujours un écoulement lymphatique
 „ & sanguinolent, ils ont craint, en l'extirpant ou en l'attaquant
 „ par des caustiques, qu'il ne survint une hémorragie qu'il auroit
 „ peut-être été impossible d'arrêter, d'autant plus que M. Buffon
 „ avoit été fort sujet à ces hémorragies. Tous sont convenus qu'il
 „ pouvoit se faire qu'une fonte heureuse s'établît dans ces parties
 „ & que le polype se détruisît de lui-même sans opération, l'expérience
 „ ayant fait voir plus d'une fois que la nature se débarrassoit
 „ par cette voie, mais qu'on ne pourroit en prescrire ni le temps
 „ ni la source. M. Ferrand avoit également & particulièrement
 „ tiré ce pronostic, & je tiens de lui qu'il y a deux mois environ,
 „ il survint une petite inflammation, une suppuration, enfin qu'une
 „ partie du polype se détacha. Alors, Mad. Buffon, dans la vivacité
 „ de sa reconnoissance, écrivit à M. Ferrand, qu'il étoit le sauveur
 „ de son mari, & qu'elle lui annonçoit l'accomplissement de sa
 „ prophétie. Si la même suppuration, peut-être plus complète,
 „ s'est répétée depuis que M. Mesmer & d'Eslon voient & traitent
 „ M. Buffon, ce n'est pas une raison pour l'attribuer au Magnétisme,
 „ puisque cette même suppuration avoit été prédite comme possible,
 „ qu'elle avoit même commencé à s'établir, sans qu'on puisse
 „ déterminer au juste ce qui l'a depuis interrompue. Si néanmoins,
 „ comme je le crois, le Magnétisme ne produit par la suite aucune
 „ amélioration sensible à l'état de notre Confrere; & si, comme
 „ je le redoute, cet état malheureux vient à empirer, MM. Mesmer
 „ & d'Eslon ne cesseront pourtant de chanter

», victoire. Un accident ou une imprudence quelconque aura,
 », selon eux, été la cause de tout le désastre. Le Magnétisme
 », aura toujours fait un miracle; & cette cure éclatera d'au-
 », tant plus qu'elle aura été opérée sur un homme distingué
 », dans son art; tant le charlatanisme fait habilement profiter
 », de tout.

», Mais, dit-on, comment se peut-il que M. Buffon se soit
 », livré à MM. Mesmer & d'Esson? A cela je répons, pour
 », ne citer que deux exemples: N'avons-nous pas vu M. Baron,
 », célèbre Chymiste, admettre au traitement d'une hydropisie
 », qui a terminé ses jours, une foule de charlatans dont il pre-
 », noit avec confiance toutes les drogues? M. Ferreus n'est-il
 », pas mort avec un sachet d'Arnould, appliqué sur la poitrine?
 », Est-il étonnant qu'un malade quelconque, dans une situation
 », grave & qu'il imagine désespérée, ajoute foi à un charlatan
 », qui assure avec audace qu'il le guérira, sur-tout lorsque les
 », secours présentés par les gens de l'art ne sont point très-
 », prompts & très-efficaces?

Note de M. MESMER. Ce qu'on voit de plus clair, à mon avis, dans la narration de M. de Vauzemes, c'est que dans la Faculté de Médecine de Paris, plusieurs Membres ont tremblé que je ne réussisse dans la cure de M. Buffon. Il faut les rassurer: M. Buffon est mort malgré mes soins, ou par mes soins, comme l'on voudra. Je réserve l'exposition des faits, pour la placer à la suite du Mémoire de M. de Vauzemes.

Quelle peine ne prend-il pas ce M. de Vauzemes, pour ne pas articuler positivement que j'ai fait tomber le polype dont

M. Buffon étoit affligé ! C'étoit l'unique vérité importante à discuter , & la seule du traitement de M. Buffon , que M. d'Esion eût fait valoir dans l'assemblée du *primá-mensis*.

Suivant M. de Vauzefmes (& la Faculté a été très-contente de lui) je ne suis qu'un charlatan , pour avoir fait tomber le polype de M. de Buffon ; mais MM. de Horne , Moreau , Louis , Ferrand , Lassus , Grand-Jean , sont d'habiles gens pour avoir prononcé que cela n'étoit pas impossible à Dieu.

Ils se sont assemblés , ces habiles gens , ils ont consulté , ils ont décidé qu'ils ne favoient pas où s'implantoient les racines du mal ! Ils ont vu que le polype étoit baveux & molasse ! Ils ont reconnu un écoulement limphatique ou sanguinolent ! Ils ont craint une hémorragie ! Enfin ils n'ont osé donner aucun secours au malade , mais ils l'ont consolé par de belles paroles ! Qu'il est malheureux d'être loué par M. de Vauzefmes , & d'obtenir ainsi les suffrages de la Faculté de Médecine de Paris !

„ Il est bon de remarquer ici que tout ce que nous a
 „ donné M. d'Esion sur le MAGNÉTISME-ANIMAL & sur
 „ les prétentions de M. Mesmer , est un plagiat continuel ,
 „ & que le nommé Leroux a précisément imprimé les mêmes
 „ choses en 1777 ; mais le Chirurgien a écrit bien différem-

„ ment de M. d'Esion. Il y a , dans ce qu'il a fait , de l'ordre ,
 „ de la clarté , point de prétention dans le style qui n'est ni
 „ bas ni gigantesque. Il est toujours conséquent. Si les cures
 „ qu'il a exaltées sont fausses , comme celles de M. d'Esion ,
 „ au moins elles ne sont pas *ridicules & invraisemblables*.

Note de M. MESMER. Je n'ai pas l'esprit de comprendre comment M. d'Esion , plagiaire de M. Leroux , ne dit que des choses ridicules & invraisemblables , tandis que ce même M. Leroux est toujours conséquent , quoiqu'il ne dise que des choses fausses. La Faculté de Médecine de Paris comprend tout cela !

„ Les contradictions nombreuses dans lesquelles est tombé
 „ M. d'Esion sont en outre grossières & révoltantes. Vous
 „ savez , par exemple , & je l'ai dit plus haut , que M. Mes-
 „ mer a demandé des Commissaires , à qui il devoit soumettre
 „ sa conduite & ses traitements ; puis , p. 147 , il veut garder
 „ son secret , & rejette toute espece de juges.

Note de M. MESMER. J'ai lu le Livre de M. d'Esion ; mais je n'aurois pas su l'analyser aussi spirituellement.

„ Autres contradictions. P. 38. — Paroles de M. d'Esion : —
 „ *Le Magnétisme-Animal a des désagrémens. L'assiduité ,*
 „ *les douleurs très-fortes occasionnées par cet agent , l'opi-*
 „ *niâtreté du mal , la diversité des organisations ne sont pas*
 „ *peu de chose.* — Voilà qui est bien positif : eh bien ! p. 39.
 „ on lit : — *Le Magnétisme-Animal donne du courage : le re-*
 „ *mede attache au remede : il semble qu'on en soit plus fort ;*
 „ *j'ai vu peu de malades manquer de confiance.* C'est un

„ moyen de répondre à toutes les objections que pourroient
 „ faire les malades. Avant le traitement, on leur promet qu'ils
 „ ne souffriront pas; & après on leur fait croire qu'il étoit
 „ nécessaire que le contraire arrivât.

Note de M. MESMER. Lisez, répéterai-je toujours, M. d'Esion en original si vous voulez le comprendre. Alors à vous permis de croire avec M. de Vauzefmes, que M. d'Esion cherche à tromper finement les malades, en faisant imprimer sa façon de penser.

„ Autre contradiction non moins frappante; p. 35. on lit :
 „ *Ainsi que la Médecine est une, le remede est un; & ce re-*
 „ *mede est le Magnétisme-Animal.* Cependant p. 95. M. d'Esion nous dit : *M. Mesmer admet la saignée & les vomitifs, non comme remedes, mais comme propres à dégager les premieres voies quand elles sont trop engorgées.* — Il se sert aussi de la crème de tartre lorsqu'il veut procurer une évacuation qu'il croit nécessaire, lorsqu'il a besoin des eaux minérales, il les emploie aussi; & M. d'Esion nous assure toujours que la saignée, les bains, les vomitifs, les purgatifs, les eaux minérales, dont se sert journellement M. Mesmer, ne sont pas des remedes.

Note de M. MESMER. Ce passage me rappelle que M. Paulet a dit dans sa gazette que j'avois chez moi une boutique de rhubarbe, de séné, de crème de tartre, de syrop, de quinquina, & même d'*armonica*, &c. &c. C'est à cette boutique que M. de Vauzefmes a trouvé les purgatifs & les eaux minérales dont, à Dieu ne plaise que je me serve.

J'emploie fréquemment les bains quand j'en ai les commodités; mais je suis en cela si peu guidé par les idées communes, que je me fers indifféremment d'eau de riviere, de fontaine ou de puits. Je démontrerai un jour que la science sur ces différences est ignorance.

Par les raisons alléguées par M. d'Esion, je fais un usage très-modéré de la saignée, & un très-rare des vomitifs.

La crème de tartre, la magnésie, l'orgeat, limonade, orangeade, eau de groseilles, sont des boissons communes à mes malades.

Je crois néanmoins pouvoir dire au terme propre, que je n'use pas de médicaments.

„ M. d'Esion nous a parlé de fièvre miliaire, maligne, de
 „ fluxions de poitrine, d'obstructions, de dysenterie, de pa-
 „ ralysie commençante, de pâles couleurs, de rhumatismes,
 „ de vapeurs, de maux de tête; & il nous assure, p. 101, que
 „ ses exemples sont pris dans ces maladies graves, qui de tout
 „ temps ont bravé les effets de la Médecine connue. Com-
 „ ment M. d'Esion ose-t-il parler de la sorte à des Méde-
 „ cins? Où il fait preuve en ce moment de l'ignorance la plus
 „ complète, ou il veut nous braver en nous supposant à tous
 „ la même ignorance.

Note de M. MESMER. Si M. de Vauzemes se fâche, c'est un malheur imprévu. J'avois cru aussi que les maladies citées par M. d'Esion étoient graves.

„ Enfin, Messieurs, je pourrois faire ici une longue énu-
 „ mération des malades à qui MM. Mesmer & d'Esion ont
 „ promis une entière guérison, & dont l'attente a été trom-
 „ pée. Il n'est personne parmi vous qui ne connoisse de ces
 „ malades. Je demande ici à MM. Bertrand, Malloët & Sol-
 „ lier, qui, *dit-on*, ont suivi plusieurs traitements Mesmériens,
 „ s'ils ont vu quelques guérisons réelles, opérées par le MA-
 „ GNÉTISME-ANIMAL?

Note de M. MESMER. Je me joins à M. de
 Vauzefmes pour interpellier MM. Malloët &
 Sollier de dire la vérité sans interprête. Ils sont
 priés de rendre leur façon de penser publi-
 que par la voie du Journal de Paris.

„ M. de St. Lubin paralytique n'est point guéri : M. Mes-
 „ mer l'a envoyé aux eaux de Bourbonne ; & c'est le malade
 „ de la guérison radicale duquel on a tant parlé.

Note de M. MESMER. M. de St. Lubin
 est allé aux eaux de Bourbonne, mais con-
 tre mon avis. Il paie cette imprudence trop
 cher pour la lui reprocher.

„ Que M. d'Esion cite parmi quelques Confreres estima-
 „ bles qui attestent la même chose que lui. En trouvera-t-il
 „ un seul? Jusqu'ici il n'y a eu que M. Cadet, Apothicaire
 „ de la rue St. Antoine, qui ait pu dire : *M. Mesmer a fait*
 „ *des cures : on les lui a niées, ainsi que le témoignage des*
 „ *malades.* Ces malades on ne les a jamais connus. Il con-
 „ tinue ainsi : *Il a entrepris de nouvelles cures sous les yeux*
 „ *de plusieurs Médecins.* Ces Médecins, comme je viens de
 „ le dire, sont MM. Bertrand, Malloët, Sollier. *Ils ont vu*
 „ *les cures*, ajoute M. Cadet. Puis il finit de cette maniere :

„ L'on voit enfin autour de sa table magique trente victimes
 „ des miseres humaines, qui toutes, sans exception, éprouvent
 „ les effets salutaires du Magnétisme, & dont pas une ne
 „ démentira ce que j'avance. Il faut être aussi confiant &
 „ aussi peu instruit que M. Cadet pour oser prédire aussi for-
 „ tement cet avenir.

„ Pour subjuguier la confiance publique, M. d'Esnon nous
 „ dit d'un ton suffisant : *Pesez qui je suis, & qui je puis être.*
 „ Après avoir décrit une observation : *Est ce là une cure ?*
 „ s'écrie-t-il ? *Est-ce là un traitement ;* & lorsqu'il s'agit d'é-
 „ tablir les effets merveilleux du Magnétisme, écoutons ce
 „ qu'il dit par l'organe de M. Cadet : *Il faut au moins dou-*
 „ *ter, quand une pareille conclusion est tirée par un Médecin,*
 „ *& par un Médecin de la Faculté de Paris qui n'a jamais*
 „ *cessé de jouir de la double réputation d'homme de mérite*
 „ *& du plus parfait honnête homme.* Voilà donc M. Cadet
 „ qui nous assure que M. d'Esnon est un homme habile &
 „ honnête : ces assertions peuvent être interprétées d'une au-
 „ tre maniere.

Note de M. MESMER. Laissons à part le mérite de M. d'Esnon. Il est certain qu'il jouit d'une grande réputation d'honnêteté. Jamais dans sa Compagnie même, il ne s'est élevé de doutes à ce sujet. Comment a-t-elle pu souffrir que M. de Vauzemes élevât un problème aussi injurieux à M. d'Esnon à propos d'un livre où personne n'est insulté ni nommé ?

„ Ce n'est pas sans dessein que ces Messieurs ont affecté
 „ un langage amphibologique. En effet, M. Cadet après
 „ avoir vanté tout ensemble l'honnêteté & la probité de

„ MM. Mesmer & d'Esion, nous parle, tout de suite après,
 „ de *l'acharnement de ses ennemis*; de maniere qu'on ne fait
 „ si les ennemis sont acharnés après M. Mesmer ou après
 „ M. d'Esion. Personne cependant n'avoit encore inculpé ce
 „ dernier lorsque la lettre de M. Cadet parut. On remarque
 „ la même ambiguité lorsque MM. Cadet & d'Esion nous
 „ entretiennent des Compagnies savantes, auxquelles s'est
 „ adressé M. Mesmer, & lorsqu'ils parlent des gens de l'art
 „ qui disent avoir suivi leurs traitements. Des personnes hon-
 „ nêtes, & amies de la vérité, écrivent-elles d'une maniere
 „ aussi captieuse, aussi équivoque?

Note de M. MESMER. Autant que je puis m'y connoître, les torts dont on accuse M. Cadet se bornent 1^o. à avoir reconnu dans M. d'Esion un homme de mérite & un homme de probité : 2^o. à avoir commis une faute de style. Cela ne me paroît pas trop grave.

Les paroles attribuées à M. Cadet sont consignées dans le Journal de Paris. Je ne puis ni affirmer ni nier positivement qu'elles soient ou ne soient pas de M. Cadet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Journal de Paris, faisant vœu d'impartialité à mon égard, a imprimé pour & contre moi. Pour plaire à M. de Vauzefmes, il auroit dû n'approuver que ce qui m'est injurieux.

„ MM. Mesmer & d'Esion assurent toujours qu'ils enleve-
 „ ront le mal comme avec la main : c'est là leur expression;
 „ que les remedes usités dans la Médecine commune, s'ils

„ ne font inutiles , au moins font dangereux ; que le MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL, quand bien même, en un feul mois
„ de temps, par exemple, on procureroit par fon moyen qua-
„ tre ou cinq cents évacuations ; que le Magnétisme, dis-
„ je, au-lieu d'affoiblir, donne des forces & de la vigueur.
„ N'est-ce pas là le langage du charlatanisme & de la féduc-
„ tion? Bien plus, fi le temps ne vous permet pas de faire
„ chez M. Mesmer un traitement suivi, il ne faut point s'en
„ inquiéter. On peut n'en prendre qu'une moitié, qu'un tiers,
„ qu'un quart, & à la fin, quelqu'intervalle qu'on mette en-
„ tre ces parties de traitement, on obtient fon total de gué-
„ rison. L'Auteur de la Gazette de fanté (M. Paulet) n'a-t-il
„ pas eu raifon de n'employer que la plaifanterie, lorsqu'il a
„ rendu compte d'un ouvrage rempli de chofes auffi ridicu-
„ les? Il faudroit un gros volume pour relever férieufement
„ toutes les contradictions, les absurdités contenues dans cette
„ petite brochure.

„ J'aurai rempli la tâche que je me fuis impofée, fi j'ai
„ pu, Messieurs, vous prouver les manœuvres de M. Mes-
„ mer, l'association fcandaleufe de M. d'Efion avec les char-
„ latans. Si je vous ai fait voir qu'il avoit injurié les Corps
„ littéraires, & spécialement cette Faculté; enfin fi j'ai dé-
„ montré le ridicule, le faux de fes principes, l'absurdité,
„ l'impossibilité, la fauffeté des cures qu'il vous présente à exa-
„ miner. J'attaque feulement fa ridicule & très-dangereufe doc-
„ trine, que je regarde comme ennemie du bien public, & qui
„ compromet cette compagnie, puifque c'est comme Docteur-
„ Régent de cette Faculté qu'il la foutient cette Doctrine.
„ Je laiffe à votre jugement, Messieurs, à décider sur l'ou-
„ vrage de M. d'Efion; car je le répète, je n'en veux point
„ à fa personne.

Note de M. MESMER. Je n'ai pas le cou-
rage de commenter la peroraifon de M. de

Vauzefmes. Je félicite le Lecteur & moi d'être à la fin de son mémoire. C'est une terrible tâche que celle de transcrire & commenter M. de Vauzefmes. Cela ne ressemble pas mal à la pénitence imposée dans la Société de Racine & Despreaux, où tout coupable envers certaines regles étoit condamné à lire des Vers de Chapelain.

Fin du Mémoire de M. de Vauzefmes & des Notes y jointes.

Je me suis engagé à donner quelques éclaircissements sur le traitement du nommé ***, cité par M. d'Esnon p. 62 & suivantes, & nié par M. de Vauzefmes.

Le nommé Charles Lecat, dit Picard, Domestique de M. Ch. de Servan, demeurant aux Thuilleries, cour de la Comédie Française, m'étoit entièrement inconnu. Aveugle au point de ne pouvoir se conduire, il s'étoit fait mener chez moi par un Savoyard, & il me fut présenté par M. d'Esnon. Je le touchai l'espace de cinq ou six minutes : il tomba de ses yeux une humeur séreuse en quantité considérable ; ce qui lui rendit subitement la faculté de voir au point d'être en état de retourner chez lui sans conducteur.

Cet homme revint le lendemain, & employa, pour m'engager à entreprendre sa cure, cette espece d'éloquence que la misere & le malheur sa-

vent

vent rendre persuasive, bien mieux que toutes les règles de l'art. Il n'est pas dans mon caractère de rebuter le pauvre avec dureté. Je cherchai des défaites, & j'en avois, qui pouvoient assurément passer pour des raisons : j'étois surchargé de malades ; & ma maison n'offroit pas un recoin quelconque pour y loger un malheureux que son indigence auroit laissé sans retraite autour de moi. M. d'Esnon leva cette dernière difficulté, en se chargeant du logement : je n'eus qu'un mérite d'imitation en me chargeant de la nourriture.

La cure radicale de Picard n'étoit pas chose aisée ni de peu d'haleine. J'ai déjà eu occasion d'observer que les maux aggravés par l'art étoient bien plus cruels que les maux dus à la seule nature. Picard avoit eu le malheur de passer par des traitements mercuriels, administrés avec la dernière indiscretion. J'obtins, pendant son séjour chez moi, tout ce que je pouvois me promettre raisonnablement ; c'est-à-dire, qu'après lui avoir procuré la Faculté de voir, je la lui conservai & la raffermis au point qu'il alloit & venoit par tout Paris, & aidoit au service de ma maison avec la plus grande liberté. Celui qui manie des verres & des porcelaines, les rince, les nettoie, les porte, les place & les donne où & à qui il appartient dans une assemblée nombreuse & embarrassée : celui-là certainement n'est pas aveugle. D'ailleurs, je n'ai pas minutieusement observé les progrès de ses yeux. Il voyoit & voyoit bien : c'est tout ce que j'en sais.

Il restoit deux grandes difficultés à lever. Les yeux étoient couverts de taves : je suis persuadé qu'avec le temps je serois venu à bout de les dissiper. En second lieu, les yeux étoient rapetissés, desséchés, racornis, en un mot atrophiés. Je doute que je fusse jamais venu à bout de rétablir l'organe dans son premier état ; mais je suis convaincu que je lui aurois été fort utile.

M. de Vauzefmes pécore fort inutilement sur l'expression *d'yeux atrophiés*. Il y a plusieurs degrés d'atrophie, & la Langue Françoisse n'a pas un terme exprès pour désigner chacun de ces degrés. La preuve au surplus que les yeux de Picard étoient atrophiés, gît en ce qu'ils le sont encore malgré les soins efficaces & vantés de *notre Confrere Doublet*.

C'est sur la parole du *Confrere Doublet* que M. de Vauzefmes nous traite de charlatans M. d'Es-lon & moi. Quel est M. Doublet ? M. Doublet est Médecin de l'Hospice de St. Sulpice à Paris ; d'ailleurs, Docteur de la Faculté, de même date, de même expérience, & à-peu-près de même âge que M. de Vauzefmes.

Par quel hasard, par quelle fatalité, par quel vice d'institution voit-on, en général, placer à la tête des Hôpitaux des Médecins sans réputation ou sans mérite ? ou, ce qui présente le même problème sous un autre aspect, par quel hasard, par quelle fatalité, par quel vice d'institution, le Public accorde-t-il rarement une confiance imposante à

des Médecins d'Hôpitaux? Il y a très-certainement dans cette marche contre nature un vice radical, auquel on n'a jamais fait assez d'attention.

Je reviens à M. Doublet. C'est sur sa parole que M. de Vauzemes a donné un démenti formel à M. d'Esion. Voici la lettre de M. Doublet, dont M. de Vauzemes s'est autorisé.

M. DOUBLET à M. ROUSSEL DE VAUZESMÈS.

Le 17 7bre. au soir (1780)

TU connois sans doute, mon cher ami, la triste cause qui m'avoit assez troublé la tête pour me faire oublier ta lettre & ta demande. Je n'y ai songé qu'hier; & tandis que je continuois ce matin une assez longue histoire sur l'homme dont il est question, le hasard me l'a amené lui-même chez moi. C'étoit, dit-il, pour me remercier de nouveau, & pour me demander un certificat, m'assurant du reste qu'on parloit par la ville de son entrée à l'Hospice, & qu'on disoit qu'elle n'avoit été ménagée que pour faire piece à Mesmer. Sans ajouter une trop ferme croyance à tous ces propos, & me tenant toujours sur mes gardes, je lui ai donné un certificat conçu en ces termes :

Je soussigné Docteur, &c. certifie que le nommé Charles Lecat, domestique arrivé à l'Hospice le 20 Juin avec la vision si obscurcie qu'il voyoit à peine à se conduire, en est sorti le 25 Août, non parfaitement guéri, mais distingant bien les objets, & lisant même dans un livre de caractère moyen. Les rayes qu'il avoit sur la cornée entièrement dissipées du côté droit, & celles du côté gauche presque tout-à-fait évanouies. — Examiné de nouveau le 17 Septembre, je trouve les choses à-peu près dans le même état. Il m'a fort bien lu une demi-page du Dictionnaire d'Histoire naturelle de Bomare, dernière édi-

tion *in-4°*; & comme le malade m'apprend d'ailleurs qu'il n'est pas toujours si bien qu'il se trouve aujourd'hui, que la fatigue & l'attention lui causent des éblouissements, je le crois encore incapable de faire les travaux nécessaires pour gagner sa vie. En foi de quoi j'ai signé.

Il est bien certainement l'homme au Savoyard, le sujet de la 6^e. guérison citée dans le Journal de Médecine de Septembre; car je ne connois pas l'original de M. d'Esnon. Il est resté plusieurs mois chez Mesmer, & en est sorti voyant à peine à se conduire dans ses moments les plus lumineux. J'ignore en quel état il étoit quand il s'est présenté à M. d'Esnon, mais tel étoit celui où il étoit, quand il est venu chez nous, témoins MM. Chamferu, Cadet le Chirurgien, qui l'ont vu alors. Témoins cinquante personnes qui l'ont vu arriver à l'Hospice, parmi lesquelles on peut citer Thiéri, de Buffy, & Tissot, huit jours après la sortie de chez Mesmer. Témoins tous ceux qui voudront le voir maintenant chez M. Le Moine, Horloger, rue du Fauxbourg Mont-Martre, où il demeure.

Voici le précis du fait que tu me demandes, mon cher ami, & je crois que tu n'as pas besoin d'autre détail. Si toutes les autres guérisons citées par M. Mesmer ne sont pas mieux appuyées que celles-ci, ta cause est aussi bonne que belle; & il n'y auroit point d'autre manière de la traiter, que d'établir la comparaison des faits. Je n'irai point demain à la Faculté: mes affaires ne me le permettent pas; & d'ailleurs si tu fais usage de ce que le hasard me donne occasion de te présenter, je ne pourrai peut-être pas consciencieusement opiner. Réunis-toi, à l'issue de l'assemblée, à nos deux inséparables, & viens avec eux m'apprendre l'issue d'une affaire à laquelle je m'intéresse de toutes les manières. Adieu, courage & modération: attaques l'erreur: détruis l'opinion; mais ménages l'homme & respecte-toi toi-même dans ton Confrere. Je suis tout à toi. Ton ami Doublet.

L'Auteur de cette Lettre ne paroît point récusable, lorsqu'il nous prévient gratuitement qu'il a la tête dérangée. En s'intéressant, dit-il, de toutes les manières à l'issue de cette affaire, il ne se donne pas la peine d'en lire les détails dans le livre original : il se contente d'un extrait fait, à la honte de la raison, par M. Bacher : il compose une longue histoire : cette longue histoire il la laisse là pour donner un certificat par hasard : ce certificat donné & publié par hasard, il ne l'accorde qu'en se tenant, on ne fait pourquoi, sur ses gardes, comme si cette piece n'étoit pas absolument inutile : elle est modelée sur celle que l'on voit aux mains de ces malheureux qui courent les campagnes en mendiant de villages en villages, de paroisses en paroisses, de hameaux en hameaux.

Lorsque M. Doublet laissoit à M. de Vauzefmes la liberté de faire usage de sa lettre, il ne pouvoit se dissimuler qu'elle deviendroit publique, ou tout au moins qu'elle seroit communiquée à la Faculté. Si *Thierry, de Buffy, Tissot & Mesmer* ne méritoient à ses yeux aucun égard, il semble que, par respect pour cette Compagnie, il auroit bien dû bannir de sa lettre cette basse & dégoûtante familiarité qui ne paroît au grand jour qu'une habitude crapuleuse, quoique d'ailleurs elle ne soit peut-être pas déplacée dans la secrete intimité du *Confrere Doublet*, du *Confrere de Vauzefmes* & des *deux inséparables*.

De quoi s'agissoit-il ? de prouver que M. d'Esnon en avoit imposé au Public. Alors deux choses à de-

montrer : 1°. que Picard n'étoit pas aveugle en entrant chez moi ; 2°. qu'il étoit aveugle en sortant de chez moi. On n'a fait ni l'une ni l'autre. Sur le premier point M. Doublet ne dit rien ; sur le second, on certifie dit positivement le contraire de ce qu'il falloit prouver. Picard, y est-il dit, *voyoit à peine à se conduire*. Voir à peine à se conduire, c'est mal voir, mais c'est voir.

Est-il bien vrai que Picard *vit à peine à se conduire* ? C'est l'expression de M. Doublet. Cinquante témoins sont prêts, dit-il, à attester qu'il est arrivé en cet état à l'Hospice. Peut-être leur attestation seroit-elle plus concluante, s'ils affirmoient avoir vu arriver Picard ne se conduisant qu'à l'aide d'un Savoyard, ainsi qu'il vînt à moi la première fois ; car, suivant le récit ultérieur fait à M. d'Esnon par Picard, il alla trouver une Dame : cette Dame l'envoya à un Abbé : l'Abbé à un Curé : le Curé lui donna une lettre : il porta la lettre : il se rendit à l'Hospice. Dans les intervalles, il est à présumer que Picard retournoit fréquemment chez moi pour dîner & souper ; enfin, suivant M. de Vauzemes, il étoit allé trouver MM. Grand-Jean, M. Cadet & M. Chamferu. Voilà bien des courses pour un homme qui *voit à peine à se conduire*. Je ne fais ; mais il est d'autant plus probable à mes yeux, que si dès-lors on lui avoit présenté *l'Histoire naturelle de Bomare in-4°. dernière édition*, il en auroit bien lu *demie-page* ; que dans la vérité il a servi chez moi de copiste, pen-

dant près de trois semaines , à une personne qui avoit besoin de lui.

On m'objectera , je n'en doute point , le rapport de M. Grand-Jean , qui , suivant M. de Vauzefmes , a déclaré incurable Picard sortant de chez moi ; mais ce même M. de Vauzefmes n'assure-t-il pas que le malade a éprouvé un mieux sensible , à la suite d'un traitement *actif* administré par M. Doublet ? D'où naît le dilemme suivant , que je ne résoudre pas ?

Ou M. Grand-Jean a donné , dirai-je , le certificat d'un ignorant en déclarant incurable un homme susceptible de guérison dans les regles de l'art ordinaire ; ou bien , M. Doublet a fait un acte barbare , en soumettant à un traitement *actif* , un homme incurable , suivant les mêmes regles de l'art.

Il a été vraiment *actif* le traitement dont parle M. de Vauzefmes. Pendant cinquante-trois jours consécutifs , le malheureux Picard a souffert l'application des vésicatoires. Horriblement tourmenté , sans amendement , il demandoit pour toute grace qu'on le mît dehors : faveur qu'on lui a refusée quelque temps en lui promettant qu'on lui mettroit bientôt un *seton* à la nuque. Je ne fais si l'on a eu le temps , d'exécuter cette menace. Picard effrayé s'enfuit , ou se fit chasser peu de jours après par ses plaintives importunités.

M. Doublet prétend qu'après soixante-cinq jours de torture dans son hospice , il restoit à Picard de fréquents éblouissements : je le crois. Il prétend en

outré que les taves de l'œil droit étoient dissipées, & celles de l'œil gauche presque évanouies : je ne le crois pas ; mais je ne fais plus que croire ou ne pas croire, lorsque M. Doublet, après avoir vanté les merveilleux effets de ses traitements *actifs*, donne rendez-vous aux curieux chez M. Lemoine, horloger, rue du fauxbourg Mont-Martre, pour s'y convaincre que Picard *ne voit pas à se conduire*.

Je prie le Lecteur judicieux de croire que je n'ai aucune prétention à tirer vanité des avantages que me donnent MM. de Vauzefmes & Doublet ; mais dans la question que je traite, il est extrêmement important de faire voir par quels rapports, par quelles raisons, & par quels personnages a été séduite la Faculté de Médecine de Paris, lorsqu'elle a rejeté mes propositions.

Encore un mot à propos de M. Doublet. Avec quelle mal-adresse ne fait-il pas dire, sans nécessité, à Picard, que son entrée à l'Hospice n'a été ménagée *que pour faire piece à Mesmer*. Je n'en veux rien savoir. J'ai éprouvé en France plusieurs de ces infamies ; mais j'ai pris le parti de ne plus m'en affecter & de m'en taire. Passons aux éclaircissements que j'ai promis sur M. Buffon.

Le Révérend Pere Gerard, Procureur-Général de l'Ordre Religieux de la Charité, m'amena un malade affligé d'un polype au nez. Je le touchai quelques instants avec soin ; & j'obtins des effets si heureux, que, quelques jours après, le Pere Gerard

m'apprit la chute du polype & la guérison du malade. Ce fait, que je n'ai pas vérifié parce que la personne qu'il regarde ne m'en a pas fourni l'occasion, parvint jusqu'au village de Ruel, à deux lieues de Paris, où s'étoit retiré M. Buffon, premier Médecin de Madame la Comtesse D'ARTOIS, & Membre de la Faculté de Paris.

Le polype de M. Buffon étoit énorme. L'œil droit, déplacé par les racines du mal, étoit situé sur la tempe : sa grosseur avoit élargi la narine du même côté, au point qu'elle s'étendoit jusqu'à l'os de la pommette. Il en découloit habituellement, depuis plus de six mois, du sang décomposé ; & un dévoiement de la plus mauvaise espece indiquoit que la masse des humeurs étoit entièrement viciée.

La singularité de la cure que je viens de citer d'après le Pere Gerard, donna à M. Buffon un desir ardent de me connoître. Il pria son ancien ami M. d'Esnon de lui procurer cette satisfaction. Je fus conduit à Ruel sous des prétextes inutiles à détailler : je restai assez long-temps avec M. Buffon : j'écoutai le détail de ses maux : je discutai son opinion, celle de ses conseils, la mienne, & lui donnai mes avis. J'annonçai qu'il s'établirait deux points de suppuration qu'il seroit nécessaire d'ouvrir, de crainte que le pus stagnant n'engendrât la carie ou ne la rendît incurable. Pendant tout ce-temps-là, je le soignois, & j'opérai sur lui des effets satisfaisants.

M. Buffon parut satisfait de moi ; mais il le fut

bien autrement , lorsqu'à la suite de ma visite , il sentit un bien-être inconnu depuis long-temps. Il eut recours à la protection de Monseigneur le Comte d'ARTOIS , qui voulut bien me faire dire “ qu'il desiroit que je traitasse M. Buffon , si toutefois je ne craignois pas que cela compromît ma réputation. Ce témoignage touchant d'intérêt ne me laissa pas la liberté du choix : je fis dire à M. Buffon que la nature de son mal ne me permettant pas de le traiter avec mes autres malades , il pouvoit se loger dans mon voisinage , où je lui consacrerois les moments que je pourrois dérober à mes occupations ordinaires. Cet arrangement convint à M. Buffon.

J'obtins la cessation de l'écoulement sanguinolent & du dévoiement *colliquatif* : le polype tomba : le nez dégrossit : l'œil rentra dans l'orbite : & même , M. Buffon acquit des forces suffisantes pour se promener sur les boulevards ; mais , au moment critique , lorsque les points de suppuration annoncés parurent , & que l'ouverture en eut été faite , je perdis tout espoir. Les humeurs qui se portoient sur la plaie , l'organisoient à mesure qu'elles paroissoient : les progrès de la carie soupçonnée parurent à découvert ; & je ne pus obvier à l'épuisement occasionné par la décomposition du sang & des humeurs.

Cependant , je ne discontinuai pas mes soins à M. Buffon. Il les aimoit : il les desiroit : il les sollicitoit : je calmois ses douleurs. C'est ainsi qu'en l'accompagnant au tombeau , que je n'ai pu lui éviter ,

je me suis vu comblé de ses bénédictions ; j'ai adouci l'amertume de ses derniers moments, & j'ai reçu de sa famille éplorée les témoignages d'une sensibilité non suspecte.

On peut comparer ce récit avec celui de M. de Vauzefmes. Je reprends la narration de ce qui s'est passé dans l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris le 18 Septembre 1780.

La satisfaction avec laquelle la lecture de M. de Vauzefmes avoit été accueillie, fit connoître à M. d'Esilon combien les esprits étoient échauffés. Il sentit l'inutilité de se répandre en longs propos & la nécessité de se renfermer dans son objet.

Cependant avant d'entrer en matière, il crut devoir observer que la manière dont s'étoit expliqué M. de Vauzefmes, étoit également contraire à la dignité de la Compagnie, & aux égards que l'on se doit mutuellement entre gens honnêtes. N'étant nullement préparé à la longue liste d'inculpations contradictoires, d'allégations fausses, & de faits controuvés qu'il venoit d'entendre, il pria la Compagnie de trouver bon qu'il n'entrât pour l'instant dans aucune discussion à ces divers égards, & qu'il se bornât à la lecture d'un discours écrit dans des moments, où la possibilité de la scène qui venoit de se passer ne devoit pas être présumée. Quant au mémoire de M. de Vauzefmes, il conclut à ce qu'il fût déposé sur le bureau, soit pour en prendre communication en temps & lieu, soit pour y répon-

dre , si la Compagnie le desiroit. Ce point fut accordé. *

Avant de transcrire le discours de M. d'Esion, je dois faire remarquer qu'il est essentiel de le mettre en opposition de celui de M. de Vauzefmes; car si M. d'Esion a dit des choses sensées pendant que M. de Vauzefmes n'a dit que des injures & des absurdités, il est évident que la Faculté de Médecine de Paris, en accueillant M. de Vauzefmes & rejetant M. d'Esion, a prononcé elle-même sa condamnation aux yeux de toute personne judicieuse.

M. d'Esion tombe sans ménagement dans son discours sur la Société Royale de Médecine. Cette conduite, en apparence opposée à son caractère, est cependant très-conséquente. Toujours contraire aux démarches inconsidérées de sa Compagnie dans cette affaire, il a toujours professé que la Société Royale étoit un établissement nuisible. Dans sa Compagnie, dans le Public, devant les Fondateurs, soutiens, membres & protecteurs de cet établissement, il a

* Le Mémoire de M. de Vauzefmes, quoique déposé sur le bureau, doit avoir été altéré & corrigé en plusieurs endroits. Entre autres choses, M. d'Esion prétend, qu'au sujet de M. Buffon, il avoit été cité & puis lu une lettre de Madame Buffon à M. de Horne, où cette Dame se louoit de mes soins & de mes effets. Cette lettre, M. de Vauzefmes la produisoit, pour prouver que puisque Mad. Buffon louoit M. Mesmer, il étoit évident qu'elle avoit été séduite par M. d'Esion. Je ne fais pourquoi l'on a ôté cette caricature du Mémoire de M. de Vauzefmes. Elle n'y alloit pas mal.

toujours tenu le même langage. Rien n'a pu le faire varier; & c'est ainsi qu'il a donné en exemple ce qu'il donnoit en principe dans les assemblées de la Faculté. Soyons fermes, disoit-il, & point séditieux. En cela, comme en MAGNÉTISME-ANIMAL, il prêchoit au désert.

D'ailleurs, on retrouvera M. d'Eslon dans son discours. Il s'y peint mieux que tout ce que je pourrois dire. Professant la vérité sans détour: mais ne négligeant aucun des moyens propres à la rendre agréable aux personnes pour lesquelles il parle, interpellant hautement ses Confreres, les pressant de rendre hommage à la vérité, les tenant, pour ainsi dire, dans un étau: mais ménageant avec le plus grand soin leur amour-propre, & leur donnant même des facilités pour sortir avec honneur du mauvais pas où leur imprudence les tenoit engagés. Cette sagesse fut en pure perte. MM. Bertrand, Malloët & Sollier crurent n'avoir rien à dire.

DISCOURS DE M. D'ESLON,

Prononcé en l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, le 18 Septembre 1780.

MONSIEUR LE DOYEN, MESSIEURS,

„ J'AI sollicité l'assemblée de la Faculté pour vous entrete-
„ nir du MAGNÉTISME-ANIMAL. L'Auteur de cette dé-
„ couverte m'a prié d'être son organe auprès de vous, & de
„ soumettre à vos lumières les moyens qu'il croit les plus pro-

„ pres à fixer invariablement les opinions sur l'importante vé-
 „ rité qu'il annonce.

„ Depuis près de deux ans, Messieurs, j'ai suivi les expé-
 „ riences du MAGNÉTISME-ANIMAL. Par quel motif ai-je
 „ négligé, pendant ce long intervalle, de vous rendre compte
 „ de ma conduite? Me suis-je dissimulé mes devoirs? Est-ce
 „ par honte d'une entreprise imprudente ou malhonnête que
 „ j'ai paru fuir vos regards? ou bien ai-je prétendu vous ravir
 „ & m'approprier la gloire d'accueillir une découverte utile
 „ au bonheur des peuples?

„ Si vous daignez, Messieurs, me donner quelques mo-
 „ ments d'attention, je me flatte que ma justification ne vous
 „ laissera rien à désirer. La suite & la liaison des faits vous
 „ diront que je ne fus jamais plus sérieusement occupé de
 „ vous prouver mon attachement & ma déférence.

„ M. Mesmer arriva dans cette Capitale au mois de Février
 „ 1778. Je ne l'ai connu que dans le mois de Septembre sui-
 „ vant. A cette époque ses relations avec l'Académie des
 „ Sciences & la Société Royale de Médecine n'avoient plus
 „ lieu. On étoit mécontent de part & d'autre; &, suivant l'u-
 „ sage, on s'attribuoit des torts réciproques.

„ Je n'entrerai pas dans le détail de ces discussions : l'histori-
 „ que en pourroit paroître long & déplacé. Il me suffira de vous
 „ faire observer que lors de mes premières liaisons avec M. Mes-
 „ mer, l'amour-propre des deux Compagnies que je viens de
 „ citer étoit intéressé à décrier la découverte du MAGNÉ-
 „ TISME-ANIMAL. Leurs échos ne répétoient le nom de
 „ M. Mesmer dans le Public que sur le ton du mépris : la
 „ prévention étoit générale; & prétendre à moi seul vaincre
 „ autant d'obstacles, auroit été le comble de la présomp-
 „ tion.

„ Il n'auroit pas été moins indiscret d'engager M. Mesmer
 „ à se rapprocher de vous sans autres précautions; car il faut
 „ convenir que ses infructueuses démarches auprès de deux

Corps avoués par l'Etat, n'étoient pas des titres favorables à une nouveauté déjà très-extraordinaire en elle-même.

„ Cependant les préventions n'étoient pas les seuls objets à craindre. Il falloit prévoir & arrêter, s'il étoit possible, les oppositions subséquentes de la Société de Médecine, puisqu'il étoit vraisemblable qu'elle traverseroit les vues de M. Mesmer en raison des procédés qu'elle s'étoit permis à son égard.

„ En effet, Messieurs, on ne doit pas confondre la conduite de l'Académie des Sciences avec celle de la Société de Médecine. Les torts de l'Académie ne sont que des torts de négligence : elle n'a dédaigné le MAGNÉTISME-ANIMAL que par défaut de réflexion suffisante, & pour n'avoir pas considéré l'objet d'assez près. La Société de Médecine, au contraire, en recherchant M. Mesmer, s'est attachée à lui dans le dessein d'en tirer vanité. Si elle l'a rebuté depuis, c'est par une inconséquence inexcusable. En un mot, on peut dire qu'elle s'est mêlée du MAGNÉTISME-ANIMAL tout exprès pour avoir un tort réfléchi.

„ Depuis, elle a tâché de pallier le vice de sa conduite en reprochant des torts de forme à M. Mesmer, & en affectant de supposer que ces imputations étoient sans réplique. Cela n'est point, Messieurs; mais quand cela seroit, en auroit on moins à lui opposer avec fondement, qu'elle a sacrifié les plus chers intérêts de la nation à de vaines & misérables prétentions ?

„ La vanité n'est pas le seul mobile qui puisse animer la Société contre le succès du MAGNÉTISME-ANIMAL. Voir cette découverte réussir par vos soins lui seroit extrêmement désagréable. Ce Corps ne peut se dissimuler qu'une Académie oisive, dans une science pratique telle que la Médecine, ne peut acquérir de consistance réelle en France que par votre destruction ou votre entier avilissement. Ainsi donc, par principe & pour l'intérêt de sa propre conservation, la

„ Société de Médecine doit s'opposer avec ardeur à toute dé-
 „ marche propre à vous concilier le suffrage du Public & son
 „ estime.

„ Ces craintes, Messieurs, peuvent être traitées d'imaginai-
 „ res; mais il vous souvient sans doute, qu'au temps dont je
 „ parle, la Société ne négligeoit rien pour effacer de la liste
 „ de vos droits tout ce qui a trait à la véritable théorie de la
 „ Médecine; & que pour vous ôter tout espoir de résistance,
 „ elle étoit parvenue, par une coupable surprise de l'autorité,
 „ à se faire apporter vos registres, & à y biffer tous ceux de
 „ vos décrets qui ne lui plaisoient pas.

„ Telles étoient, Messieurs, les circonstances lorsque je
 „ songeai, pour la première fois, à faire passer par vos mains
 „ la plus importante découverte qui jamais ait étonné l'esprit
 „ humain.

„ Supposons, Messieurs, que je vous eusse alors présenté
 „ M. Mesmer, & que dédaignant les clameurs élevées, vous
 „ eussiez attaché vos regards éclairés sur le **MAGNÉTISME-**
 „ **ANIMAL**: nul doute assurément que vous n'eussiez bientôt
 „ reconnu toute l'importance de la découverte; mais croyez-
 „ vous que la Société de Médecine humiliée auroit vu d'un
 „ œil tranquille vos démarches bienfaisantes? croyez-vous
 „ qu'elle n'auroit pas tout mis en œuvre pour les traverser,
 „ & s'il l'avoit fallu, pour étouffer dans sa naissance une vé-
 „ rité déplaisante? croyez-vous enfin que si elle n'avoit réussi
 „ dans aucun de ces projets, elle n'auroit pas cherché à flétrir
 „ la palme que la Nation se feroit empressée de décerner à vos
 „ soins généreux?

„ Chacun peut à cet égard avoir son opinion particulière.
 „ Moi je pensai qu'il y auroit de l'imprudence à courir de
 „ pareils risques, & qu'avant tout, il étoit nécessaire d'op-
 „ poser l'opinion publique pour barrière, soit aux adversaires
 „ du **MAGNÉTISME-ANIMAL**, soit aux vôtres.

„ Voilà, Messieurs, de quels principes je suis parti pour
 engager

„ engager M. Mesmer à s'attacher au Public, en se tenant
„ en même temps aussi près de vous que les circonstances le
„ permettoient, de manière à former insensiblement les liens
„ par lesquels je me flattois de vous unir un jour.

„ Dans le premier objet, M. Mesmer s'entoura de ses œuvres;
„ les faits parlèrent : chaque jour, il s'éleva quelque voix en
„ faveur de la vérité. L'incrédulité fut ébranlée, les doutes
„ éclaircis : la persuasion gagna de tous côtés : enfin, Mes-
„ sieurs, il n'est plus temps aujourd'hui de faire servir la
„ singularité du système à nier la possibilité de la décou-
„ verte.

„ Dans le second objet; c'est-à-dire, Messieurs, dans l'in-
„ tention de rapprocher M. Mesmer de vous, j'assemblai
„ chez moi douze de vos Membres. (Ils sont ici, ou
„ bien ils peuvent y être.) Là M. Mesmer vous fit, en leurs
„ personnes, hommage du Mémoire analytique de sa métho-
„ de, encore manuscrit. Depuis l'impression, il en a fait pas-
„ ser à votre Doyen, lors en charge, un exemplaire accom-
„ pagné d'une lettre obligeante pour la Compagnie.

„ Nous ne nous en tinmes pas, dans cette assemblée, à la
„ lecture du Mémoire de M. Mesmer : nous fîmes un pas
„ de plus, en convenant de nous rendre avec lui dans un
„ Hôpital pour y voir des expériences confirmatives de sa
„ méthode.

„ Malheureusement, il est très-difficile dans cette Capitale
„ de réunir à point nommé un nombre aussi considérable de
„ personnes que le Public ne cesse d'appeler de tous côtés.
„ Les effets de notre résolution traînerent en longueur. M'ap-
„ percevant enfin que je perdois mon temps en vains desirs,
„ je crus devoir changer mes mesures.

„ Je proposai à MM. Bertrand, Malloët & Sollier de sui-
„ vre avec moi divers traitements de maladies par le MΛ-
„ GNÉTISME-ANIMAL. Vous n'ignorez pas, Messieurs,
„ que cet arrangement a eu lieu pendant sept mois & demi

„ consécutifs , après lesquels nous nous sommes séparés. J'ai
 „ resté seul auprès de M. Mesmer.

„ On a diversement interprété cette séparation ; car on se
 „ plaît toujours à supposer des motifs extraordinaires aux
 „ événements les plus simples. Le fait est , Messieurs , que
 „ nos trois Confreres en avoient assez vu pour avoir une
 „ opinion décidée , & pour répondre avec connoissance de
 „ cause aux personnes en droit de les interroger.

„ Quoi qu'il en soit , la lenteur de notre marche avoit fa-
 „ vorablement disposé les esprits ; & cela devoit être ainsi ,
 „ puisqu'un long & sérieux examen suppose nécessairement
 „ une question susceptible d'être examinée.

„ J'ai cru devoir profiter des circonstances pour achever ,
 „ autant qu'il étoit en moi , de fixer l'attention publique
 „ sur cet objet. Je publiai mes observations sur le **MAGNÉ-**
 „ **TISME-ANIMAL** ; & je me flatte de n'avoir pas entière-
 „ ment perdu mes peines , puisque cette découverte est au-
 „ jourd'hui le sujet des entretiens les plus vifs & les plus
 „ répétés.

„ Il ne me restoit plus alors , Messieurs , qu'à vous présen-
 „ ter les propositions que M. Mesmer m'a remises pour vous
 „ être communiquées ; mais ayant bientôt acquis l'assurance
 „ que ma conduite donnoit lieu à des murmures dans ma Com-
 „ pagnie , je crus utile de suspendre ma démarche , dans la
 „ crainte que votre indisposition contre moi ne fît tort à la
 „ mission dont j'étois chargé. J'étois confirmé dans cette
 „ opinion par la connoissance de plusieurs entretiens secrets ,
 „ où il étoit assez vivement délibéré sur la maniere dont je
 „ devois être traité. Enfin un de mes Confreres a justifié ma
 „ prévoyance , en me dénonçant formellement dans une de
 „ vos assemblées. *

* On voit que M. d'Eslon parle ici de la premiere dénonciation de M. de Vauzefmes que la Faculté ne voulut pas écouter.

„ Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous dire combien
„ j'ai été pénétré de l'accueil que vous avez bien voulu
„ faire à cette dénonciation. Vous avez sans doute pensé
„ que mon attachement pour vous étoit inviolable. J'ose
„ vous assurer qu'il le sera toujours.

„ Ce témoignage expressif de votre confiance, Messieurs,
„ me porte à supprimer, comme inutiles, tous les articles
„ de ma justification qui n'ont pas directement trait à l'his-
„ toire du MAGNÉTISME-ANIMAL. Ce n'étoit pas ma
„ première intention. Je desirois écarter le reproche de n'a-
„ voir pas assez respecté vos statuts.

„ Si quelques personnes concluoient de mon silence que je
„ suis bien-aise d'é luder un éclaircissement délicat, elles se
„ jetteroient volontairement dans l'erreur. Je suis & serai tou-
„ jours prêt à répondre non-seulement aux interrogations de
„ ma Compagnie, mais même à celles de tous mes Con-
„ freres sans exception.

„ Je ne leur demanderai pour toute grace que de vouloir
„ bien s'affujettir à traiter sérieusement une matiere sérieuse.
„ En effet, Messieurs, rien de plus sérieux que la découverte
„ du MAGNÉTISME-ANIMAL. Daignez, je vous prie,
„ me prêter toute votre attention.

„ M. Mesmer avance dans son mémoire sur cette découverte
„ que LA NATURE OFFRE UN MOYEN UNIVERSEL
„ DE GUÉRIR ET DE PRÉSERVER LES HOMMES.

„ Cette attention, toute extraordinaire qu'elle est, ne me
„ paroît qu'une induction juste, & même nécessaire, des faits
„ nombreux dont j'ai été le témoin. Cependant, pour ne rien
„ hasarder sur la parole d'autrui, & pour écarter jusques à
„ l'ombre du système, je me réduis à poser en principe inva-
„ riable : QUE LA NATURE OFFRE DANS LE MAGNÉ-
„ TISME ANIMAL UN MOYEN GÉNÉRALEMENT UTILE
„ À LA GUÉRISON DES MALADIES.

„ La proposition, ainsi réduite, il seroit superflu de faire

„ remarquer dans une assemblée telle que celle-ci , com-
 „ bien elle est encore en opposition à toutes nos connois-
 „ sances antérieures ; combien cette découverte étoit inef-
 „ pérée , & combien il seroit à desirer qu'elle vint prompte-
 „ ment au secours de notre insuffisance journaliere.

„ Ce n'est pas le moment d'examiner si je suis dans l'er-
 „ reur ou non ; mais il est très-important d'observer que si
 „ MM. Bertrand , Malloët & Sollier , qui ont suivi avec moi
 „ les expériences du MAGNÉTISME - ANIMAL , se sont
 „ renfermés dans un silence circonspect , ils n'ont cependant
 „ jamais nié l'existence de la vérité que j'affirme. J'en dirois
 „ davantage , si je ne devois leur laisser le soin de faire valoir
 „ leur opinion lorsqu'ils y seront formellement invités , ainsi
 „ qu'ils s'y attendent , ou qu'ils le souhaitent depuis long-
 „ temps.

„ Il ne faut donc pas conclure de leur circonspection que
 „ je suis seul de mon avis ; mais bien , au contraire , que voilà
 „ nécessairement quatre de vos Membres qui desirent avec
 „ ardeur qu'on porte l'attention la plus sérieuse à tout ce
 „ qui concerne le MAGNÉTISME - ANIMAL.

„ Quelle force ne doivent pas avoir nos voix réunies , s'il
 „ est vrai , Messieurs , ainsi que nous nous en flattons , que
 „ vous ne nous jugiez pas indignes de votre estime !

„ A la voix de vos Coufreres se joint celle de la Nation.
 „ Depuis des siècles elle nous fit dépositaires de ses intérêts
 „ les plus chers. L'œil fixé sur nous , elle attend aujourd'hui
 „ le prix de sa confiance. Nous refuserons-nous à ses desirs ,
 „ nous qui dans tous les temps l'avons assurée d'un dévoue-
 „ ment à toute épreuve ?

„ Enfin le cri de l'honneur vous presse de ne pas laisser à
 „ d'autres mains le soin d'une action généreuse & utile.

„ Aussi , Messieurs , la possibilité de la découverte admise ,
 „ je mettrois au nombre des suppositions criminelles la seule
 „ pensée de votre insouciance.

„ Ces hautes considérations ne me permettent aucun doute
„ sur le parti que vous allez prendre aujourd'hui. Je ne crains
„ pas de vous annoncer que les propositions de M. Mesmer
„ sont étrangères à vos usages, & que néanmoins j'incline
„ fort à penser qu'elles devroient être acceptées sans restriction.
„ Je m'explique, Messieurs.

„ Il entre dans les projets de M. Mesmer de ne déposer sa
„ découverte qu'entre les mains du Gouvernement. Quels que
„ soient ses motifs, cette disposition doit être au moins res-
„ pectée.

„ Il pense que le Gouvernement ne peut raisonnablement
„ statuer en pareille matière qu'à l'aide des vrais Savants.

„ Moins étranger à nos institutions que lors de son arrivée
„ en France, il reconnoît que la Faculté de Médecine de Pa-
„ ris est le seul digne médiateur d'une négociation aussi im-
„ portante.

„ Il croit que s'il est de votre honneur de seconder les
„ vues du Gouvernement, il vous seroit encore plus glorieux
„ de provoquer son attention. En conséquence, il pense vous
„ devoir laisser tout l'honneur des premières démarches.

„ Ces démarches consisteroient à solliciter l'attache du Gou-
„ vernement, & la présence de ses délégués aux expériences
„ du MAGNÉTISME-ANIMAL.

„ Les expériences, M. Mesmer desire les établir par un
„ examen comparatif des méthodes ordinaires avec sa mé-
„ thode particulière; c'est-à-dire, Messieurs, qu'il vous pro-
„ pose de prendre à votre choix un certain nombre de ma-
„ lades. Vous en feriez traiter moitié sous vos yeux: il trai-
„ teroit l'autre moitié suivant sa méthode; & la comparaison
„ des effets salutaires dicteroit la décision propre à guider le
„ Gouvernement dans ses vues paternelles.

„ Telles sont en abrégé les propositions de M. Mesmer. Je
„ n'y vois rien, Messieurs, qui puisse blesser votre délica-
„ tesse; mais j'y vois le moyen le plus sûr d'ajouter à l'éclat

„ de votre gloire en donnant à la-génération présente & aux
 „ générations futures des preuves de votre zele pour la vé-
 „ rité, de votre amour pour l'humanité, & de votre recon-
 „ noissance envers la Nation qui vous commit le soin pré-
 „ cieux de sa conservation.

„ Je vais, Messieurs, procéder à la lecture détaillée des
 „ propositions de M. Mesmer. Après quoi j'en laisserai sur le
 „ bureau une copie signée de leur Auteur. J'y joindrai, Mes-
 „ sieurs, copie de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous
 „ lire.

Fin du Discours de M. d'Esion.

M. d'Esion lut effectivement mes propositions, les annexa à son discours, les déposa sur le bureau signées de lui, & sortit pour laisser délibérer. Lorsqu'il rentra, le Doyen lui fit lecture d'un décret portant la délibération suivante.

1°. Injonction d'être plus circonspect à l'avenir. 2°. Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté. 3°. Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des Médecins de la Faculté, s'il n'avoit à cette époque désavoué ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL. 4°. Les propositions de M. Mesmer rejetées. *

* J'ai lu une expédition informée de ce décret. Il n'y étoit pas question du quatrième article; c'est-à-dire, de mes propositions. Il seroit inutile de s'occuper de ces variantes. Que la Faculté ait rejeté mes propositions par un prononcé positif ou par un silence absolu, cela revient exactement au même. — Au premier article du décret portant *injonction d'être plus circonspect*, on avoit ajouté ces mots : *dans ses écrits à l'égard de la Faculté*. Comme M. d'Esion n'a jamais écrit à l'égard de la Faculté, on ne fait ce que cela veut dire. — Ces altérations ou corrections de pièces originales,

Je laisse à juger pour qui ce décret est déshonorant : pour M. d'Esion insulté, ou pour la Faculté insultante. Cependant, j'ai tant cité M. d'Esion, que je crois devoir ajouter quelques mots sur les suites que cette affaire peut avoir pour lui.

La Faculté de Médecine de Paris ne peut exclure de son sein un de ses Membres, qu'après trois délibérations en forme prises dans trois assemblées différentes. Les résultats de la première & de la seconde n'ont ni valeur, ni force, ni effet. La troisième assemblée seule fait loi, soit qu'elle infirme, soit qu'elle confirme ce qui s'est passé dans les deux autres. Comme il ne s'est tenu, au sujet de M. d'Esion que deux assemblées, ce qui a été délibéré est comme non-venu, à l'insulte près. Il n'est pas suspendu : il n'est pas rayé : il n'est privé d'aucun de ses droits. Il n'a pas défavoué ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL : il ne les défavouera pas ; & néanmoins, il est grandement à présumer que la Faculté, éclairée sur ses intérêts par le blâme public, ne s'empressera pas de mettre sa dernière main à son propre déshonneur, en tenant la troisième assemblée. S'il en arrivoit autrement, tant pis

&, pour ainsi dire, sacrées, ne doivent pas surprendre. La Faculté est si bien ordonnée, qu'elle n'a seulement pas de registres. Toutes les choses de ce genre sont inscrites sur papiers volants, qui se tiennent sous la clef du Doyen en charge. Pour peu que cette clef soit confiée, on sent combien les falsifications sont faciles.

pour elle. Autant que je puis m'y connoître, elle en auroit tous les désagrémens.

On a vu la peine que l'on avoit eue à obtenir de M. Le Vacher de la Feutrière la première assemblée. Il se refusa à la seconde, & ne l'accorda qu'à la sollicitation d'un Membre de la Faculté qui se flattoit, disoit-il, de ramener ses Confreres à une conduite moins inconsidérée. Le succès ayant trompé cette espérance, M. Le Vacher protesta que, sous aucun prétexte quelconque, il ne convoqueroit pas la troisième assemblée. Il a tenu parole. M. Philip, son successeur, passe pour homme sage. Il est à croire qu'il ne se compromettra pas légèrement dans une affaire aussi publique. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à moi à prophétiser sur sa conduite ni sur celle de M. d'Esnon.

RÉFLEXIONS HISTORIQUES

Servant de conclusion à cet Ouvrage.

NE jugeant pas convenable de laisser à la Faculté de Médecine de Paris la liberté de publier & colorer à sa guise nos procédés respectifs, j'avois fait insérer mes propositions à cette Compagnie dans le Journal de Paris, & j'y avois joint une lettre indicative de ce qui s'étoit passé. *

* Le Journal de Paris est entre les mains de tout le monde ; mais aucun Journaliste n'a cru devoir y remarquer mes proposi-

Cette publicité fit révolution dans les idées. Jusqu' alors ma découverte n'avoit été qu'une chimere. Tout-à-coup, elle acquit une existence réelle aux yeux des Médecins de tous les partis ; mais ils crurent comme ils avoient nié : sans examen & sans bonne-foi.

On a cité le mot d'un homme célèbre en Médecine plutôt que célèbre Médecin : “ La découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL est belle, a-t-il dit, mais elle est dangereuse entre les mains de M. Mesmer : il ne fait pas la manier : c'est un rasoir entre les mains d'un enfant. Sur quoi ce faiseur de bons-mots juge-t-il l'étendue de mes connoissances dans une science qu'il ne connoît pas ? D'où fait-il que j'ai une découverte, lui qui n'y a jamais regardé ? Comment peut-il décider si elle est belle ou laide, salutaire ou dangereuse ? Il y a entre lui & moi une distance que sa légéreté ne saura jamais franchir. Qu'il change les Dames de Paris en balayeuses & en frotteuses d'appartements, voilà son rôle ; mais pour le bonheur du monde & l'honneur de la raison, qu'il s'en tienne là.

Les Médecins de la Faculté ont tâché d'insinuer au Public, qu'un particulier n'est pas recevable à se mesurer avec une Compagnie par des propositions telles que les miennes. Leur prétention a eu peu de vogue, parce qu'ils ont oublié de dire sur quel principe raisonnable ils la fondoient.

tions ; enforte qu'elles n'ont été inférées en France dans aucun autre papier Public.

Ils ont été plus heureux en calomnie qu'en raisonnemens. La calomnie a cela de commode, qu'elle n'exige ni bon sens, ni esprit, ni réflexion.

Il ne faudroit, par exemple, qu'une réflexion médiocre pour sentir qu'il n'y a ni bon sens ni esprit à inculper ma maison d'indécence en aucun genre. La contenance & les accents de la douleur ne sont pas indécence; & il y a de l'absurdité dans la supposition que des gens de tous états, de tout âge, de tout sexe se raillent chaque jour au signal de la douleur pour choquer les mœurs ou les bien-séances.

Chez moi, comme par-tout ailleurs, le rire & les pleurs contractent inmanquablement les muscles du visage. Prétendre ridiculiser ces effets en les désignant par des noms ridicules, c'est être ridicule soi-même.

Si dans les plus vives douleurs, on n'y entend aucune de ces expressions grossières dont les gens de la plus haute volée salissent si aisément ailleurs leur superbe langage: si la gaieté ne s'y répand pas en propos fade ment équivoques, qui d'une platitude extrême s'ils ne signifient rien, ne sont bons qu'à indigner la pudeur s'ils signifient quelque chose: si enfin la religion est inviolablement respectée dans les discours; il est peut-être peu de Sociétés dans Paris en état de soutenir le parallèle avec celle qui se rend dans ma maison.

Que la fierté des gens de haut rang soit choquée

du mélange d'état & de conditions que l'on trouve chez moi : cela ne m'étonne pas ; mais je n'y fais rien. Mon humanité est de tous les rangs ; & il n'est pas en moi de chérir aucun de mes soins au-delà de ceux que j'ai accordés au paralytique qui fait mes commissions, ou de ceux par lesquels j'ai arraché des bras de la mort mon fidele & affectionné domestique.

De toutes les classes d'hommes, celle des Grands conviendrait le moins à mes goûts. Ils ne savent en général solder le compte des bienfaits reçus qu'en argent ou en fausses protestations, & non en reconnaissance ou en amitié. Quelques exceptions particulières que je croirois pouvoir citer, ne détruiraient pas la solidité du principe.

Il n'a tenu qu'à moi de n'admettre à mes traitements que des personnes de nom ; mais quelques avantages que l'on m'ait fait entrevoir dans cet arrangement, je n'ai pu me résoudre à ce triste esclavage.

Par-tout où l'on trouvera des hommes rassemblés, on trouvera des intérêts divers, de petites divisions, de misérables intrigues, des tracasseries. Comment n'y en auroit-il pas chez moi ? les trônes en sont environnés. Je n'ai jamais jugé à propos d'y faire une attention sérieuse ; bien persuadé qu'en ces occasions les puérilités du lendemain font toujours oublier les puérilités de la veille.

Il est encore possible que dans le grand nom-

bre de personnes qui ont suivi mes traitements, on en compte dont la conduite n'a pas toujours été exempte de reproches. Je ne les connois pas : je ne puis être juge des actions particulières : les soins d'un Médecin ne peuvent dépendre d'une information de vie & de mœurs : qu'on respecte ma maison & la délicatesse des personnes qui s'y rendent, c'est tout ce que je puis exiger.

Les noms de Montmorency, de De Nesle, de Chevreuse, de Puiségur, &c. se trouvoient chez moi en Compagnie d'Officiers-Généraux, de Militaires de tous les rangs, de gens en place, de personnes attachées immédiatement au service du Sang Royal, lorsque la Noblesse Françoisse n'a pas trouvé mauvais que des Médecins osassent parler hautement de ma maison comme d'un mauvais lieu, & lorsque, pour plaire à ces ames étroites, elle a sans réflexion adopté & répandu leurs malhonnêtetés étudiées.

O Chevaliers François! qu'est devenue votre antique fierté? Du temps de votre superbe ignorance, vous n'auriez pas vu d'un œil indifférent vos palais se changer en ateliers ténébreux de contrefaçtions littéraires. Vous n'auriez pas vu tranquillement une Princesse, le petit-fils d'un Maréchal de France, le Chef d'une de vos Légions, le Compagnon des travaux & des dangers d'un de vos Amiraux, s'occuper avec quelques associés moins connus, à usurper le fruit de mes veilles, épier par eux-mêmes ou par leurs Emissaires ce qui se passe chez moi, interroger

la simplicité de mes valets , se vanter prématurément du succès , annoncer la lecture de leurs Mémoires à l'Académie des Sciences , boire d'avance la honte d'une défaite ridicule ou d'un triomphe revoltant. O Chevaliers François ! recevez cette mortifiante leçon d'un Savant obscur , qui ne desire d'autre illustration que celle de vous être utile. C'est lui qui vous crie : O Chevaliers François ! qu'est devenue votre antique fierté ?

Ce que j'ai trouvé , un autre peut le trouver également , sur-tout depuis que j'ai mis en quelque sorte sur la voie , en prouvant la possibilité du succès ; mais n'est-il pas inconséquent de rejeter une vérité que j'offre entière pour la recevoir par lambeaux ? Cela ne peut-il pas être dangereux ? Les personnes qui cherchent & les personnes qui souffrent paisiblement que l'on cherche , ont-elles bien pesé les conséquences de leur conduite ? Je leur laisse la décision. Quant à moi , je ne saurois dire combien il m'est devenu indifférent que l'on parvienne à me pénétrer , pourvu que l'on ne puisse pas m'accuser de m'être laissé pénétrer par indiscretion.*

Personne , sans difficulté , n'est plus intéressé que

* Les prétendus imitateurs de ma méthode ont établi dans leurs hôtels des bacquets semblables à celui que l'on voit dans la salle de mes traitements. S'ils ne savent que cela , ils font peu avancés. Il est à présumer que si j'avois un établissement commode , je supprimerois les bacquets. En général , je n'usc des petits moyens que lorsque j'y suis forcé.

les premiers Médecins du Roi à la réalité & à la prompte jouissance de ma découverte. Les devoirs les plus sacrés, le respect, la reconnoissance, l'amour, tout se réunit pour leur rappeler sans cesse qu'ils tiennent entre les mains la balance où doit se peser un jour, peut-être dans l'heure, la destinée des Souverains du monde. Une seule de leurs erreurs, une seule de leurs inattentions peut changer le sort de plusieurs Empires. Uniquement par leur faute, des millions d'hommes, heureux aujourd'hui, peuvent être malheureux demain. Qu'on y réfléchisse un moment, & l'on reconnoîtra qu'un premier Médecin des Rois, indifférent sur un nouveau moyen de conserver le sang de ses maîtres, doit vivre, accablé de leurs bienfaits, dans un engourdissement inconcevable.

J'ai rendu compte de la conduite qu'avoit tenu à mon égard M. Stoërck en Allemagne. J'ai à parler de M. de Lassonne, premier Médecin de LEURS MAJESTÉS en France.

On a pu entrevoir qu'en 1778, je n'avois pas été satisfait de l'accueil de M. de Lassonne. Décidé à ne plus le rechercher, je ne m'avisai seulement pas de lui, lorsque ma rupture avec la Faculté de Médecine de Paris me fit envisager la nécessité de rechercher enfin directement le Gouvernement. M. d'Eslon ne s'occupa pas plus que moi de M. de Lassonne, & me rendit en ces circonstances les mêmes services que par le passé. Les apparences

étoient pour le succès ; mais lorsque je voulus me présenter moi-même , je trouvai qu'on avoit embarrassé les avenues de maniere à m'empêcher de pénétrer plus loin.

Je fais de quelle circonspection on doit user lorsqu'on parle des Gouvernements. Heureusement , rien ne me force au silence. Ce que j'ai à dire ne peut servir qu'à prouver combien doit être embarrassé le Ministère d'un Etat ordonné sur des maximes usuelles , lorsque les Agents subalternes se croient intéressés à mettre des entraves à sa marche. Si je n'ai pas eu en France le succès que ma longue persévérance devoit me promettre , on va voir que je n'ai certainement pas à me plaindre du Gouvernement. Peut-être ne s'est-il jamais autant avancé qu'en faveur de la vérité que je présente.

Le dégoût qu'on venoit de me donner me fut extrêmement sensible. Après tant de contradictions , après trois ans de combats publics , n'être pas plus avancé que le premier jour , me parut insupportable. Je me laissai aller au découragement , & ne songeant qu'au repos , je communiquai à M. d'Esilon la résolution de quitter mes malades dès le lendemain. Notre conférence fut aussi vive que longue. Elle se termina par nous céder réciproquement quelque chose. Je consentis à conserver jusqu'au printemps les malades dont j'étois chargé , à la condition de n'en pas augmenter le nombre , & de renoncer aux consultations. Je dois mettre le

Lecteur au fait de ma répugnance pour les consultations.

M. d'Esflon pense que je devois m'y prêter par devoir, tandis que je ne l'ai jamais fait que par complaisance. Il fonde son opinion sur ce que mes simples consultations ont opéré de temps à autre des guérisons vraiment intéressantes. A son avis, cette considération doit prévaloir sur toutes les autres. *

Moi, je trouve que mes consultations visent trop au charlatanisme. Examiner des malades, les toucher, ne leur faire rien éprouver, ou leur occasionner des effets plus ou moins sensibles, leur indiquer de mon mieux le siège de leur mal, & finir, si je crois leur guérison possible, par leur annoncer que je ne puis l'entreprendre faute d'emplacemement, &c. voilà à-peu-près ce qui se passe à mes consultations : ce qui me paroît très-peu satisfaisant pour les malades : & ce qui est très-fatigant pour moi. Il seroit impossible d'y tenir indéfiniment. C'est un supplice auquel on peut se condamner tout au plus pour deux ou trois mois.

D'ailleurs, les vraies guérisons en ce genre sont
rares,

* J'ai cité une de ces cures sur le rapport du Révérend Pere Gérard. M. d'Esflon p. 81. de ses *Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL*, en cite une autre sous le nom de *Rhumatisme dans la tête*. Cette dernière a été faite sur M. Noverre, Compositeur célèbre de ballets de caractère. Je pourrois parler de plusieurs autres ; mais la plupart ne me sont connues que sur rapports dont je n'ai eu ni le loisir ni le desir de vérifier l'exactitude.

rare, & elles ont ce désavantage, qu'elles donnent naissance aux contes les plus absurdes. Que de personnes sensées, du moins elles passent pour telles, sont venues me consulter dans l'opinion que je devois les guérir subitement au doigt & à l'œil, & se sont retirées en colere de ce que je ne remplissois pas leur espoir !

Je ne nie cependant pas qu'en soi les consultations ne soient chose merveilleuse, & je conviens qu'elles doivent être chéries en Médecine. C'est une mine d'or : l'argent afflue de tous les côtés, & du train dont les choses alloient, je ne saurois que faire de mon argent si j'avois continué cet excellent métier.

Cependant M. d'Esnon tâchoit de renouer la négociation. Tout d'un coup j'apprends avec certitude que M. de Lassonne déclare, de maniere à ne pouvoir plus se rétracter, qu'il est convaincu de l'existence & de l'utilité de ma découverte. D'un autre côté M. d'Esnon reçoit pour réponse qu'il est juste de s'adresser à M. de Lassonne, & que celui-ci soit chargé de dresser & présenter le plan de l'accueil à faire à ma découverte.

Il existoit entre M. de Lassonne & M. d'Esnon d'anciennes causes d'éloignement. Il n'y parut pas : soit par écrit, soit de vive voix, M. d'Esnon fit toutes les démarches nécessaires, & certainement M. de Lassonne n'a pas eu à s'en plaindre. Moi-même, lorsque je jugeai le temps propice, je m'abouchai avec ce premier Médecin.

Dans le commencement de la négociation, M. de Lassonne étoit embarrassé pour dresser un plan. Cela ne doit pas étonner : en trois ans il n'avoit pas eu le temps d'apprendre un mot de mon affaire; & ce qui me frappa davantage, il n'en paroissoit pas plus pressé de s'instruire. M. d'Esnon a proposé plusieurs fois inutilement à M. de Lassonne de voir par lui-même.

Pour mettre ce dernier au fait, M. d'Esnon lui donna un Mémoire où il disoit :

Que dans les commencements de mon séjour en France, je m'étois flatté de diriger les événements; mais que les essais en ce genre n'ayant pas été heureux, j'en avois perdu l'espoir & le desir.

Que la perte d'un temps précieux pendant trois années entières m'avoit déterminé à négliger ou rejeter toute proposition qui ne seroit pas décisive.

Que je ne prendrois pas avec le Gouvernement un demi-engagement.

Que mon intention étoit de me lier par un contrat indissoluble jusqu'à l'entier accomplissement des conditions y portées; ou de rester maître absolu de ma liberté, de maniere, par exemple, à pouvoir quitter la France du soir au lendemain, si bon me sembloit, sans crainte d'aucun obstacle légitime ou de reproches fondés.

Que la froideur avec laquelle on avoit vu la conduite de la Faculté de Médecine à mon égard, avoit passé jusqu'à moi. Que depuis ce temps-là je con-

fentois bien que l'on estimât ma découverte, mais que je ne prétendois plus y forcer personne.

Que je verrois sans doute avec satisfaction que l'on s'occupât à vérifier les faits existants, mais que je n'en ferois pas une affaire essentielle pour moi; que moins encore je me porterois à faire éclore de nouveaux faits : en résumé, qu'on pouvoit se convaincre, mais que je ne voulois plus convaincre.

Que les preuves nécessaires pour constater en forme authentique l'efficacité du MAGNÉTISME-ANIMAL, dans la guérison des maladies, quoique éparfes, pouvoient se rassembler en quantité suffisante.

Qu'il ne s'agissoit que de vouloir, & qu'on trouveroit des moyens propres à lever toutes les difficultés.

Que le Gouvernement pouvoit nommer des Commissaires, non pour examiner mes procédés, non pour se concilier avec moi; mais pour prendre connoissance des faits notoires, & en rendre compte.

Que, ce parti pris, il étoit de présomption que je ne me refuserois pas à toute complaisance. Des gens vraiment honnêtes devant trouver nécessairement un retour d'honnêteté dans un homme qui pense.

Que, si je m'y refusois, cela reviendroit au même, puisqu'en effet il n'importoit pas de mon consentement pour savoir à quoi s'en tenir; que je n'é-

tois pas le maître que ce que j'avois fait ne fût pas fait.

Que les Commissaires du Gouvernement pourroient choisir dans le nombre des faits, ceux qui leur paroïtroient les plus remarquables, & que la vérification pourroit s'en faire par des moyens jugés raisonnables.

Que si ses soins à lui M. d'Eslon étoient jugés nécessaires, soit pour retrouver les personnes ou les papiers relatifs, soit pour engager les malades à se présenter, soit pour accompagner les plus timides, &c. on le trouveroit toujours prêt.

Que les faits ainsi constatés, le Gouvernement fauroit à quoi s'en tenir, & pourroit apprécier les moyens de faire jouir l'humanité des avantages annoncés en me fixant en France.

Que lorsque je me refusois constamment à prouver l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL par des expériences instantanées, je paroïsois, d'après les errements ordinaires, en agir déraisonnablement; mais que cette façon de penser n'est pas exacte, parce que le résultat de ces expériences ne pouvant être assuré, il seroit au moins indiscret d'en faire dépendre aucune conclusion au désavantage de la découverte. En effet le résultat dépend de l'organisation actuelle du malade sur lequel l'expérience a lieu, en sorte que si l'état du malade change de la veille au lendemain, l'effet doit être différent ou nul; qu'on m'avoit vu hasarder plusieurs fois quelques essais en-

vers des personnes non avouées, & qui par conséquent n'auroient pu tirer des inductions très-dangereuses de résultats peu concluants; mais que le fruit de ces complaisances n'avoit pas été encourageant; qu'ayant fait nommément des expériences très-extraordinaires pour la conviction de quatre Médecins connus qui suivoient mes traitements, & ceux-ci s'étant refusés à l'évidence, je pouvois bien sans humeur ne vouloir pas courir de pareils risques, dans des moments où cela pourroit tirer à la plus grande conséquence.

M. d'Esnon finissoit son Mémoire en indiquant le genre d'interrogations que les Commissaires du Roi pouvoient faire aux malades. Comme je serai obligé d'en parler ci-après, j'en supprime ici le détail.

Lorsque M. d'Esnon me communiqua ce Mémoire, je l'autorisai à dire de vive voix à M. de Lassonne, que par les raisons alléguées, il ne m'étoit pas possible de m'engager formellement à faire des expériences devant les Commissaires du Roi, mais que ne doutant pas qu'on n'usât enfin envers moi d'honnêteté, décence & bonne-foi, je m'engageois verbalement à donner à ces Messieurs les satisfactions de ce genre qui pourroient être raisonnablement desirées.

Il ne restoit plus à débattre que la Nature du Commissariat. M. de Lassonné trouvoit fort difficile de transgresser les regles ordinaires : regles qui veulent des Commissaires inspecteurs & non des Commissaires enquêteurs.

De mon côté je prétendois qu'une commission donnée par le Roi étoit honorable en elle-même, & que dès qu'il en auroit réglé la forme, la forme en seroit convenable.

Je soutenois en outre que les prétendues regles qu'on oppofoit, étoient imaginaires, puisqu'elles n'étoient pas connues en France dans les occasions où il s'agissoit de la vie des Citoyens. Voici ce que je disois à cet égard, parlant à M. de Laffonne. Je prie d'observer que mon raisonnement, quoique bizarre au premier aspect, est cependant très-sérieux & très-sérieusement applicable à la question.

Lorsqu'un voleur est convaincu de vol, on le pend : lorsqu'un assassin est convaincu d'assassinat, on le roue ; mais pour infliger ces terribles peines, on n'exige pas du voleur qu'il vole de nouveau afin de prouver qu'il fait voler : on n'exige pas de l'assassin qu'il assassine une seconde fois afin de prouver qu'il fait assassiner : on se contente d'établir, par des preuves testimoniales & le corps du délit, que le vol ou l'assassinat ont été commis ; & puis, l'on pend ou l'on roue en sûreté de conscience.

Eh bien ! il en est de même de moi. Je demande d'être gracieusement traité comme un homme à rouer ou à pendre, & que l'on cherche sérieusement à établir que j'ai guéri, sans me demander de guérir de nouveau pour prouver que je fais dans l'occasion comment m'y prendre pour guérir.

J'ajoutai que toute cette discussion étoit au fond

inutile. Je n'agis pas, disois-je, avec humeur, mais par des principes que je crois très-raisonnables : je propose ma découverte : l'on ne peut pas me faire passer par des conditions contraires à ce que je crois juste ; & sur l'article que nous traitons, c'est à refuser ou accepter.

M. de Laffonne reconnut enfin qu'après avoir autant & aussi long-temps patienté, ma répugnance & ma résistance à de nouvelles longueurs n'étoient pas dénuées de fondement, & que les propositions faites par M. d'Eslon étoient acceptables. On convint du choix de huit Commissaires. Voici quelles personnes M. de Laffonne indiqua.

M. d'Angevilliers, Directeur & Ordonnateur des bâtimens du Roi, M. de Saron, Président à Mortier du Parlement de Paris, M. de Montigny, Trésorier de France, M. d'Aubenton, Garde & Démonstrateur au Cabinet d'histoire naturelle du Roi, & MM. Bercher, Grandelas, Lory, Mauduit, Médecins.

Les quatre premiers sont Membres de l'Académie des Sciences, les quatre derniers de la Faculté de Médecine de Paris ; avec cette observation, que MM. Lory & Mauduit, attachés à la Société Royale, étoient en quelque sorte censés représenter cette Compagnie, tandis que MM. Bercher & Grandelas étoient également censés représenter la Faculté, dont ils ne se sont jamais séparés.

Lorsque M. d'Eslon me consulta au nom de M. de Laffonne sur ces arrangements, j'observai qu'il ne

m'appartenoit pas de juger les personnes en qui le Gouvernement mettoit sa confiance ; mais que puisque l'on me consultoit , je croyois pouvoir dire que le nombre m'en paroissoit difficile à rassembler dans Paris à point nommé ; que d'ailleurs le choix me paroissoit flatteur pour moi ; que nommément j'aurois quelque plaisir à me rencontrer avec M. d'Aubenton , dans l'espoir de le faire revenir des préventions qui lui avoient été attribuées ; qu'enfin il me sembloit qu'après ce qui s'étoit passé entre M. Mauduit & moi , notre rapprochement auroit pu être évité. M. de Lassonne parut sentir la justesse de cette dernière observation , & me fît assurer qu'il feroit choisir une autre personne en remplacement de M. Mauduit.

On voit que cette affaire paroissoit marcher à très-grand pas d'un commun accord. Malheureusement lorsque M. d'Esnon voulut en presser la conclusion , M. de Lassonne fut obligé de lui annoncer que les Commissaires désignés avoient trouvé la commission inadmissible : ce qui nous renvoyoit à d'autres arrangements.

J'eus la curiosité de pénétrer les véritables motifs des Commissaires. J'employai des personnes de confiance pour en pressentir quelques-uns à ce sujet. Les prétendus Commissaires auxquels on s'adressa n'avoient , dirent-ils , entendu parler de rien.

Alors , je ne balançai point à signifier à mes malades , que devant quitter la France incessamment ,

mes traitements finiroient le 15 Avril suivant (1781.)

Cette nouvelle devoit déplaire à gens qui avoient perdu toute confiance dans la Médecine ordinaire, & qui n'en avoient plus que dans la mienne. Leurs alarmes pénétrèrent jusqu'au pied du Trône.

S. M. LA REINE voulut bien charger une personne de sa confiance de me dire qu'elle trouvoit l'abandon de mes malades contraires à l'humanité, & qu'il lui sembloit que je ne devois pas quitter la France de cette maniere.

Je répondis en substance que mon long séjour en France ne pouvoit laisser à S. M. aucun doute sur le desir que j'avois de préférer ses Etats à tous les autres, excepté à ma Patrie ; mais que désespérant par toutes sortes de motifs de voir en France une conclusion à l'importante affaire qui m'y avoit conduit, je m'étois décidé à profiter de la saison nouvelle pour faire des opérations qu'à mon grand regret je différois depuis long-temps ; que d'ailleurs je suppliois S. M. d'examiner qu'il y avoit jusqu'au 15 d'Avril assez de temps pour prendre une détermination, si la nécessité d'en prendre une étoit enfin reconnue.

Peu de jours après une personne de rang, & suffisamment autorisée, nous fit prier M. d'Esnon & moi de nous aboucher avec elle. La conférence dura quatre heures. Il semble que ce seroit trop pour l'affaire la plus compliquée ; mais on ne sau-

roit imaginer combien il est difficile de se faire comprendre quand on a des préjugés de toute espece à combattre. Demi-raison , interprétations fausses , fables inventées à plaisir , ridicules , plaisanteries , crainte de se compromettre ; tout étoit contre moi excepté le sentiment d'une vérité inconnue qu'encore on n'osoit pas regarder en face.

J'eus, par exemple, beaucoup de peine à faire entendre que si l'on estimoit assez ma découverte pour en vouloir réellement, il étoit tout simple que l'on s'expliquât sans balancer sur les conditions auxquelles on en vouloit. „ Jamais, Monsieur, disois-je à „ la personne chez qui nous étions, je n'ai rien de- „ mandé ni voulu rien demander ; & cela , non que „ je n'entende être récompensé , mais parce que „ ma récompense ne peut venir qu'à la suite des „ conditions nécessaires à l'établissement de ma dé- „ couverte, & que le tout doit aller ensemble & „ être fondu en un seul & même jet. J'ai l'honneur „ de vous assurer que si je perdois cette résolution „ de vue , la premiere chose que l'on feroit im- „ manquablement, ce seroit de me marchander sur „ les conditions. Or je ne veux pas être marchandé. „ S'il faut en venir là, j'aime mieux, à tout prendre, „ former les difficultés que d'avoir à les résoudre. „

A mon tour, je ne compris pas aisément ce qu'on me vouloit quand , après de longs débats, on me pressa de signer des propositions conditionnelles qui ne m'engageroient que jusqu'au 15 Avril, temps au-

quel je me retrouverois libre , si elles n'avoient pas été mises à exécution. Je répétois continuellement que je ne voulois faire aucune proposition , & l'on me répondoit de même que le Gouvernement étoit pour le moment dans l'impossibilité d'agir plus ouvertement. En effet , les Savants ont tellement crié en France , qu'ils ont fini par persuader qu'ils étoient quelque chose , & qu'attenter à leur jurisprudence imaginaire est crime de leze-Majesté. Je ne fus pas convaincu ; mais enfin on dressa sous mes yeux les propositions que l'on va lire. On y verra sous quelle forme vague elles sont présentées. Quant à moi , je ne puis dire combien il m'en coûta pour les signer , leur trouvant tout-à-fait l'air d'une demande.

Il est proposé :

Que le Gouvernement nomme cinq Commissaires, dont deux seulement Médecins , les trois autres gens instruits , pour prendre les derniers renseignements que l'on juge nécessaires dans l'objet de ne laisser aucun doute sur l'existence & l'utilité de la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Que les Commissaires examinent un nombre déterminé de malades traités par M. Mesmer. Lesquels malades seront indifféremment choisis dans ceux qui suivent encore les traitements par le MAGNÉTISME-ANIMAL, ou dans ceux qui ne les suivent plus.

Que cet examen porte sur la suite des procédés de M. Mesmer. — Voici à peu-près les questions que pourroient faire les Commissaires aux malades. 1°. Quel étoit leur état avant d'être soumis aux traitements par le MAGNÉTISME-ANIMAL? — Les consultations & attestations des Médecins de

Paris ou autres pourroient être demandées à l'appui. 2°. Quels effets ils ont senti pendant leurs traitements & quelle a été la marche de ces effets? — Si l'on interrogeoit quelques malades actuellement entre les mains de M. Mesmer, on examineroit les effets sensibles, tels que l'embonpoint, bouffissure, obstructions devenues visibles, &c. &c. &c. 3°. S'ils ont pris des médicaments pendant le traitement par le MAGNÉTISME-ANIMAL. 4°. Dans quel état étoit leur santé lorsqu'ils ont quitté M. Mesmer.

Que si le rapport des Commissaires est favorable à la découverte, le Gouvernement reconnoitra par une lettre ministérielle,

1°. Que M. Mesmer a une découverte utile.

2°. Que pour récompenser M. Mesmer & l'engager à établir & propager sa Doctrine en France, le Roi lui donnera en toute propriété un emplacement qui puisse lui convenir pour y traiter, le plus avantageusement possible, des malades, & communiquer ses connoissances aux Médecins.

NB. En marge de ces propositions est écrit : M. Mesmer préféreroit le Château & Terre de *** à tout autre objet.

3°. Que pour fixer M. Mesmer en France & reconnoître ses services, il lui sera accordé une pension viagere de vingt mille livres.

4°. Que S. M. exige de M. Mesmer qu'il reste en France jusqu'à ce qu'il ait suffisamment établi sa doctrine & ses principes & qu'il ne puisse la quitter qu'avec la permission du Roi.

Il est encore proposé :

Que M. Mesmer jouisse des avantages qui lui seront accordés dès le moment que le Gouvernement aura reconnu l'utilité de sa découverte.

Que le Roi nomme une personne pour présider & veiller à l'établissement fait par M. Mesmer.

J'ai accepté ces propositions purement & simplement, mais à la condition expresse qu'elles seront exécutées pour le quinzième jour d'Avril prochain : époque à laquelle je ne serai plus engagé à rien, si les propositions ci-dessus n'ont pas été réalisées. A Paris le quatorzième Mars mil sept cent quatre-vingt-un. *Signé* MESMER.

J'ignore ce qui s'est passé les jours suivants. Seulement, j'ai cru entrevoir que je ne serois peut-être pas réduit à raconter aujourd'hui la fâcheuse issue de mes négociations, si M. de Laffonne, consulté sur cette affaire, ne s'étoit pas borné à voir les difficultés.

Je fus appelé par un Ministre d'Etat, & me rendis auprès de lui, le 28 Mars, en compagnie de M. d'Eslon & de la personne entre les mains de qui j'avois signé les propositions qu'on vient de lire.

Le Ministre débuta par m'annoncer que le Roi, informé de ma répugnance à être examiné par des Commissaires, vouloit bien me dispenser de cette formalité, m'accorder une pension viagere de vingt mille livres, & payer en outre un loyer de dix mille francs pour la maison que je reconnoitrois propre à former des élèves; savoir : trois pour le Gouvernement, & tel nombre qui me conviendrait pour ma propre satisfaction. Le reste des graces que je pourrois demander, ajouta le Ministre, me seroit accordé lorsque les élèves du Gouvernement auroient reconnu l'utilité de ma découverte.

Je lui répondis que je le suppliois de faire par-

venir jusqu'à S. M. les justes sentimens de sensibilité & de reconnoissance dont j'étois animé ; mais que je ne pouvois accepter les propositions que je venois d'entendre.

Je sens que je révolte un grand nombre de mes Lecteurs ; mais je suis déjà accoutumé à l'impression que je leur fais. Les accusations de vanité , d'importance , d'entêtement , de faux désintéressement ont frappé mes oreilles de tous côtés.

A cette précipitation de jugement , j'opposerai l'exemple du Ministre d'Etat devant lequel je comparois. On peut prendre ses leçons sans déroger. Il ne sortit de sa bouche aucune expression de dureté. Tranquille avec douceur, sa voix exprimoit paisiblement ses objections, & son oreille écoutoit attentivement les miennes. La conversation dura deux heures sur ce ton.

Je n'entreprendrai pas d'en rendre les détails. Je me contenterai de résumer mes réponses, en indiquant la nature des difficultés, elles jetteront un jour suffisant sur la question. J'exprimai donc :

Que les offres qui m'étoient faites me paroissent pêcher en ce qu'elles présentoient mon intérêt pécuniaire, & non l'importance de ma découverte comme objet principal.

Que la question devoit être absolument envisagée en sens contraire, puisqu'en effet, sans ma découverte, ma personne ne seroit rien.

Que j'avois toujours agi conformément à ces

principes , en sollicitant constamment l'accueil de ma découverte , jamais celui de ma personne.

Que le parti pris par le Gouvernement de me dispenser de la formalité d'un examen par des Commissaires , me paroïsoit d'autant plus expédient que l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL sur le corps humain & son utilité en Médecine étant aujourd'hui des vérités de notoriété publique , il seroit , pour ainsi dire , puéril de mettre un air de doute à ce qui n'en laissoit aucun.

Qu'après s'être ainsi élevé au-dessus des formes inutiles , il me paroïsoit incompréhensible , ou tout au moins contradictoire , qu'on pensât à me faire juger par mes élèves.

Que cette clause d'ailleurs étoit rigoureusement inadmissible , en ce que l'on ne pouvoit prévoir quels intérêts dicteroient leur jugement. Que deviendroit , par exemple , la vérité , disois-je , si l'on me donnoit pour élèves , Commissaires & Juges , MM. de Lassonne , Malloët & Sollier ?

Que si l'on ne croyoit pas à ma découverte , on avoit évidemment le plus grand tort de m'en offrir trente mille livres de rente.

Qu'au contraire , si l'on y croyoit , le sort de l'humanité ne devoit être sacrifié ni à l'amour-propre de quelques Savants en délire , ni à la crainte de quelques dépenses indispensables.

Que je ne concevois pas comment la soumission des esprits les plus éclairés de la Nation aux opi-

nions des Savants pouvoit être telle qu'on laissât évidemment percer à mon occasion la crainte réelle de leur déplaire. Qu'importe le sentiment de la Faculté de Médecine, de la Société Royale, de M. de Laffonne? Si tout ce monde-là ne s'embarasse pas du sort de l'humanité, il est trop heureux qu'il soit mécontent.

Que pour m'être exposé patiemment à la dérision publique pendant quinze années consécutives, je n'en étois pas plus disposé à signer ma honte; que je regarderois comme excessivement avilissante pour moi, si elle étoit fondée, la supposition que je pourrois accepter vingt, trente, quarante, & même cent mille livres de rente pour une vérité qu'au fonds du cœur je saurois ne pas exister : qu'une pareille supposition ne serviroit jamais de base à aucun traité volontaire de ma part; & que mon cœur se soulevoit tellement à cette idée, que je ne favois si je n'aimerois pas mieux laisser perdre ma découverte que de la donner à un tel prix.

Que si l'on taxoit cette conduite d'inhumanité, je devois peu m'en occuper; que le tort en étoit à l'humanité elle-même ou à ses représentans; qu'après tout je ne voyois pas à quel titre on exigeroit que je chérissse l'humanité plus qu'elle ne se chérit elle-même.

Qu'en résumant mes principes, je ne pouvois invariablement entamer aucun traité avec le Gouvernement qu'au préalable il n'eût reconnu formelle-

ment

ment & authentiquement l'existence & l'utilité de ma découverte.

Qu'alléguer en réponse la crainte de compromettre la dignité Royale , seroit avouer positivement que l'on n'est pas convaincu ; d'où , sans me plaindre , je devois inférer après tout ce que j'avois fait , que la conviction est une plante étrangère au sol François , & que le plus court est pour moi de m'occuper à défricher quelque terrain moins ingrat.

Que je ne saurois admettre des raisons d'économie. Toute dépense nécessaire au bonheur instant des Peuples est un devoir de rigueur. On peut remettre à des temps plus heureux l'élévation d'un palais agréable , la construction d'un pont utile , la formation d'un chemin commode , mais on ne peut remettre au lendemain la santé & la conservation des hommes.

Que si je m'étois sévèrement abstenu , pendant mon séjour en France , de mettre en question mon traitement personnel , je n'avois pas douté un seul instant qu'il ne dût être digne de la Nation Française & de la grandeur du Monarque qui la gouverne.

Que pressé , plus que je ne l'aurois voulu , de m'expliquer plus positivement à cet égard , j'avois , par respect pour l'opinion d'autrui , & si l'on veut , par foiblesse , signé des propositions que je n'aurois jamais dû me permettre ; mais que puisqu'il n'étoit plus temps de me rétracter , j'articulois sans détour

que j'accepterois les vingt mille livres de pension viagere qui m'étoient offertes, à la condition que l'on y joindroit le don en toute propriété d'une possession territoriale propre aux établissemens que je projettois.

Qu'il entroit nécessairement dans mes projets de procéder à ces établissemens, de maniere qu'ils pussent servir de modeles à tous ceux de ce genre que par les suites on jugeroit convenable de faire, soit en France, soit ailleurs.

Qu'ils devoient être de nature à déployer les ressorts & les moyens de ma doctrine, de maniere à pouvoir la pratiquer & enseigner sans restrictions.

Que ces moyens mis en œuvre, il ne falloit pas imaginer que je les transporterois d'un lieu à un autre à ma volonté ou à celle de personnes puissantes.

D'où il suivoit, que l'établissement devoit avoir lieu dans un local assez vaste & assez commode, pour recevoir convenablement les personnes placées dans le monde pour obtenir les premieres préférences sur le reste de la Nation.

Qu'il seroit impossible que les choses se passassent autrement jusqu'à ce que la multiplication de ces sortes d'établissemens eût procuré les commodités nécessaires dans partie du Royaume ou dans sa généralité.

Qu'il ne seroit pas raisonnable d'attendre ou d'exiger que je me constituasse en dépenses considérables

& inévitables dans un local qui ne m'appartiendroit pas.

Qu'enfin les contrariétés passées m'avoient trop appris combien il m'importoit d'être libre, indépendant, & chez moi, pour que j'en oubliasse aisément la nécessité.

Que cet amour pour la liberté n'étoit cependant rien moins que désordonné. J'avois toujours réclamé & je réclamois encore que le nom & l'autorité du Roi parussent à la tête de mon établissement : à lui seul appartient essentiellement la protection & la propagation d'une vérité dont dépend le bonheur des hommes.

Que par délicatesse je desirois tenir immédiatement de la munificence du Gouvernement la concession que je demandois, répugnant à ce qu'on m'allouât une somme quelconque applicable à faire cette acquisition ainsi qu'il me conviendrait. C'est une possession territoriale & non de l'argent que je demande.

Que quelque interprétation qu'on donnât à cette délicatesse, on ne pouvoit au moins se dispenser d'y reconnoître un point de sûreté pour le Gouvernement. Quel risque peut-il courir en donnant une pension sur lui-même & en concédant une possession territoriale? De pareils objets ne peuvent ni se fondre ni s'éclipser en un clin d'œil. Ce sont, pour ainsi dire, des cautions de droiture & de fidélité à remplir les engagements contractés.

Que je savois fort bien que le traitement que je demandois, formoit une somme considérable. Mais que je savois aussi fort bien que ma découverte étoit sans prix.

Qu'à considérer cette somme comme impôt mis sur les Peuples; ils n'étoient pas lésés, puisqu'il n'auroit tenu qu'à moi d'en lever un plus considérable depuis que je suis en France; & que d'ailleurs l'argent est fait pour payer les besoins.

Que, vue comme récompense, cette somme me paroîtroit peut-être foible. L'engagement que je contracterois de ne pas quitter la France sans la permission expresse du Roi, quinze ans de travaux enfantés dans l'humiliation, ceux qui me restoit à faire, le désintéressement dont j'ai toujours fait profession, celui dont j'ai particulièrement usé en France, pays étranger pour moi, & que dans les maximes ordinaires on m'auroit permis de dépouiller sans scrupule, l'agitation continuelle de ma vie, celle de mon esprit, celle enfin de mon cœur, ne seroient peut-être pas les seuls titres que je pourrois faire valoir pour justifier une récompense, plus foible qu'on ne peut le dire, si on la compare à celle dont jouissent gens qui, inutiles à tout, seroient bien fâchés de n'être pas nuisibles à tout.

Que je laissois à la pénétration de Sa Majesté & à la sagacité de ses Ministres la décision de l'utilité ou du danger dont pouvoient être les contrefaçons de ma méthode, & que je me lavois les mains des

inconveniens qui pouvoient en résulter, ainsi que j'en avois très-certainement acquis le droit.

Que la portée de mon intelligence ne suffiroit pas pour comprendre comment d'un côté l'on écartoit ainsi toute précaution, tandis que de l'autre on m'objectoit l'importance de prendre les plus grandes précautions avant d'accueillir une découverte qui paroît heurter de front autant de préjugés que la mienne.

Les préjugés sont autant d'ennemis du bonheur des hommes. Sur la vérité seule peut reposer leur félicité. Présenter aux Peuples avec sagesse & circonspection la vérité dégagée d'erreurs, de prestiges & de mensonges, est donc le devoir le plus chéri du vrai Législateur : voilà ce que je propose.

C'est sous un Monarque ami de ses peuples, & sans difficulté l'un des meilleurs Citoyens de son Royaume ; c'est sous un Ministère dont tous les Membres ont une réputation de vertu ; c'est enfin au moment d'une espece de résurrection pour l'honneur François, que l'on rejette en France la vérité la plus amie des hommes ; & que cette Nation, jalouse de toutes les gloires, renonce au titre précieux de bienfaitrice des générations, & au solide honneur de servir de modele & de précepteur à l'univers. O vérité ! vérité ! ton empire est certain ; mais que tes premiers pas sont difficiles !

Telle fut, ou du moins, telle dut être la conversation dont je rends compte. Je dis, telle dut être,

parce que dans une conférence où chacun prend la parole avec liberté, il est impossible que les objets soient présentés, suivis, écoutés & sentis comme dans un livre. En se pressant les uns les autres, ils s'affoiblissent, s'obscurcissent & se font oublier réciproquement.

Ces considérations sont autant de motifs qui m'ont fait un devoir de déduire ici mes raisons aussi succinctement que je l'ai pu. Leur énumération doit, en tout état de cause, être la justification du Gouvernement François. Si par des événements auxquels tout me dit que je ne dois pas m'attendre, il change de résolution, s'il accepte l'offre de ma découverte, je viens d'indiquer les principaux motifs sur lesquels sera fondée sa conduite. S'il persiste dans son refus, ce qui est plus que vraisemblable, je viens d'indiquer également les entraves qui doivent embarrasser sa marche, & gêner son affection pour les Peuples auxquels il sert de Pere.

Je quittai le Ministre, pénétré de ses bontés, & allégé d'un poids immense. Mon affaire avoit mal fini, mais elle étoit finie, & c'est un très-grand bien qu'une fin quelconque.

De retour chez moi, je ne songeai plus qu'à faire ce que je devois envers LA REINE. FILLE de ma première Souveraine, SŒUR de mon maître légitime, EPOUSE du Monarque qui maintient les heureuses loix sous lesquelles j'ai vécu

long-temps en sécurité hors de ma Patrie, il ne m'étoit pas possible d'oublier qu'elle avoit désiré quelque chose de moi. Je lui écrivis sans délai la lettre suivante. Elle terminera cet ouvrage sans autres réflexions. Je dois me contenter d'assurer avec vérité, que je l'ai écrite dans les sentiments du respect le plus isolé de toutes considérations ultérieures, & qu'il n'a pas fallu des raisons moins puissantes que celles du devoir & de la reconnoissance, pour sacrifier six mois dont l'emploi m'étoit extrêmement cher par des motifs que je puis seul apprécier. Enfin, je le déclare comme je le pense : je ne mets pas dans l'ordre des choses moralement possibles, que la scene change en France pour moi : ma raison, la voici : les intérêts que j'ai à combattre, ou, pour mieux dire, que l'on croit avoir à défendre, appartiennent à gens trop puissants ou trop habiles, pour que je puisse lutter contre eux avec quelque égalité.

M A D A M E,

Je n'aurois dû éprouver que les mouvements de la satisfaction la plus pure, en apprenant que VOTRE MAJESTÉ daignoit arrêter ses regards sur moi ; & cependant ma situation pese douloureusement sur mon cœur. On avoit précédemment peint à VOTRE MAJESTÉ le projet que j'avois de quitter la France comme contraire à l'humanité, en ce que j'abandonnois des malades à qui mes soins étoient encore né-

cessaires. Aujourd'hui je ne doute point qu'on n'attribue à des motifs intéressés mon refus indispensable des conditions qui m'ont été offertes au nom de VOTRE MAJESTÉ.

Je n'agis, MADAME, ni par inhumanité ni par avidité. J'ose espérer que VOTRE MAJESTÉ me permettra d'en placer les preuves sous ses yeux; mais avant toutes choses, je dois me rappeler qu'elle me blâme; & mon premier soin doit être de faire parler ma respectueuse soumission pour ses moindres desirs.

Dans cette vue, uniquement par respect pour VOTRE MAJESTÉ, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 Septembre prochain, & d'y continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

Je supplie instamment VOTRE MAJESTÉ de considérer que cette offre doit être à l'abri de toute interprétation recherchée. C'est à VOTRE MAJESTÉ que j'ai l'honneur de la faire; mais indépendante de toutes graces, de toutes faveurs, de toute espérance autre que celle de jouir, à l'abri de la puissance de VOTRE MAJESTÉ, de la tranquillité & de la sûreté méritées, qui m'ont été accordées dans ses Etats depuis que j'y fais mon séjour. C'est enfin, MADAME, en déclarant à VOTRE MAJESTÉ que je renonce à tout espoir d'arrangement avec le Gouvernement François, que je la supplie d'agréer le témoignage

de la plus humble, de la plus respectueuse, & de la plus désintéressée des déférences.

Je cherche, MADAME, un Gouvernement qui apperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changements que, dès leur naissance, la sagesse & le pouvoir doivent contenir & diriger dans un cours & vers un but salutaires. Les conditions qui m'ont été proposées au nom de VOTRE MAJESTÉ ne remplissant pas ces vues, l'austérité de mes principes me défendoit impérieusement de les accepter.

Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire. Aux yeux de VOTRE MAJESTÉ quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins, employés à propos, ne sont rien : le bonheur des Peuples est tout. Ma découverte doit être accueillie ; & moi récompensé, avec une munificence digne de la grandeur du Monarque auquel je m'attacherai. Ce qui doit me disculper sans réplique de toute fausse interprétation à cet égard, c'est que depuis mon séjour dans vos Etats, je n'ai tyrannisé aucun de vos sujets. Depuis trois ans, je reçois chaque jour des offres pécuniaires ; à peine mon temps suffit à les lire, & je puis dire que, sans compter, j'en ai brûlé pour des sommes considérables.

Ma marche dans les Etats de VOTRE MAJESTÉ a toujours été uniforme. Ce n'est assurément ni par

cupidité, ou par amour d'une vaine gloire, que je me suis exposé au ridicule pressenti, dont votre Académie des Sciences, votre Société Royale, & votre Faculté de Médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour-à-tour. Lorsque je l'ai fait, c'étoit parce que je croyois devoir le faire.

Après leur refus, je me suis cru au point que le Gouvernement devoit me regarder des ses propres yeux : trompé dans mon attente, je me suis déterminé à chercher ailleurs ce que je ne pouvois plus raisonnablement espérer ici. Je me suis arrangé pour quitter la France dans le mois d'Avril prochain. C'est ce qu'on a appellé inhumanité, comme si ma marche n'avoit pas été forcée.

Dans la balance de l'humanité vingt ou vingt-cinq malades, quels qu'ils soient, ne pesent rien à côté de l'humanité entière; & pour faire l'application de ce principe à une personne que VOTRE MAJESTÉ honore de sa tendresse, ne puis-je pas dire que donner à la seule Madame la Duchesse de Chaulnes la préférence sur la généralité des hommes seroit, au fonds, aussi condamnable à moi, que de n'apprécier ma découverte qu'en raison de mes intérêts personnels.

Je me suis déjà trouvé, MADAME, dans la nécessité d'abandonner des malades qui m'étoient chers, & à qui mes soins étoient encore indispensables. Ce fut dans le temps que je quittai les lieux de la naissance de VOTRE MAJESTÉ. Ils sont aussi

ma Patrie! Alors pourquoi ne m'accusa-t-on pas d'in-humanité? Pourquoi, MADAME? Parce que cette accusation grave devenoit superflue : parce que l'on étoit parvenu, par des intrigues plus simples, à me perdre dans l'esprit de VOTRE AUGUSTE MERE & de VOTRE AUGUSTE FRERE.

Celui, MADAME, qui toujours aura, comme moi, présent à l'esprit le jugement des Nations & de la postérité : celui qui se préparera sans cesse à leur rendre compte de ses actions, supportera, comme je l'ai fait, sans orgueil mais avec courage, un revers aussi cruel. Car il saura que s'il est beaucoup de circonstances où les Rois doivent guider l'opinion des Peuples, il est encore un plus grand nombre où l'opinion publique domine irrésistiblement sur celle des Rois. Aujourd'hui, MADAME, on me l'a assuré au nom de VOTRE MAJESTÉ, VOTRE AUGUSTE FRERE n'a que du mépris pour moi. Eh bien! Quand l'opinion publique aura décidé, il me rendra justice. Si ce n'est pas de mon vivant, il honorera ma tombe de ses ~~regrets~~ *regrets*.

Sans doute l'époque du 18 Septembre que j'ai indiquée à VOTRE MAJESTÉ, lui paroîtra extraordinaire. Je la supplie de se rappeler qu'à pareil jour de l'année dernière, il ne tint pas aux Médecins de vos Etats qu'un de leurs Confreres, à qui je dois tout, ne fût déshonoré à mon occasion. Ce jour-là fut tenue l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, où furent rejetées mes propo-

sitions : & quelles propositions ! VOTRE MAJESTÉ les connoît. J'ai toujours cru, MADAME, & je vis encore dans la persuasion qu'après un éclat aussi avilissant pour les Médecins de votre Ville de Paris, toute personne éclairée ne pouvoit plus se dispenser de fixer les yeux sur ma découverte, & que la protection de toute personne puissante lui étoit dévolue sans difficulté. Quoi qu'il en soit, au 18 Septembre prochain, il y aura un an que j'aurai fondé mon unique espérance sur les soins vigilants & paternels du Gouvernement. A cette époque, j'espère que VOTRE MAJESTÉ jugera mes sacrifices assez longs, & que je ne leur ai fixé un terme, ni par inconstance, ni par humeur, ni par inhumanité, ni par jactance. J'ose enfin me flatter que sa protection me suivra dans les lieux où ma destinée m'entraînera loin d'Elle, & que, digne Protectrice de la vérité, Elle ne dédaignera pas d'user de son pouvoir sur l'esprit d'un FRERE & d'un EPOUX pour m'attirer leur bienveillance.

Je suis, de VOTRE MAJESTÉ, avec le plus profond respect,

M A D A M E,

Paris, le 29 Mars 1781.

Le très-humble & très-
obéissant Serviteur
M E S M E R.

F I N.

PIECES JUSTIFICATIVES.

N^o. I.

Exposé de la maladie & guérison de Madame de La Malmaison.

MADAME de La Malmaison, âgée de trente-huit ans, quoique d'une constitution forte en apparence, avoit toujours eu une disposition vaporeuse, dont les accès lui avoient occasionné plusieurs fausses-couches. Ces accidents ont été précédés & suivis de vomissemens, évanouissemens, dégoûts absolus, douleurs de tête, toux convulsive, & crachement de sang ; ses jambes enfin lui refuserent totalement le service, & la déterminèrent à se rendre aux eaux de Plombières trois années consécutives. Elle en éprouvoit de bons effets jusqu'à l'arrivée de l'hiver, qui la remettoit à-peu-près dans le même état où elle étoit auparavant. Ces variations ont eu lieu jusqu'au mois de Juin 1777, qu'une chute de voiture déchira ses jambes au point de découvrir les tendons. Ce cruel accident renouvela & augmenta toutes les affections qui l'avoient précédé. — Le vomissement sur-tout devint si violent, qu'elle ne pouvoit retenir aucun aliment. — Ses jambes, précédemment affoiblies, devinrent froides. — Il étoit sensible qu'elles ne prenoient plus de nourriture. —

Elles se desséchèrent. — Les doigts des pieds se recourberent. — Ses cuisses étoient aussi sans mouvement. — En un mot, la paralysie s'élevoit jusqu'à la hanche. — Son Médecin sur les lieux parvint à calmer le vomissement, & à la mettre en état de se rendre à Paris au mois de Février 1778.

M. Le Roi qu'elle a consulté, & dont elle a suivi les conseils, a achevé le rétablissement de son estomac, & a calmé ses autres accidents; mais la paralysie étoit la même, & elle étoit très-incommodée d'un *asthme vapoureux*. La malade étoit au moment de partir pour les eaux de Balaruc, lorsqu'ayant appris que M. Mesmer traitoit des maladies aussi graves que la sienne au village de Creteil, elle a préféré, après l'avoir consulté & en avoir reçu des espérances, de suivre son traitement.

D'après l'exposé ci-dessus, que je certifie véritable, je déclare qu'ayant éprouvé le traitement de M. Mesmer, & sa nouvelle méthode, depuis le mois de Mai dernier jusqu'à ce jour, j'ai recouvert la faculté de marcher librement & sans appui, — de manière à pouvoir monter & descendre sans difficulté. — Que mes jambes ont repris leur nourriture & chaleur. — Qu'elles sont, ainsi que les doigts des pieds, dans un état naturel. — Et qu'enfin je suis parfaitement guérie de la paralysie, ainsi que des autres incommodités dont j'étois affligée. — A Creteil, le 30 Août 1778. *Signé* DOUET DE VICHY DE LA MALMAISON.

N^o. II.*Exposé de la maladie de Madame de Berny.*

MADAME de Berny , âgée de cinquante-quatre ans , étant à Bareges au mois de Juillet 1776 , éprouva subitement comme un nuage sur les yeux qui l'empêchoit de lire & d'écrire. Revenue à Auch quelques jours après , ce brouillard augmenta. Le Médecin du lieu jugea que c'étoit une fluxion , & ordonna une saignée du bras , des purgations , & beaucoup de fumigations : ce qui n'opéra aucun soulagement.

Elle revint à Paris à la fin d'Août suivant , & y consulta quatre célèbres Médecins , qui lui ordonnerent successivement des fumigations de Karabé , de la vapeur de café , des vésicatoires aux bras & à la tête , l'ypécacuanha , & les eaux de Vichy. Tous ces remèdes ne firent qu'aggraver son état : elle prit le parti de se baigner , & s'en trouva mieux : elle fut prendre les bains de St. Sauveur dans les Pyrénées , & s'en trouva mieux encore ; mais dans le mois d'Avril 1778 , le nuage le plus épais a couvert sa vue , & a augmenté au point de lui ôter la Faculté de se conduire. — L'œil gauche sur-tout ne lui servoit aucunement. — Une humeur âqueuse l'empêchoit de lever les paupieres : — joint à cela , elle avoit des lassitudes douloureuses dans tous les membres. —

Le sommeil étoit rare, — & communément interrompu par des douleurs élançées aux tempes & derrière la tête : — des maux de reins, & un resserrement habituel du ventre qu'elle avoit dès son enfance, & qu'elle croit héréditaire, augmentoient tous ces maux. — La tête étoit sans transpiration depuis plusieurs années : — les oreilles étoient sèches, & produisoient un bourdonnement fatigant. — Un des plus fâcheux accidents étoit une contraction spasmodique dans le gosier, l'œsophage & l'estomac, qui provoquoit des vomissements violents plusieurs fois par jour. — Elle étoit sans appétit. — Une mélancolie vaporeuse mettoit le comble aux maux.

C'est dans cet état qu'elle a pris le parti d'aller consulter M. Mesmer, qui lui a répondu sur le champ que sa maladie des yeux étoit une goutte serrene imparfaite, occasionnée, ainsi que ses autres incommodités, originairement par une obstruction dans le bas-ventre qu'il croyoit susceptible de résolution.

Cette opinion, appuyée de celle de M. Petit, qui, deux ans auparavant, lui avoit annoncé le principe de cette obstruction, a déterminé Mad. de Berny à se rendre le 27 Avril 1778 à Creteil, lieu choisi par M. Mesmer pour le traitement de plusieurs malades.

D'après cet exposé, que je certifie véritable, j'atteste également, qu'ayant éprouvé le traitement de
M. Mes-

M. Mesmer depuis le 28 Avril dernier jusqu'à ce jour — mes yeux sont rétablis au point, non-seulement de me conduire parfaitement seule & de distinguer tous les objets de près & de loin, mais aussi à pouvoir lire & écrire. — Le sommeil & l'appétit sont rétablis. — Je n'ai plus de douleurs de membres, de tête, ni de reins. — Je marche avec force & facilité. — Le ventre est libre : — la tête transpire : — les oreilles sont humides & sans bourdonnement : — les spasmes de la gorge & de l'estomac n'ont plus lieu : — les vomissements ont cessé depuis trois mois : — la mélancolie est dissipée ; — & les obstructions sont résolues : — ce qui m'a été annoncé par des urines tellement chargées, que pendant un mois elles avoient l'apparence de petit-lait trouble, & qu'elles déposoit en grande partie, ainsi que par des sueurs continuelles de la tête, un dévoiement modéré, & des ébullitions successives sur toute la surface du corps.

Tous ces différents effets ont été opérés sans l'usage d'aucun médicament ; & M. Mesmer n'a employé pour ma guérison qu'une méthode dont j'ignore le principe. Ce que je certifie à Creteil ce 28 Août 1778. *Signé MENJOT DE BERNY.*

N^o. III.*Exposé de la maladie & guérison de M. le
Chevalier du Haussay.*

LA justice que je dois à la vérité, me fait donner au Public un détail circonstancié, tant de ma maladie que des effets suivis qui j'ai éprouvés depuis quatre mois que je suis entre les mains de M. le Docteur Mesmer.

La nuit du 24 Décembre 1757 étant ainsi que toute l'armée, couché au Bivouac, vis-à-vis la Ville de Zell, dans le Pays d'Hanovre, le sommeil, joint à la fatigue, me fit endormir sur la neige par une nuit extraordinairement froide. Lorsqu'on battit la générale, il fallut que deux grenadiers me levassent, étant si roide que je ne pouvois pas me soutenir. Le mouvement & l'action, joints à la jeunesse & à la force de mon tempérament, m'empêcherent de ressentir les suites de ce froid excessif que j'avois essuyé. Je continuai la guerre jusqu'à la conclusion de la paix, sans autre incommodité : deux ans après la paix, je fus attaqué d'une forte maladie de poitrine, qui se dissipa par l'usage du lait.

Quelque temps après, je fus pris par une humeur qui se jetta sur mon visage, & commença à se manifester par la pointe du nez. Cette rougeur me

gagna le nez en entier, le front, les yeux, & les joues. Les Médecins firent l'impossible, mais inutilement pour me la faire passer. Je m'aperçus ensuite d'un peu de foiblesse aux jambes : ce qui ne m'empêcha pas de passer en 1772 à la Martinique. J'ai essayé dans cette contrée une fièvre putride & maligne qui me mit à toute extrémité; & à la suite de laquelle il s'est déclaré une paralysie universelle, qui m'a forcé de revenir en France pour y chercher les secours nécessaires à mon état. Après quatre ans d'expérience, où la Médecine a employé tous les remèdes connus, grand nombre de bains, tant froids que chauds & de vapeurs aromatiques, n'éprouvant aucune amélioration, je n'ai pas hésité de me mettre entre les mains de M. Mesmer, qui me fit espérer ma guérison par un procédé nouveau & inconnu jusqu'à ce jour. — Lorsque je suis arrivé chez lui, j'avois la tête continuellement agitée de tous côtés : — le col penchoit en avant : — les yeux rouges, sortant de l'orbite : — la langue paralysée & épaisse me donnoit une très-grande difficulté de parler : — j'avois la respiration gênée : — une douleur habituelle au dos, — un ris continuel qu'annonçoit une gaieté déraisonnable, — le nez gonflé avec une rougeur pourpre dans tout le visage, — les épaules relâchées, la poitrine rentrée dans le dos, — un tremblement par tout le corps qui agitoit mes bras & mes mains, & qui me faisoit trébucher de tous côtés en marchant. — Cet

état me donnoit plutôt l'air d'un vieil ivrogne que d'un homme de quarante ans.

Je ne connois point les moyens dont M. Mesmer s'est servi. Ce que je puis assurer avec la plus grande vérité, c'est que sans le secours d'aucun remède, que par son principe dit MAGNÉTISME-ANIMAL, il m'a fait éprouver depuis la racine des cheveux jusqu'à la plante des pieds des effets incroyables. Je m'apercevois dans le traitement qu'excepté les visceres, il n'y avoit pas un seul point de mon corps qui ne fût affecté de la maladie. Le cerveau, la moëlle de l'épine du dos, la moëlle & les os même en étoient prises. J'ai eu des crises qui commencerent par un mal-aise général, & furent suivies d'un froid excessif, comme si des filets de glace me sortoient de la chair. Après cela un chaud violent sans fièvre qui se termina par une sueur d'odeur fétide, quelquefois si abondante que je traversois mes matelats : ce qui s'est répété pendant près d'un mois de suite. — Actuellement, je me trouve parfaitement guéri de tous ces maux. — J'ai le corps à plomb : — ma tête est fixe & droite : — ma langue est déliée : — j'articule & parle aussi-bien que je le faisois avant ma maladie : — la grosseur de mon nez est diminuée : — mes yeux & la couleur de mon visage sont dans leur état naturel : — ma figure annonce mon âge & une bonne santé : — ma poitrine est ressortie : — je m'appuie sur les reins : — j'ai la respiration fort libre, — & l'épine

du dos ne me fait plus de mal : — mes épaules sont droites : — la liberté & la force de mes bras & de mes mains est rétablie : — je marche actuellement, droit, sans appui, & avec beaucoup de vivacité ; — mais il est aisé de comprendre que la mauvaise habitude & la foiblesse empêchent que ma démarche paroisse aussi dégagée qu'elle le sera avec le temps & l'exercice toujours nécessaire pour le parfait usage des facultés nouvellement récupérées.

Je certifie le présent énoncé conforme à la vérité. En foi de quoi j'ai signé. A Paris ce 28 Août 1778. *Signé* le Chev. DU HAUSSAY, Major d'Infanterie, Chev. de l'Ordre Royal & militaire de St. Louis.



E R R A T A.

PAGE 2, ligne 2, au-lieu de *se représenterent*, lisez : *se présenterent*;

4, lig. 10, au-lieu de *un résultat*, lisez : *en résultat*.

8, lig. 9, au-lieu de *Ehouvenel*, lisez : *Thouvenel*.

Nota. Faites la même correction par-tout où vous trouverez *Ehouvenel*.

9, lig. 19, au-lieu de , *aux misérables*, lisez : *à ces misérables*,

12, lig. 4, au-lieu de *hardiesse*, lisez : *hardiesses*.

13, lig. 26 & 27, au-lieu de *avilira*, lisez : *aviliront*.

19, lig. 22, } au-lieu de *M. de Merci*, lisez : *M. le Comte de*

34, lig. 9, } *Merci*.

34, lig. 12, au-lieu de *l'Abbé Fontana*, lisez : *M. l'Abbé Fontana*.

38, lig. première, après *mauvaise foi*, effacez la virgule.

Idem, lig. 10, au-lieu de *des malades*, lisez : *de malades*.

42, lig. 17, au-lieu de , *ou privilege*, lisez : *ni privilege*.

Idem, lig. 20, au-lieu de *drogue*, lisez : *drogues*.

43, lig. 14, au-lieu de *ou l'oublier*, lisez : *ni l'oublier*.

45, lig. 24, au-lieu de *rangées*, lisez : *arrangées*.

56, lig. 11, après *la Dlle. L****, mettez un point.

Idem, lig. 30, au-lieu de *qui croiroit*, lisez : *qui croirois*.

57, lig. 18, après *trop de place*, ajoutez : *ici*.

60, lig. 17, au-lieu de , *de faits*, lisez : *de fait*.

62, lig. 7, après *a miné*, ajoutez : *lentement*.

64, lig. 7, au-lieu de *ou une femme*, lisez : *ni d'une femme*.

Idem, lig. 27, au-lieu de *Les diverses*, lisez : *Ces diverses*.

67, lig. 13, au-lieu de , *pour être repoussé*, lisez , *pour en être repoussé*.

70, lig. 10, au-lieu de *Attantes*, lisez : *Atlantes*.

Idem, lig. 21, au-lieu de *parle*, lisez : *parla*.

Idem, lig. 25, au-lieu de *indirection*, lisez : *indiscrétion*.

73, lig. dernière, au-lieu de , *de savants*, lisez : *en présence de savants*.

77, lig. 5, au-lieu de , *ces réflexions*, lisez : *ses réflexions*.

80, lig. 2, au-lieu de , *ses considérations*, lisez : *ces considérations*.

87, lig. 11, au-lieu de *Grandelas*, lisez : *Grandclas*.

Idem, lig. 12, au-lieu de *la Rominais*, lisez : *la Romillais*.

Nota. Ces deux dernières fautes doivent être corrigées également dans le reste du Livre.

91, lig. 16, au-lieu de , *par nous*, lisez : *parmi nous*.

95, lig. 14, après *cinq pas au loin*, effacez le point.

97, lig. 2, au-lieu de *calme*, lisez : *calmer*.

Idem, lig. 11, au-lieu de *accusent*, lisez : *accuse*.

106, lig. 16, après *Didier*, effacez la virgule.

107, lig. 25 & 26, au-lieu de *résiste*, lisez : *résista*.

109, lig. 5, au-lieu de *Les ménagements*, lisez : *Ses ménagements*.

110, lig. 20, au-lieu de *craint laisser*, lisez : *crain de laisser*.

112, lig. 18, au-lieu de *ne voyoit*, lisez : *ne viroit*.

114, lig. 9, au-lieu de *mais in est essentiel*, lisez : *mais comme il est essentiel*.

- 128, lig. 22, au-lieu de *ce Temple*, lisez : *le Temple*.
— 140, lig. premiere, au-lieu de , *plusieurs exemples*, lisez :
plusieurs autres exemples.
— 160, lig. 15, au-lieu de *M. Ch. de Servan*, lisez : *M. le
Chevalier de Servan*.
— 170, lig. 22, au-lieu de *l'organisoient*, lisez : *s'organisoient*.
— 179, lig. 26, au-lieu de *cette attention*, lisez : *cette assertion*.
— 183, lig. 21, au-lieu de *sa derniere*, lisez : *la derniere*.
— 206, lig. 19, après *mes réponses*, effacez la virgule &
mettez un point.
— 218, lig. premiere, au-lieu de , *ou par amour*, lisez : *ni
par amour*.
— 219, lig. 14, au-lieu de *il est encore*, lisez : *il en est encore*.
— *Idem*, lig. 21, au-lieu de *respects*, lisez : *regrets*.

175